
Question climatique et responsabilité journalistique : analyse de la couverture médiatique de la COP27 dans le journal Le Soir

Auteur : Alexandre, Madeline

Promoteur(s) : Geuens, Geoffrey

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en communication interculturelle et des organisations internationales

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/21712>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



QUESTION CLIMATIQUE ET RESPONSABILITÉ JOURNALISTIQUE :
ANALYSE DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE LA COP27
DANS LE JOURNAL *LE SOIR*

Sous la direction de
Geoffrey GEUENS,
Professeur, Université de Liège

Lecteurs
Christine SERVAIS
Professeure, Université de Liège
Ilaria DE SETA
Professeure suppléante, Université de
Liège

Mémoire présenté par
Madeline ALEXANDRE

En vue de l'obtention du grade de
Master en Communication
Multilingue,
Finalité spécialisée en
communication interculturelle et
des organisations internationales

Université de Liège,
Faculté de Philosophie et Lettres.
Département Médias, Culture et
Communication

Année académique 2023-2024

REMERCIEMENTS

Ma reconnaissance va tout particulièrement à mon directeur de mémoire, le Professeur Geoffrey Geuens, pour la confiance qu'il m'a accordée dans la réalisation de ce travail. Son encadrement et ses propositions de lectures ont véritablement aiguisé ma recherche.

Je remercie également les Professeures Christine Servais et Ilaria de Seta, pour l'intérêt qu'elles ont apporté à mon étude.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude envers ma famille et mes proches qui m'ont soutenu tout au long de mon parcours universitaire.

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION.....	5
1. Angle de recherche.....	5
2. Méthode et structure	7
3. Hypothèses	7
4. Problématiques.....	8
II. CONTEXTE ET CADRE CONCEPTUEL	9
1. Un enjeu : le phénomène du réchauffement climatique – genèse et inscription en politique internationale	10
2. Une responsabilité : le rôle du journalisme dans un contexte d’urgence.....	12
3. Un média : <i>Le Soir</i> , un journal belge francophone comme objet d’étude ...	14
4. Un évènement : la 27 ^e édition des Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	16
III. ANALYSE DE CONTENU	18
1. Méthode de l’analyse de contenu	18
1.1 Conception de recherche.....	18
1.2 Collecte des données.....	22
1.3 Les catégories de l’analyse thématique	24
1.3.1 Le changement climatique comme phénomène	25
1.3.2 La conférence de Charm el-Cheikh : victoire ou défaite ?	28
1.3.3 Les solutions au réchauffement.....	31
1.3.4 Les raisons du maintien de la trajectoire du réchauffement	32
1.3.5 Présence et absence de discours.....	33
1.3.6 L’occidentalisme	34
1.3.7 L’Égypte au cœur du débat	35
1.3.8 Les acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique	35
1.3.9 Les activistes	36
1.4 L’approche analytique.....	37
1.5 Limites de la recherche	38
2. Résultats de l’analyse de contenu.....	39

3. Interprétation des résultats.....	41
3.1 Les enjeux du récit climatique.....	41
3.1.1 Sur la valeur journalistique : le traitement différencié des causes et des conséquences du réchauffement climatique.....	43
3.1.2 Questions de justice climatique : (dé)construction et (re)construction de la responsabilité climatique.....	46
3.2 Légitimité : « crédibilité, croyance, confiance ».....	53
3.2.1 Les omissions du discours : le traitement anecdotique des acteurs non étatiques.....	56
3.2.2 <i>Greenwashing</i> : de la promotion du développement durable au conformisme néo-libéral.....	62
3.2.3 Présidence égyptienne : étouffer la controverse.....	66
3.2.4 Saturer le débat : le volet pertes et dommages, le grand succès de la conférence.....	72
3.3 Sur l'activisme climatique.....	75
3.3.1 Les défenseurs du climat : entre activisme et criminalité..	77
3.4 Concilier journalisme et histoire.....	79
3.4.1 L'histoire oubliée des Conférences des Parties : l'omission qui pèse sur l'enjeu climatique.....	81
 IV. ANALYSE DES INTERVENANTS.....	 85
1. Méthode de l'analyse des intervenants.....	85
1.1 Conception de recherche.....	85
1.2 Comptabilisation des voix.....	86
1.3 Limites de la recherche.....	89
2. Résultats de l'analyse des intervenants.....	90
3. Interprétation des résultats.....	91
3.1 Les voix médiatiques : décortiquer un discours polyphonique	91
3.1.1 L'intervention de l'expert : enjeux de science et d'objectivité.....	92
3.1.2 Comment neutraliser l'activiste ?.....	96
3.1.3 Le défilé des politiques : choisir une idéologie.....	99
3.1.4 La voix institutionnelle : enquête sur les sources documentaires du journaliste.....	102
 V. CONCLUSION.....	 105
 BIBLIOGRAPHIE.....	 108
 TABLE DES ANNEXES.....	 116

I. INTRODUCTION

La « question climatique », englobe un *phénomène biophysique* qui se caractérise par une série de phénomènes climatiques extrêmes et une dégradation générale des écosystèmes. C'est aussi un *phénomène économique-social* qui engendre la recrudescence de la famine dans le monde, le creusement des inégalités et une augmentation des mouvements migratoires. Pour certains, elle est une *lutte* qui catalyse la destruction des industries prédatrices, comme les opérations de sabotage de bateaux transporteurs de pétroles par exemple, la création de mouvements de défense anti-impérialistes et anti-capitalistes, les boycotts. Mais elle est surtout *politique*. En réalité, la question climatique regroupe l'ensemble de ces dimensions dans un même phénomène, celui qui touche l'humanité tout entière, celui qui représente aujourd'hui l'enjeu le plus important pour les sociétés humaines. Certains se battent contre le réchauffement climatique, lorsque d'autres tentent de prolonger le système qui l'engendre. C'est une guerre idéologique. La question climatique revêt de multiples composantes. Son étude, dans le cadre d'un mémoire est une gageure, tant ses aspects sont innombrables. Nous avons donc décidé de concentrer notre travail sur l'un de ses aspects et non des moindres : sa médiatisation. Le rapport entre la gestion du réchauffement climatique et son traitement dans les médias est une perspective de recherche qui est particulièrement d'actualité. À travers le discours médiatique, nous décidons d'investiguer une grande question dans le débat climatique : celle du système des Conférences des Parties (COP) organisées par les Nations Unies (ONU). Ces réunions annuelles, sources de multiples controverses, exercent un pouvoir sans précédent dans la gestion du problème climatique. De par leur caractère multilatéral, les Conférences des Parties possèdent une autorité d'action dont l'impact est mesurable, et en général assez préjudiciable au climat. Dans le contexte d'urgence actuel, nous proposons une analyse de la couverture médiatique de cette Conférence dans sa 27^e édition, dans le média belge *Le Soir*. Un échantillon précis et ponctuel qui nous permet d'investiguer l'état du discours médiatique à partir des conférences internationales sur le climat. Deux composantes indéniables de la question climatique.

1. ANGLE DE RECHERCHE

L'*objet* de notre recherche est de déterminer la portée du discours médiatique sur le réchauffement climatique dans le débat public, à travers l'étude de la médiatisation de la COP27

dans le *Soir* comme échantillon test de la présente investigation. À travers cette étude, nous cherchons à disséquer la couverture de la COP27 en investiguant l'ensemble des débats qu'elle génère, aux fins d'évaluer la construction du récit climatique dans le média. Nous ne nous limitons pas au discours sur l'état du bilan de la 27^e Conférence des Parties dans le *Soir*. En effet, notre étude a l'ambition – à travers un média, un évènement – de rechercher l'ensemble des éléments du discours qui construisent une interprétation du débat climatique. Nous élargissons donc l'investigation à tous les débats qui nourrissent la question environnementale : que dit-on de l'état de notre planète ? Qu'en est-il des structures politiques, économiques et sociales qui nous entourent ? Tout au long de notre analyse, nous nous intéresserons à tous les débats connexes au réchauffement climatique – tous inscrits dans le discours des médias – qui aboutissent dans une discussion générale sur la lutte contre le réchauffement et ses enjeux économiques, juridiques, politiques, sociaux, symboliques, sociologiques et scientifiques. L'échantillon choisi porte sur les questions de la gouvernance internationale aux sommets climatiques des Nations-Unies, dans lesquelles s'inscrit la 27^e Conférence. Cela nous permet de traiter en complémentarité à l'analyse du discours, la question de la gestion de la politique environnementale des Nations-Unies, son histoire, ses implications, et sa mise en pratique.

La perspective théorique de notre travail est celle de l'environnementalisme. En effet, au vu du contexte climatique dans lequel s'inscrit la présente étude, nous cherchons à produire une contribution scientifique à la recherche pluridisciplinaire sur le réchauffement climatique en apportant une réflexion supplémentaire sur le discours journalistique autour de la question climatique, à travers l'analyse critique des médias. Le projet est de fournir de nouvelles données sur les enjeux de la médiatisation du climat dans le but ultime de participer à l'effort global de la lutte contre le réchauffement climatique.

La conception de notre recherche est un mélange des méthodes d'analyse qualitative et quantitative. Dans une perspective qualitative, nous cherchons à déterminer les impacts du discours médiatique sur le débat public en incorporant les aspects contextuels du discours. Notre travail consiste alors à une ample recherche sur le fonctionnement de la machine médiatique, sur les conditions sociologiques de sa réception ainsi que sur les fondements historiques, politiques, économiques et sociaux de la création des structures traitées – ici, le système de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC). Dans une perspective quantitative, nous opérons sur base d'une analyse chiffrée de notre couverture médiatique. Les techniques utilisées, ainsi que les détails supplémentaires à notre conception de recherche trouveront une description approfondie dans les points « méthode de l'analyse de contenu » et « méthode de l'analyse des intervenants ».

2. MÉTHODE ET STRUCTURE

Notre étude démarre sur l'élaboration de notre cadre conceptuel, qui précise les quatre dimensions de notre sujet de recherche : le réchauffement climatique, *Le Soir*, la COP27 et la notion de responsabilité journalistique, vis-à-vis de laquelle nous affirmons notre position. Cet approfondissement théorique marque le début de notre réflexion.

Nous poursuivons avec l'étude de notre couverture médiatique qui prend la forme d'une double analyse : (1) l'analyse du contenu et (2) l'analyse des intervenants. Dans le cadre de ce travail, ces deux aspects du discours médiatique sont analysés selon des méthodes distinctes. Elles seront précisées préalablement à leur étude. La description du processus de collecte des données et le détail de notre approche analytique sont détaillés dans la « méthode de l'analyse de contenu ». Par ailleurs, en commun accord avec le Professeur Geuens, nous n'investiguerons pas l'analyse des titres d'articles, jugée inopportune dans le contexte du présent travail. De plus, notre analyse se concentre uniquement sur les textes et n'incorpore pas les éléments visuels.

La structure de l'analyse (1) et (2) suit l'architecture suivante : méthode – résultats – interprétation des résultats – discussion x (introduction du cadre théorique avec élaboration des questions de recherches [problématiques] et précision des observations mobilisées – analyse).

3. HYPOTHÈSES

Nous postulons que *Le Soir* s'inscrit dans les lignes paradigmatiques du discours néo-libéral dans son traitement de la question climatique.

Nous postulons que le traitement journalistique de la COP27 du *Soir* est conformiste aux valeurs capitalistes et à la logique de marché, médiatisant alors la question environnementale dans un effort global de protection des valeurs du système politico-économique actuel, en contradiction avec les réalités biophysiques du réchauffement.

Nous postulons que le journal promeut une lecture déconflictualisée du système de la CNUCC, soutenant ainsi les politiques environnementales en vigueur de l'ONU.

Nous postulons que la couverture médiatique de la 27^e Conférence témoigne d'un rapport de force entre la promotion des idéaux capitalistes et la répression des possibilités d'un discours alternatif.

Nous postulons que cette dissémination des idées libérales mobilise des figures d'autorité pour légitimiser ce discours, entraînant un effet de « pensée unique ».

4. PROBLÉMATIQUES

La problématique principale de cette étude est : que pouvons-nous observer de l'analyse du *Soir* de la 27^e Conférence des Parties ? Plus précisément, les sous-problématiques qui constituent le corps de la présente investigation sont les suivantes :

Si les Conférences des Parties portent sur l'évolution constante des dynamiques environnementales, comment le média les perçoit-il ? Quels aspects du réchauffement climatique considère-t-il comme dignes d'un traitement médiatique ? Qui sont les responsables de l'affaire climatique ? Quel est l'effet de la construction du récit climatique sur l'interprétation du discours de la COP27 ?

Le Soir crédibilise-t-il ou légitimise-t-il les Conférences des Parties comme autorité suprême de l'action climatique ? Les acteurs non étatiques de la COP27 sont-ils représentés dans le discours ? Quelles solutions au réchauffement climatique sont-elles avancées ? Quel est le discours du *Soir* sur la controverse égyptienne ? Quel est le bilan de la COP27 selon le journal belge ? Quelles sont les décisions qui connaissent la plus grande médiatisation ? Quelles sont celles qui, au contraire, semblent échapper au discours ?

Comment l'activisme climatique est-il représenté dans le contexte de la COP27 ? Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ce traitement sur le discours médiatique sur le changement climatique ?

Existe-t-il un discours sur l'histoire des Conférences des Parties dans la couverture de la COP27 ? Quel est l'effet de cette présence ou omission sur la médiatisation de la question environnementale ?

Qui sont les experts ? Quel est le lien entre leur figure et les propos qu'ils tiennent ? Quelle est la portée de la voix activiste ? Quelles sont les sources documentaires dans la bibliographie du *Soir* ? Qui sont les politiciens rapportés ? Quel rôle joue l'ensemble de ces acteurs dans la construction de la médiatisation de la COP27 ? Où se placent-ils dans l'échiquier médiatique ?

II. CONTEXTE ET CADRE CONCEPTUEL

Il est primordial de poser le cadre conceptuel du présent travail avant d'en entamer l'analyse. Dans cette section, nous revenons sur les quatre grandes dimensions du sujet du mémoire qui déterminent notre point de départ théorique : le phénomène du réchauffement climatique, la question de la responsabilité journalistique, le journal *Le Soir*, et la COP27. Le découpage du sujet est indispensable à notre investigation : il pose les premières considérations qui constituent nos observations primaires, qu'elles soient de nature théorique ou historique. Cet approfondissement prolonge d'une part, le tableau introductif de ce travail, et insiste, d'autre part, sur les fondements conceptuels qui motivent notre recherche. Nous proposons alors une première discussion sur les quatre piliers qui déterminent notre sujet de recherche. Le découpage de la problématique adopte la structure suivante : un enjeu, une responsabilité, un média, un évènement. Nous définissons chacune de ces dimensions comme suit :

- 1) Un enjeu, le réchauffement climatique. C'est le défi principal auquel le présent travail fait honneur. Le réchauffement climatique représente le plus grand enjeu auquel notre société fait face. Nous décrivons la genèse du phénomène et son inscription dans l'agenda politique international, des premiers travaux scientifiques à la création des organes environnementaux des Nations Unies.
- 2) Une responsabilité, journalisme et question climatique. C'est le concept sur lequel repose la présente investigation. La responsabilité journalistique dans le contexte environnemental actuel constitue un angle de recherche porteur dans l'analyse des médias. Nous revenons sur les bases conceptuelles de la responsabilité médiatique et sur l'éthique journalistique pour ensuite prendre position dans le cadre de ce travail.
- 3) Un média, *Le Soir*. Pour conduire cette étude, nous avons choisi ce média. Nous dressons le profil du journal, depuis sa ligne éditoriale jusqu'au conseil d'administration du groupe qui le contrôle.
- 4) Un évènement, la COP27. Le dialogue des Conférences des Parties représente un échantillon d'étude dans la médiatisation du réchauffement climatique (conférences internationales sur le climat). Dans une fiche technique, préalablement à l'analyse, nous fournissons les informations essentielles à la compréhension de l'évènement.

1. UN ENJEU :

LE PHÉNOMÈNE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE – GENÈSE ET INSCRIPTION EN POLITIQUE INTERNATIONALE

Qu'est-ce que le changement climatique, enjeu majeur sur lequel porte cette étude ? Le réchauffement climatique renvoie à l'augmentation sans précédent de la température moyenne de la Terre engendrée par l'accumulation inédite de gaz à effet de serre dans son atmosphère. Intrinsèquement lié à l'activité humaine, le changement climatique est une conséquence directe de l'industrialisation des sociétés humaines, qui a connu un tournant majeur lors des différentes phases de la Révolution Industrielle, dès la fin du XVIII^e siècle. Dans sa phase la plus récente, l'utilisation sans précédent de combustibles fossiles et l'agriculture intensive sont les principaux responsables de l'excédent de gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre. Cette perturbation climatique connaît, par ailleurs, un effet cumulatif face aux multiples changements qu'elle engendre : déforestation généralisée, fonte des glaces, etc.

Ainsi, le processus à l'origine du réchauffement climatique est l'exacerbation de l'effet de serre, phénomène naturel assurant le maintien de la température à la surface de la Terre à une valeur d'environ +14°C (ramenée à -19°C si la Terre était exempte d'effet de serre)¹. Lorsque le rayonnement solaire – composé de lumière visible et de rayons ultraviolets – pénètre l'atmosphère, la surface terrestre en retient une partie et réémet le reste (*effet albédo*)². La quantité absorbée réchauffe la surface du globe – c'est-à-dire les terres et les océans – tandis que les rayonnements réfléchis sont renvoyés vers l'espace³. Cependant, la Terre est enveloppée d'une couche de gaz à effet de serre (GES), principalement la vapeur d'eau, un gaz majoritaire, et cinq gaz minoritaires: le CH₄ (méthane), le CO₂ (dioxyde de carbone), le N₂O (Protoxyde d'azote ou oxyde nitreux), les CFC (chlorofluorocarbures) et l'O₃ troposphérique (Ozone troposphérique)⁴. Naturellement, ces gaz ont la particularité de provoquer un effet de serre, c'est-à-dire qu'ils permettent de retenir une partie du rayonnement infrarouge réfléchi qu'ils renvoient directement vers la surface terrestre⁵. À partir du XX^e siècle, ces cinq derniers observent une accumulation de leurs concentrations respectives dans l'atmosphère – en

¹ Darkwah Williams Kweku et al., « Greenhouse Effect: Greenhouse Gases and Their Impact on Global Warming » *Journal of Scientific Research and Reports* 17, no. 6 (2018): 2, doi.org/10.9734/JSRR/2017/39630.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Jean-Pierre Garrec, « Changement de concentration atmosphérique des gaz à effet de serre », *Revue forestière française* 52, no sp (2000): 25, doi.org/10.4267/2042/5400.

⁵ Ibid.

parallèle à l'activité de l'industrie humaine – provoquant alors une exacerbation de l'effet de serre, et donc, des températures globales, contre toute logique climatique naturelle⁶.

À la suite de son expérimentation de 1824⁷, Joseph Fourier (1768-1830), mathématicien et physicien français, est considéré comme pionnier dans l'étude de l'effet de serre. Une observation qui sera confirmée, en 1859, par l'Irlandais, John Tyndall (1820-1893), ensuite par le chimiste suédois, Svante Arrhenius (1859-1927), qui verra une corrélation entre la concentration dans l'atmosphère en dioxyde de carbone et l'utilisation des combustibles fossiles ; une des premières interprétations sur le lien entre l'industrialisation de l'activité humaine et le réchauffement climatique⁸. L'observation d'un changement climatique en cours est également évoquée dans le Rapport Charney, commandé par le président américain Jimmy Carter, en 1979, et dont le bilan est alarmant⁹. En 1980, une étude expérimentale sur les carottes glaciaires au Pôle Sud, menée par le glaciologue français, Robert Delmas (1940-2023), confirmera une nouvelle fois le lien entre l'augmentation des températures terrestres et les émissions de CO₂, principal gaz émis par la combustion de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon)¹⁰. Plus tard, dans son article de 1989, « The Greenhouse Effect: Science and Policy », le climatologue américain Stephen Henry Schneider (1945-2010) investigate les mécanismes de perturbations de l'effet de serre, et conclut que les composantes actuelles des sociétés humaines post-modernes (technologiques, économiques, etc.) et la rapidité de leur évolution (vers une accumulation de celles-ci) représentent un danger pour les écosystèmes, et que la poursuite de ces logiques entraînera la Terre dans un déséquilibre naturel nocif¹¹.

Alors que les études sur le climat révèlent, dès le XVIII^e siècle, le potentiel dérèglement climatique, ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XX^e siècle que le réchauffement climatique commence à faire *consensus* scientifique¹². La fin de la Seconde Guerre Mondiale marque le début de la modélisation numérique du climat avec l'arrivée des ordinateurs, dont les capacités de calculs vont révolutionner le traitement des données¹³. Les avancées dans les sciences adjacentes au climat (*i.e.* océanographie, géochimie, etc.) dans les années 1950 vont également participer à l'essor de l'étude climatique. En mars 1950, l'Organisation

⁶ Ibid., 18.

⁷ Jean-Louis Dufresne, « Jean-Baptiste Joseph Fourier et la découverte de l'effet de serre », *La Météorologie* 53 (2006): 2, hal.archives-ouvertes.fr/hal-00113200.

⁸ Fabienne Collard, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2486-2487, no. 1-2 (2021): 6, doi.org/10.3917/cris.2486.0005.

⁹ Ibid., 7.

¹⁰ Ibid., 6.

¹¹ Stephen H. Schneider, « The Greenhouse Effect: Science and Policy », *Science* 243, no. 4892 (1989): 778.

¹² Collard, « Les COP sur les changements climatiques », 6.

¹³ Ibid., 7.

Météorologique Mondiale (OMM) remplace l'Organisation Maritime Internationale (OMI), fondée en 1948, et devient la première référence onusienne en termes de production de données sur l'évolution du climat¹⁴. Si la science du climat est en plein essor, c'est également parce qu'une série d'évènements vont conduire à « une prise de conscience planétaire des conséquences désastreuses de certaines activités humaines sur l'environnement » : l'utilisation de l'arme atomique sur Hiroshima et Nagasaki (1945), la succession de naufrages de pétroliers déversant leurs hydrocarbures dans la mer (*Torrey Canyon*, 1967, *Sea Star*, 1972, *Urquiola*, 1976, etc.), la catastrophe de Tchernobyl (1986), etc¹⁵. En 1972, les Nations Unies organisent la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain (CNUEH) suivi de la Conférence mondiale sur le Climat de Genève, en 1979¹⁶. En quelques décennies, le problème climatique quitte la sphère académique et devient un problème de politique internationale, instauré par les Nations Unies et consolidé par la création du Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat de 1988. Aujourd'hui, ce sont les Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC) qui représentent l'autorité suprême dans l'action climatique internationale. Pourtant, les températures moyennes continuent d'augmenter de manière exponentielle, et le système climatique connaît une dégradation sans précédent.

2. UNE RESPONSABILITÉ :

LE RÔLE DU JOURNALISME DANS UN CONTEXTE D'URGENCE

Existe-t-il une responsabilité journalistique ? Quelle est notre position sur cet enjeu dans le cadre de notre travail ? La sphère médiatique, qui désigne l'ensemble du système de production de l'information et des nouvelles, repose sur le principe démocratique¹⁷. La fonction médiatique, c'est armer (au sens rhétorique du terme) le citoyen du savoir – sur les faits, sur les opinions, sur les enjeux¹⁸. Sans prétendre à la parole du scientifique, le récit médiatique raconte les faits avec une crédibilité qui lui appartient – et à laquelle nous sommes appelés à faire

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid., 7.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Cette considération ne signifie pas que le discours médiatique ne peut pas s'inscrire dans un régime non démocratique. Nous relatons les réflexions de Charaudeau sur la fonction démocratique des médias, dans leur mission d'informer, et de leur importance capitale dans la consolidation de la démocratie.

¹⁸ Patrick Charaudeau, « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », *Communication* [En ligne], vol. 27, no. 2 (2010), mis en ligne le 14 août 2012, journals.openedition.org/communication/3066. doi.org/10.4000/communication.3066. [« section Société et domaines d'activité ».]

confiance¹⁹. C'est ce principe de médiation entre la réalité et la construction du récit informationnel qui lui attribue un rôle sociétal essentiel et unique. C'est la liberté de la presse qui garantit l'institution médiatique comme garde-fou de la démocratie. La machine médiatique est essentielle, mais fragile. Aujourd'hui plus que jamais, la fabrique de l'information est au service du marché – et de ses exigences commerciales – qui impliquent des principes de sélection, de hiérarchisation et de séduction qui s'ajoutent aux intentions démocratiques louables du discours informationnel, sa grande contradiction, selon Patrick Charaudeau²⁰. Elle est aussi produite au départ d'un contexte politique, parfois spectateur, parfois participant. En effet, l'entreprise médiatique est soumise à une série de choix – des choix dont les facteurs déterminants ne cessent d'être révisés. L'information adopte alors une nouvelle fonction: si elle peut générer le débat public, elle est également capable d'exercer une influence sur celui-ci²¹. Ainsi se pose la question du *pouvoir* des médias, dont la parole peut décrédibiliser, soutenir, accuser, informer ou désinformer. Ici s'observe la *valeur d'action* du discours, même écrit²².

Mais la société est traversée par des événements majeurs. Le présent travail s'attarde à la question climatique, considéré comme l'un des plus grands enjeux des sociétés humaines contemporaines. Comme tout enjeu, le problème climatique rassemble divers acteurs : les politiques, les entreprises, les organisations, les médias. De là émerge la problématique : si le discours médiatique détient un certain *pouvoir* – reconnu comme crucial dans l'espace public – et que ce même espace traverse un des plus grands défis de son histoire, le média endosse-t-il une certaine responsabilité ? Recontextualisons. Nous travaillons sur la couverture médiatique de la 27^e Conférence des Parties dans le journal belge *Le Soir* comme échantillon de test sur le discours médiatique sur le réchauffement, alors, existe-t-il une responsabilité journalistique dans ce débat ?

Si l'extension de la responsabilité journalistique génère encore le débat dans le domaine académique, il est certain que les médias ont déjà participé aux nombreux faits de l'Histoire. Des guerres symétriques à asymétriques aux rébellions politiques, les journaux ont montré de leur capacité à faire passer des messages – influençant alors les dynamiques par le pouvoir de l'encre. Souvenez-vous de la presse parisienne de la Révolution française – presse

¹⁹ Ibid., [« section Les médias et l'éthique »].

²⁰ Ibid., [« section Société et domaines d'activité »].

²¹ Christine Servais, « Énonciation journalistique et espace public », *Communication* [En ligne], vol. 32, no. 2 (2013), mis en ligne le 9 avril 2014, journals.openedition.org/communication/5058. doi.org/10.4000/communication.5058. [« section Une énonciation 'objective' »].

²² Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels* (Malakoff : Armand Colin, 2012), 48.

révolutionnaire, donc – qui diffuse les idéaux de la pensée de l'époque²³. Nulle ne peut nier le pouvoir des textes et des titrages, mais la responsabilité journalistique est un équilibre fragile entre Institution, rédacteur et récepteur. Pourtant, l'impact du pouvoir informationnel est remarqué. Mais encore, il existe une position académique selon laquelle la responsabilité journalistique est lourde, et où contester l'existence de cette force d'action fragilise le débat démocratique. Selon Patrick-Yves Badillo dans « De la parfaite adéquation du journalisme à la 'société de l'information' » sur l'importance de former les rédacteurs à l'utilisation de la puissante plume :

« Tant que ce problème ne sera pas clairement posé, et admis, tant que l'information et le traitement journalistique ne seront pas considérés comme des rouages fondamentaux, complexes, délicats, exigeant de très grandes capacités d'analyse situant ce type de fonction à un haut niveau dans la société, il faudra admettre les effets d'une pollution informationnelle aggravant certains problèmes en raison de la désinformation, ou tout au moins d'une mauvaise information. »²⁴

Cette position, nous la partageons dans le cadre de ce travail sur la question climatique et la responsabilité journalistique. Nous postulons que la médiatisation du réchauffement climatique impacte l'opinion publique – en accord avec la littérature – et qu'il est par conséquent primordial de s'intéresser à ce discours en raison de la gravité du contexte économique, politique, et social actuel.

3. UN MÉDIA :

LE SOIR, UN JOURNAL BELGE FRANCOPHONE COMME OBJET D'ÉTUDE

Que connaissons-nous du Soir, le média belge sélectionné pour notre étude ? Fondé en 1887 par Émile Rossel (1836-1887), *Le Soir* est un quotidien généraliste belge francophone qui se veut « journal de référence » au sein de la presse wallonne. Revendiquée comme centriste et progressiste, la ligne éditoriale du *Soir* est reconnue comme de tradition libérale. Il appartient au groupe *Rossel* qui, au côté de *DPG Média* (famille Van Thillo), forme un duopole du paysage médiatique belge²⁵. *Rossel* est détenu par la famille Hurbain-Marchant dont la fortune est

²³ Elyada, Ouzi. « La représentation de l'opinion publique populaire dans la presse parisienne révolutionnaire ». *Annales historiques de la Révolution française*. Société des études robespierristes, 1996: 37. doi.org/10.3406/ahrf.1996.1831.

²⁴ Patrick-Yves Badillo, « De la parfaite adéquation du journalisme à la "société de l'information"... », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2005/1 (2005): 6, Éditions GRESEC, doi.org/10.3917/enic.005.0009.

²⁵ Geuens, Geoffrey, et Jeremy Hamers. « Questions d'actualité. » Université de Liège, Année académique 2023-2024.

estimée à 193 millions d’euros, soit la 131^e fortune belge²⁶. Le groupe possède une large partie du monde médiatique belge et français – dont le dernier rachat date de 2021, lorsque le couple *Rossel-DPG Média* s’emparent de *RTL Belgium* – un phénomène de concentration typique de l’entreprise capitaliste qui consiste en la centralisation des profits, et par conséquent, du pouvoir²⁷. *Rossel* possède près d’une soixantaine de marques, majoritairement des médias. Il est divisé en diverses filiales (*Le Groupe Vlan*, *le Groupe Sudpresse*, *le Groupe l’Union* etc.) dont la société mère est *Rossel & Cie*.

Si nous nous intéressons de plus près au conseil d’administration du groupe *Rossel*, nous retrouvons les huit membres suivants : le président honoraire, Patrick Hurbain, au côté du PDG et président exécutif, Bernard Marchant et Michel Nozière (lequel préside la filiale *Rossel-La Voix*), les deux administrateurs indépendants, Arnaud Laviolette et la société LMAS, et les trois administrateurs, Camille Marchant, Charles Hurbain et Benoit Defourt²⁸. On remarque ici les liens entre le géant des médias et d’autres secteurs économiques. Tant Bernard Marchant qu’Arnaud Laviolette sont des anciens du groupe ING – ce qui relie *Le Soir* au secteur bancaire. Pour sa part, Arnaud Laviolette est également l’ancien directeur financier de la société d’investissement *d’Ieteren* (premier groupe d’importation de véhicules automobiles, dont *Volkswagen*). De surcroît, nous constatons la présence de la société LMAS avec Grégoire Dallemagne (actuel PDG du géant énergétique belge *Luminus*). Monsieur Dallemagne est également à la tête du lobby *FEPEG* (Fédération Belge des Entreprises Électriques et Gazières), constat intéressant dans le conseil d’administration d’une puissance médiatique telle que le groupe *Rossel*. Ce dernier étant également présent chez *Orange Belgique* et *Proximus*. Les divers secteurs économiques de l’énergie, de l’automobile, des finances et des opérateurs de communications existent donc dans le réseau d’influence de la puissance *Rossel*²⁹.

Revenir sur cet organe de direction, c’est tisser des liens entre la gestion d’une institution et son rattachement au capital. Sur la base d’un système inévitablement tentaculaire, incarné par chacun des membres du conseil d’administration et leurs activités économiques indépendantes, mais connexes. Cela permet, alors, d’établir les relations entre *capital* et *pouvoir* ; la centralisation des médias supposant un monopole de l’information, dictée par la logique économique³⁰. Nous suivons donc les flux du capital comme ceux des intérêts, tel est

²⁶ Ibid.

²⁷ Verbauwheide, Michaël. « Et tout à coup, il n’y en avait plus que deux : le danger de la concentration des médias. » *Solidaire*, 13 octobre. Accédé le 28 juillet 2024. www.solidaire.org/articles/et-tout-coup-il-n-y-en-avait-plus-que-deux-le-danger-de-la-concentration-des-medias.

²⁸ Rossel. www.rossel.be/.

²⁹ Geuens et Hamers, « Questions d’actualité. »

³⁰ Geuens, Geoffrey. « Experts, médias et idéologies. » Université de Liège, Année académique 2022-2023.

le fonctionnement de l'entreprise capitaliste. Ainsi, après avoir évalué le conseil d'administration du *Soir*, nous relevons la présence de réseaux d'influence issus de diverses industries (automobile, énergétique, etc.) que nous reconnaissons comme des variables potentielles dans la production du discours des médias rattachés à *Rossel*.

4. UN ÉVÉNEMENT :

LA 27^E ÉDITION DES CONFÉRENCES DES PARTIES DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Quelles décisions ressortent de la conférence égyptienne, l'événement médiatique sélectionné dans le cadre notre investigation ? Vous trouverez ci-dessous une fiche technique récapitulative du dialogue de Charm el-Cheikh. Cette section ne se veut pas analytique, au contraire, elle expose les décisions principales de la COP27, de manière strictement descriptive. La fiche technique sert de contexte à l'analyse qui suit.

27^E ÉDITION DES CONFÉRENCES DES PARTIES (COP27) (CM17) – (CMA4)

ORGANISATEUR	PRÉSIDENT	LIEU
Egypte d'Abdel Fattah al-Sissi.	Sameh Choukri (ministre égyptien des Affaires Étrangères).	Charm el-Cheikh.
DURÉE	PARRAINAGE PRINCIPAL	SPONSORS PRINCIPAUX
Du 6 au 20 novembre 2022 (prolongation de 37h).	<i>Coca-Cola</i> .	<i>Siemens Energy, Vodafone, BCG, Google, Cisco, IBM, Microsoft, Egyptair, GM</i> ³¹ .

DÉCISIONS

[Décision phare] La création d'un fonds pour pertes et dommages destiné aux pays en développement « particulièrement vulnérables », dont la contribution a vocation à être étendue au cours des prochaines négociations, impliquant la participation éventuelle de certains pays émergents à son financement³². Décision de principe (paramètres non déterminés).

³¹ Clarisse Albertini, « Coca-Cola, EgyptAir... les sponsors controversés de la COP27 », *Reporterre*, 10 novembre 2022, www.reporterre.net/Coca-Cola-EgyptAir-les-sponsors-controverses-de-la-COP27.

³² Moneer, Zeina. « COPs in the MENA Region: Green Washing or Changing Scenario? » *Strategic Sectors, Economy & Territory*, (2024): 298.

La décision de revoir le système des droits de polluer par la distinction des « crédits d'émissions » des « contributions de mitigation »³³.

Une invitation à s'engager davantage dans la lutte contre le réchauffement climatique. Réaffirmant l'état d'urgence actuel, le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh souligne l'importance de travailler de concert pour (1) investir davantage dans le développement durable, notamment via le déploiement de nouvelles technologies et le recours aux énergies renouvelables ; (2) contribuer à la recherche pour assurer la transition ; (3) considérer les aides financières, en particulier à destination des pays en voie de développement, reconnus comme plus vulnérables dans la crise climatique ; (4) protéger les forêts et les océans des effets néfastes du réchauffement ; (5) réfléchir à des techniques de communication politiques favorisant un dialogue international, notamment via la représentation des jeunes générations dans les négociations³⁴.

Une demande aux Parties de promouvoir les pratiques de l'agriculture durable, selon un travail conjoint sur l'agriculture et la sécurité alimentaire³⁵.

Une invitation à l'abandon progressif du charbon. Annulation de la proposition retenant l'ensemble des combustibles fossiles³⁶.

Un abandon du programme de travail sur la mitigation de Glasgow³⁷.

Un encouragement du Comité de l'Adaptation à continuer de travailler sur l'adaptation au réchauffement climatique, notamment sur la question de la finance³⁸.

Une invitation aux parties à réviser leurs objectifs climatiques destinés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cas où leurs ambitions actuelles ne leur permettraient pas d'atteindre l'objectif fixé par *l'Accord de Paris*³⁹.

³³ Daniel Tanuro, « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. Il ne reste que la lutte », *Contretemps*, le 11 décembre 2022, <https://www.contretemps.eu/cop-27-bilan-victoire-fossile-charm-el-cheikh/>.

³⁴ Convention-cadre sur les changements climatiques, « Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh », 20 novembre 2022, 3-13, unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2022_L21F.pdf.

³⁵ Convention-cadre sur les changements climatiques, « Decision -/CP.27 Joint work on implementation of climate action on agriculture and food security », page 4, unfccc.int/sites/default/files/resource/cop27_auv_3ab_Koronivia.pdf.

³⁶ Paloma Moritz, « On fonce dans le mur : la COP27 à côté de la plaque », *Blast*, 15:55-16:20, <https://www.youtube.com/watch?v=of0UH95cWzk>.

³⁷ Daniel Tanuro, « COP 27 ».

³⁸ Convention-cadre sur les changements climatiques, « Matters relating to adaptation: report of the Adaptation Committee and review of the progress, effectiveness and performance of the Adaptation Committee », version 3/12/2023 22:00, page 3, unfccc.int/sites/default/files/resource/Adaptation_Committee_0.pdf.

³⁹ Paloma Moritz, « On fonce dans le mur ».

III. ANALYSE DE CONTENU

1. MÉTHODE DE L'ANALYSE DE CONTENU

Avant d'aborder la méthodologie de la première partie de ce travail, il est essentiel de considérer les éléments suivants.

Deux méthodes sont appliquées à ce travail : la méthode d'analyse de contenu et la méthode d'analyse des intervenants. Cette section traite de la méthode d'analyse de contenu – qui représente la majeure partie du travail. Celle-ci a été menée antérieurement à l'analyse des intervenants. Dans cette partie on trouve la constitution du corpus. À titre d'information, la méthode d'analyse des intervenants sera sensiblement plus courte. Cette répartition des méthodes se veut claire et cohérente. Bien entendu, notre approche analytique globale est commune aux deux méthodes d'analyses.

La méthodologie de l'analyse de contenu est structurée en cinq points : (1) Conception de recherche ; (2) Collecte des données ; (3) Catégories thématiques ; (4) Approche analytique ; (5) Limites de la recherche.

1.1 CONCEPTION DE RECHERCHE

Notre étude adopte une méthode mixte (*i.e.* qualitative et quantitative) sur base d'une analyse manuelle (*i.e.* sans recourir à la technologie informatique).

L'étude de notre couverture médiatique repose d'abord sur une approche qualitative. La recherche qualitative est l'approche pluridisciplinaire de l'information comme un récit socialement construit⁴⁰. Elle vise à dégager les composantes du discours médiatique (sociales, historiques, commerciales, politiques) et à analyser leurs effets sur la société⁴¹. À titre d'exemple, dans le cadre de notre étude, l'exposé sur les représentations des causes et des conséquences du réchauffement climatique dans le discours sur la COP27 (point 3.1.1) impliquera une analyse des exigences commerciales des médias, du discours institutionnel et une critique idéologique. La méthode qualitative est au carrefour de multiples disciplines (la sociologie, les sciences politiques, la rhétorique, l'histoire, etc.) en ce qu'elle valorise une

⁴⁰ Bonnie S. Brennen, *Qualitative research methods for media studies* (Londres: Routledge, 2021), 4.

⁴¹ *Ibid.*, 5.

approche contextuelle du discours⁴². Afin de préparer l'étude de notre couverture médiatique, nous avons défini le terrain de recherche via une série de lectures sur (1) le discours écologique et ses implications dans le débat public, (2) l'analyse du discours médiatique, (3) l'histoire des structures onusiennes dans le domaine de l'action climatique, (4) les résultats de la recherche scientifique sur le discours médiatique sur le climat comme sur les Conférences des Parties, (5) l'analyse rhétorique des discours institutionnels, (6) l'histoire, l'organisation et la structure des Conférences des Parties, (7) le bilan de la 27^e Conférence des Parties dans la littérature scientifique, dans les rapports de la CNUCC et dans les médias, (8) le discours environnementaliste et écosocialiste. Pour chaque point, les lectures⁴³ sont :

- (1) L'ouvrage *Greenwashing: manuel pour dépolluer le débat public* (2022), sous la direction d'Aurélien Berlan (Docteur en philosophie), Guillaume Carbou (Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et Chercheur en analyse du discours sur l'écologie dans l'espace public) et Laure Teulières (Historienne contemporanéiste). L'ouvrage *Pour une écologie du 99% : 20 mythes à déboulonner sur le capitalisme* (2021), par Frédéric Legault (enseignant en sociologie et Doctorant en économie post-capitaliste), Arnaud Theurillat-Cloutier (Enseignant en philosophie et Doctorant en sociologie) et Alain Savard (conseiller syndical et Docteur en sciences politiques). L'ouvrage *Nos mythologies écologiques : déconstruire les idées reçues sur le changement climatique* (2022), de Renaud Duterme (Professeur de géographie).
- (2) Les articles scientifiques « Qualitative research methods for media studies » (2021), de Bonnie Brennen (Professeur de journalisme à l'Université Marquette) et « Thematic analysis: Striving to meet the trustworthiness criteria » (2017), de Lorelli S. Nowell, Jill M. Norris, Deborah E. White et Nancy J. Moules (Université de Calgary).
- (3) L'ouvrage *Le grand sabotage climatique* (2023), de Fabrice Nicolino (Journaliste d'investigation).
- (4) Tous les articles scientifiques et thèses de doctorat cités dans l'analyse de contenu.
- (5) L'ouvrage *Analyser les discours institutionnels* (2012), d'Alice Krieg-Planque (Maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication).

⁴² Bonnie S. Brennen, *Qualitative research*, 4.

⁴³ Dans la section qui suit, vous trouverez une liste des sources consultées dans la recherche documentaire préalable à ce travail. Toutes les références sont dans la bibliographie.

- (6) L'article « Les COPs sur les changements climatiques » (2021) de Fabienne Collard (Chercheuse en sciences économiques). La section qui nous intéresse est celle concernant la structure des Conférences des Parties.
- (7) Les sources d'information utilisées dans l'étude la COP27 sont : les médias *Contretemps*, *Reporterre*, *The Guardian*, *Le Monde* et *Eco Vert*, le décryptage de Paloma Moritz, journaliste écologie et société, intitulé « On fonce dans le mur : la COP 27 à côté de la plaque » sur le site d'information *Blast*, ainsi que le travail scientifique de Zeina Moneer (Chercheuse en politique environnementale et spécialiste de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)), intitulé « COPs in the MENA region. Green Washing of Changing Scenario ? » (2023).
- (8) L'ouvrage *Trop tard pour être pessimistes! Ecosocialisme et effondrement* (2020) de Daniel Tanuro, ingénieur agronome et environnementaliste, fondateur de l'ONG « Climat et Justice sociale » et collaborateur avec *Le Monde Diplomatique*.

Ces lectures permettent une compréhension globale des phénomènes étudiés (*i.e.* le discours médiatique, les phénomènes de cadrage, les effets des médias sur l'affaire climatique). Elles ont été réalisées préalablement à la construction du corpus sur plusieurs mois. Par conséquent, ces connaissances ont été mobilisées dès l'analyse préliminaire des articles, dans un effort global d'étudier la couverture médiatique dans son contexte.

La méthode de l'analyse thématique a été privilégiée dans l'analyse du contenu des articles. L'analyse thématique est une méthode de tri de datas au sein de catégories thématiques évolutives⁴⁴. Pour ce faire, un numéro a été attribué à chaque article. Pour chacun d'entre eux, une fiche technique leur a été assignée dans laquelle nous avons décrit les phénomènes observés dans une analyse individuelle. À la fin du processus, nous avons tiré des thématiques de chaque article. La création d'une thématique s'apparente à celle d'un « tableau » dans lequel s'inscrivent les articles correspondants par le numéro assigné (ou par nombre de mentions). Au fil de l'analyse, des nouvelles thématiques apparaissent⁴⁵. D'autres sont amenées à disparaître lorsqu'elles comportent une quantité négligeable d'articles⁴⁶. Dans certains cas, deux thématiques ont fusionné, ou à l'inverse ont été divisées en sous-catégories⁴⁷. L'analyse

⁴⁴ Lorelli S. Nowell, Jill M. Norris, Deborah E. White et Nancy J. Moules, « Thematic analysis: Striving to meet the trustworthiness criteria, » *International journal of qualitative methods* 16, no. 1 (2017): 9, <https://doi.org/10.1177/160940691773384>.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

thématique dans l'approche qualitative permet de dégager les principales tendances d'un corpus délimité et favorise une meilleure structuration des arguments analysés⁴⁸. Le corpus de cette étude étant de 177 pages d'articles de presse, la division des idées exprimées dans ceux-ci en thématiques semblait être un moyen économique de décrire les lignes idéologiques du média. Les différentes thématiques sont présentées dans la section trois de cette partie. À titre d'exemple, voici la fiche technique de l'article numéro quatre :

FICHE TECHNIQUE N°4 / 2022: l'année pour mettre fin au déclin de la santé des océans (9.5.22)	
OBSERVATIONS	THEMATIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Article porte sur l'importance de la santé des océans pour l'homme => l'océan est en danger => cause : augmentation des émissions de carbone (sans mention de responsables, avec mention des conséquences [sur l'océan] et rapport santé humaine / sensibilisation). - « Si <u>nous</u> continuons sur cette lancée » : [rhétorique] utilisation du pronom personnel « nous » : globalisation du phénomène et effet de culpabilisation. - Les acteurs de la société et les dirigeants et les rencontres internationales sur le climat présenté comme solutions au RC. - Promotion de la durabilité. - « La prise d'une telle décision lors de la COP de cette année changerait radicalement la donne pour les zones marines protégées et donc pour la santé des océans » crédibilisation de la COP 27. - Message d'espoir et demande d'engagements à l'échelle individuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revient sur le <i>phénomène du RC</i> (thématique principale, plus de 3 paragraphes) => mention des <i>conséquences</i> du surplus de GES, sans mention des <i>causes</i> ni <i>responsables</i> du surplus de GES. - <i>Crédibilité</i> COP27 comme autres rencontres internationales comme solutions. - <i>Espoir</i> pour la COP27. - Article pré COP// sans mention pertes et dommages. - Article pré COP// sans mention relations Nord-Sud sur le dossier perte et dommages - <i>Solutions</i> COP, développement durable, gestes individuels. - Sans mention des raisons pour lesquels le réchauffement persiste malgré les rencontres internationales.
CONCERNE : analyse de contenu SITUATION TEMPORELLE : pré-COP27 ANALYSE LE : lundi 26 février 2024	

Lorsque chaque article a été analysé et distribué dans les thématiques qui lui correspond, nous avons convertis en pourcentage ou en nombre de mentions d'articles dans chaque « tableau » dans un double objectif : (1) une observation chiffrée est plus explicite qu'une suite de numéros d'articles ; (2) une observation chiffrée permet de déterminer une tendance comme minoritaire

⁴⁸ Nowell et al., « Thematic Analysis, » 4.

ou majoritaire sur une échelle. Le calcul a été réalisé sur le programme *Excel*. Par conséquent, nous avons fait le choix d'enrichir notre méthode avec une approche quantitative.

Dans le cadre de ce mémoire, le travail d'analyse préalable à l'écriture a été réalisé manuellement. Cela signifie qu'aucun programme informatique n'a été employé pour analyser les datas. Depuis quelques années, la recherche scientifique sur les médias utilise des systèmes informatiques pour quantifier les données. Cependant, l'analyse manuelle est toujours de coutume, notamment dans les études des cadrages médiatiques⁴⁹. La présence exclusive de codeurs humains dans l'analyse des médias comporte des avantages : une étude sur l'analyse de contenu des médias qui compare les méthodes manuelles et automatisées indique que l'analyse manuelle génère moins de biais étant donné que le cerveau humain est plus performant dans sa compréhension des significations qu'un ordinateur⁵⁰.

1.2 COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données générale concerne l'analyse de contenu comme l'analyse des intervenants.

Cette étude investigate la couverture médiatique de la COP27 à travers *Le Soir* en raison du fait qu'il est le quotidien national francophone le plus lu du territoire belge. Dans l'étude des couvertures médiatiques, il est préférable de choisir le média national principal du pays⁵¹. La longueur des articles a également aiguisé notre intérêt pour ce média : *Le Soir* produit, de manière générale, des articles de deux à trois pages de textes, favorisant alors une analyse plus approfondie.

Les articles ont été sélectionnés une première fois sur la base de données *Europresse* dans une recherche avancée avec comme source « Soir, Le » et comme objet de recherche « COP27 » qui a généré 54 résultats, principalement des articles entre le 6 et le 20 novembre, correspondant à la période pendant laquelle s'est déroulé la conférence de Charm el-Cheikh. Dans une seconde collecte des données, cette fois-ci sur le site officiel du *Soir*, une nouvelle recherche a été effectuée avec le mot clé « COP27 », qui a donné 193 résultats – parmi ces

⁴⁹ Rutger De Graaf et Robert Van Der Vossen, « Bits versus brains in content analysis: Comparing the advantages and disadvantages of manual and automated methods for content analysis, » *Communications* 38, no. 4 (2013): 433, doi/10.1515/commun-2013-0025/html.

⁵⁰Ibid., 439.

⁵¹ Raniji Murali, Aishwarya Kuwar, et Harini Nagendra, « Who's Responsible for Climate Change? Untangling Threads of Media Discussions in India, Nigeria, Australia, and the USA, » *Climatic Change* 164 (2021): 4, <https://doi.org/10.1007/s10584-021-03031-1>.

résultats, les 54 articles déjà comptabilisés. La seule différence est que la recherche sur *Le Soir*⁵² répertoriait les articles avant, pendant, et après la COP27 sur une période allant de 2021 à 2023.

Dans le cadre de notre étude, nous avons fait le choix d'étudier la couverture médiatique du *Soir* sur les trois temporalités. Les raisons qui expliquent ce choix sont les suivantes : plus l'espace temporel est long, plus il est possible de dégager de l'analyse textuelle les attentes, les réactions contextuelles, et le bilan de la COP. Cette démarche enrichi l'analyse, en ce qu'elle prend en compte ce qui précède et ce qui succède à la Conférence : les alertes des scientifiques, le contexte de la crise énergétique, les informations organisationnelles cruciales à l'analyse – « Greta Thunberg ne se rendra pas à la COP27 'pour beaucoup de raisons'⁵³ » – ainsi que les synthèses bilan de Charm el-Cheikh à l'aube de la Conférence de Dubaï.

Les 193 articles ont alors été soumis à un premier tri (retirer les doublons et les dépêches), puis à un second tri (retirer les articles qui ne sont pas appropriés à l'analyse approfondie). L'élimination des doublons et des dépêches nous a laissé avec 107 articles. Parmi ce total, et après une analyse individuelle de chacun d'entre eux, six articles ont été retirés.

ARTICLE RETIRÉ	RAISONS DE SON ÉLIMINATION
(1) « La COP 27 sera organisée en Égypte, la COP 28 aux Émirats arabes unis » (14/11/21)	Le contenu de cet article est purement informationnel, il indique les lieux et l'agenda des prochaines Conférences des Parties. Par conséquent, le contenu de cet article n'est pas intéressant pour une analyse qualitative.
(2) « Ocean Viking : violent bras de fer entre la France et l'Italie » (11/11/22)	Cet article est hors sujet, la COP27 n'est mentionnée que dans le contexte d'une rencontre entre Giorgia Meloni et Emmanuel Macron, et porte sur un sujet autre.
(3) « La Star Academy a montré l'autre visage de la génération Tik Tok » (23/11/22)	Cet article est un hors sujet, la COP27 est mentionnée dans l'introduction, mais l'article ne porte pas sur cet événement.
(4) « Les douze travaux herculéens du nouveau président brésilien » (2/1/23)	Cet article traite du profil du nouveau président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva et ne fait que mentionner la COP27 à son agenda.
(5) « La nouvelle 'capitale' d'Égypte est encore une ville fantôme » (27/01/22)	Cet article examine l'avancée des travaux au Caire, et rappelle la COP27 comme prochain événement en Égypte. Il n'est, par conséquent, pas valable pour notre analyse.
(6) « La méfiance entre le Nord et le Sud mine la COP27 qui se prolonge » (19/11/22)	Le sujet de cet article est valable, cependant, nous avons privilégié des articles plus longs sur ce sujet, au vu de sa pertinence.

⁵² L'abonnement offert par *Le Soir* en collaboration avec l'Université de Liège a permis l'accès à tous les articles.

⁵³ AFP, « Greta Thunberg ne se rendra pas à la COP27 'pour beaucoup de raisons' », *Le Soir*, 31 octobre 2022, www.lesoir.be/474319/article/2022-10-31/greta-thunberg-ne-se-rendra-pas-la-cop27-pour-beaucoup-de-raisons.

En ce qui concerne la numérotation des articles, remarquez que les numéros ne sont pas toujours cohérents. En réalité, les articles ont d'abord reçu un numéro avant le second tri dans le but de faciliter l'élimination de certains. Les adaptations dans le corpus ont ensuite amené à des changements de numérotation. Afin d'éviter les doublons, nous leur avons assigné un numéro aléatoire. Il existe également un numéro « bis », une indication de la proximité thématique entre deux articles. Par conséquent, la numérotation n'est pas toujours chronologique. De plus, il convient de rappeler que les numéros des articles n'ont aucune importance dans l'analyse.

1.3 LES CATÉGORIES DE L'ANALYSE THÉMATIQUE

Comme défini dans la conception de recherche, nous avons choisi l'analyse thématique comme méthode principale pour l'analyse du contenu. Ces thématiques ont fait l'objet de calculs (approche quantitative) et sont la base d'une analyse approfondie et contextuelle (approche qualitative). Cette section aborde en détail la description de chaque catégorie thématique. Les résultats obtenus font l'objet de la partie qui suit (résultats).

L'étude du discours du *Soir* sur la COP27 est au croisement d'une multitude d'autres discours. En réalité, lorsque le journaliste couvre une Conférence des Parties, il couvre également une série de sujets connexes. De fait, ces rencontres internationales s'inscrivent dans des contextes précis, et chaque élément de contexte influe sur elles, et ainsi, sur le discours. Dans cette étude, nous étudions le discours sur le dialogue de Charm el-Cheikh à travers l'analyse de ses discours associés. En effet, notre travail porte sur une analyse globale de la médiatisation du réchauffement climatique, nous obligeant alors à investiguer tous les débats générés dans et à partir de cette COP27. Ainsi, les catégories thématiques qui font l'objet de cette étude sont variées. À l'intérieur de ces multiples catégories, nous cherchons à récolter un maximum d'information sur les grandes lignes idéologiques du discours du *Soir*. Les catégories thématiques ne sont pas préétablies. Dans cette section, les thématiques présentées sont celles obtenues dès la fin de l'analyse individuelle des articles. Les catégories thématiques ont été divisées en huit volets :

- (1) Le changement climatique comme phénomène
- (2) La conférence de Charm el-Cheikh : victoire ou défaite ?
- (3) Les solutions au réchauffement
- (4) Les raisons du maintien de la trajectoire du réchauffement

- (5) Présence et absence de discours
- (6) L’occidentalisme
- (7) L’Égypte au cœur du débat
- (8) Les acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique
- (9) Les activistes

Chacun de ces volets constitue une forme d’interdiscours⁵⁴. Ces huit volets comportent douze catégories thématiques distinctes. Ci-dessous est dressée une description détaillée de chaque volet et des techniques de distribution des articles associés ou des nombres de mentions. Pour une meilleure clarté, les volets sont numérotés (1-9) et les catégories thématiques sont alphabétisées (A-M).

1.3.1 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMME PHÉNOMÈNE

1.3.1.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE A : LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L’ensemble des articles du *Soir* traite inévitablement de la question climatique – objet principal des Conférences des Parties. Cependant, au sein de ce large corpus, sont distingués (1) les articles qui amènent le sujet de la COP à travers le phénomène du changement climatique. Ces articles ont la particularité de mentionner les causes et/ou les conséquences et/ou les responsables du surplus de gaz à effet de serre ; (2) Les articles qui se limitent au traitement des négociations onusiennes et au processus politique qui s’y rapporte sans les rattacher au contexte du réchauffement. Cette distinction peut être nuancée. Les articles ne paraissent qu’une fois dans une de ces deux divisions. Observons quelques exemples :

« L’augmentation des émissions de carbone provoque une acidification des océans, ce qui amoindrit leur capacité à préserver la vie sous-marine et terrestre. Les déchets plastiques étouffent les océans. [...] Enfin, lors de la COP27 de la CCNUCC, qui se tiendra à Charm el-Cheikh en novembre, nous devons tous faire preuve d’ambition et de détermination politique en matière d’adaptation aux changements climatiques et de financement, deux aspects nécessaires pour infléchir la courbe vers plus de sécurité, d’équité et de durabilité »⁵⁵.

⁵⁴ Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, 189.

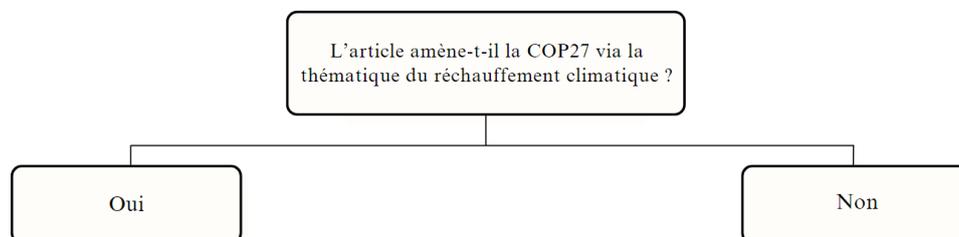
⁵⁵ Peter Thomson, “2022: l’année pour mettre fin au déclin de la santé des océans,” *Le Soir*, 9 mai 2022, www.lesoir.be/441003/article/2022-05-09/2022-lannee-pour-mettre-fin-au-declin-de-la-sante-des-oceans.

Dans ce fragment, l'emphase est mise sur les réalités biophysiques du réchauffement climatique, notamment via la mention d'une de ses multiples conséquences, l'« acidification des océans ». Ensuite vient la COP27 en réponse à ce phénomène. Par conséquent, l'article est situé dans le contexte environnemental et appartient à la première division.

« Le roi Charles III ne se rendra pas à la COP27 prévue en novembre en Égypte, après que la Première ministre se soit opposée à sa participation, a rapporté samedi soir le Sunday Times. [...] Une source royale a indiqué au journal qu'il n'y avait 'pas de mystère que le roi était invité' à la COP27. Mais 'il a dû réfléchir très sérieusement aux étapes à franchir pour sa première tournée à l'étranger' et le sommet pour le climat n'en fera pas partie »⁵⁶.

En opposition avec le premier exemple, ce second fragment semble détaché de son contexte. En effet, l'information qui indique que « le roi Charles III ne se rendra pas à la COP27 » et les implications que cela pourrait avoir sur la politique environnementale britannique relève évidemment de la thématique du changement climatique. Cependant, elle n'est pas située dans un contexte plus large et ne concerne pas le réchauffement en tant que *phénomène*, mais plutôt comme un processus politique qui sort du cadre du monde réel.

Tableau 1. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique A



1.3.1.2 CATÉGORIE THÉMATIQUE B : APPROCHE TRIDIMENSIONNELLE DU RÉCHAUFFEMENT

La catégorie thématique A a permis une première division des articles. Dans cette seconde catégorie thématique, nous allons soumettre les articles « qui amènent la COP27 via la thématique du réchauffement climatique » à une analyse tridimensionnelle : la mention des causes du surplus de GES, des conséquences du surplus de GES et des responsables du surplus

⁵⁶ AFP, « Le roi Charles III n'ira pas à la COP27 en Égypte, suite à l'opposition de la Première ministre », *Le Soir*, 2 octobre 2022, www.lesoir.be/468779/article/2022-10-02/le-roi-charles-iii-nira-pas-la-cop27-en-egypte-suite-lopposition-de-la-premiere.

de GES. Ces trois dimensions visent à déterminer la qualité de la représentation du récit climatique. Naturellement, les articles peuvent figurer dans plusieurs dimensions. La simple mention d'un de ces trois éléments suffit pour qu'un article leur soit attribué.

Pourquoi « du surplus de GES » ? Prenons l'exemple des causes du réchauffement : si nous indiquons « surplus de GES », nous évitons de comptabiliser les phrases telles que « le réchauffement climatique est causé par l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère » comme des réelles indications causales. Nous savons que la cause directe du réchauffement planétaire est principalement l'accumulation de GES. Cependant, c'est *la nature* de ses émissions qui est déterminante dans le débat public.

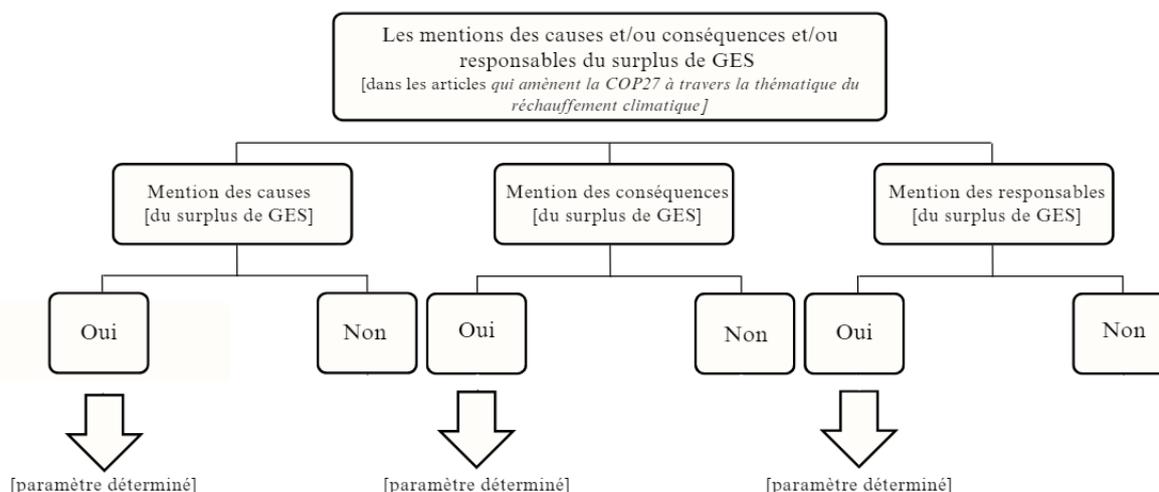
Le réchauffement climatique peut être étudié à travers une approche tridimensionnelle. Cette méthode permet de dégager les grands éléments de contextes : responsable – cause – conséquence. Cette approche est aussi la manière la plus économique de capter le récit climatique du *Soir*. En comptabilisant les propositions choisies par le média et le nombre de mentions de celles-ci, nous pouvons déjà déterminer une ligne idéologique. La diversité de choix qui englobe ces trois dimensions confère à cette catégorie thématique un angle de recherche intéressant.

Par « conséquences du surplus de GES », nous entendons : les phénomènes climatiques extrêmes (incendies, inondations, canicules...), le réchauffement exponentiel de la planète (prédictions de la température globale), l'impact sur la biodiversité, les conséquences sur la disponibilité de l'eau, les divers effets sur la flore, la fonte des glaces, les effets sur l'océan, l'impact sur les conditions de vie des êtres humains et non-humains (déséquilibres de la santé, migrations...), les conséquences sur l'économie, sur les sociétés humaines, etc. Au sein de l'échantillon, la conséquence la plus médiatisée est déterminée.

Par « causes du surplus de GES », nous entendons : l'utilisation de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), la déforestation, la production agricole, le productivisme, la persistance des régimes capitalistes, les logiques industrielles et économiques de l'ère moderne, etc. Au sein de l'échantillon, la cause la plus médiatisée est déterminée.

Par « responsables du surplus », nous entendons : les entreprises fossiles, les multinationales, les politiques reposant sur l'énergie fossile, sur les économies capitalistes, sur l'exploitation du sol et des océans, les pays industrialisés, les logiques industrielles, économiques, et politiques conduisant à des effets néfastes sur les émissions de GES, les responsables de l'agriculture et de la pisciculture intensives, les lobbies (du numérique, des énergies fossiles, de l'automobile, du textile...), etc. Au sein de l'échantillon, le responsable le plus médiatisé est déterminé.

Tableau 2. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique B



1.3.2 LA CONFÉRENCE DE CHARM EL-CHEIKH : VICTOIRE OU DÉFAITE ?

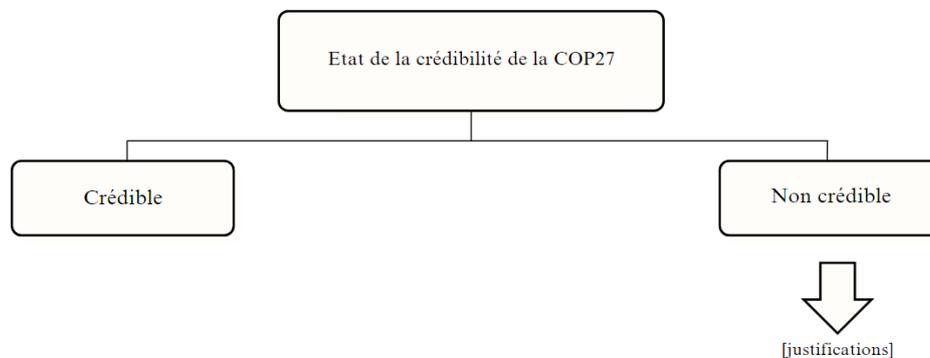
1.3.2.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE C : ÉTAT DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA COP27

Dans cette étude du discours sur la conférence de Charm el-Cheikh, les articles sont divisés en fonction de la crédibilité qu'ils accordent à la Conférence des Parties en tant que *système*, c'est-à-dire, en tant que 27^e édition d'une série de rencontres conçues pour lutter contre le changement climatique. Un article peut être comptabilisé comme faisant de la Conférence un objet « crédible » ou « non crédible ». Dans les cas où un article est classé dans la subdivision « non crédible », la/les raison(s) de son manque de crédibilité sera/seront mentionnée(s). Dans *Le Soir*, la Conférence est dépeinte comme crédible lorsque :

- Aucune critique n'a été formulée à son égard
- Son existence présente un enjeu pour la politique environnementale mondiale
- Elle est attendue ou espérée
- Les acteurs qui y participent voient leur crédibilité renforcée
- Elle est annoncée comme décisive
- Le système auquel elle appartient (c.-à-d. les structures onusiennes qui assurent son fonctionnement) est présenté comme légitime et irréprochable
- L'ensemble des éléments qui perturbent son image n'est pas mentionné (ex. : sponsor *Coca-Cola*).

Dans certains cas, ces critères peuvent être nuancés. À titre d'exemple, dans le cas du critère « aucune critique n'a été formulée à son égard », il est possible que la présence d'une critique ne compromette pas sa crédibilité. Prenons l'exemple des engagements des Parties qui n'ont pas été respectés dans le passé : leur mention constitue-t-elle une attaque à la crédibilité des Conférences ? Ou bien renforce-t-elle la pertinence des décisions adoptées lors de ces réunions en sanctionnant leur non-respect ? Nous considérons que la simple critique de l'inaction des Parties ou du manque de respect des engagements comme n'entamant pas forcément sa crédibilité.

Tableau 3. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique C



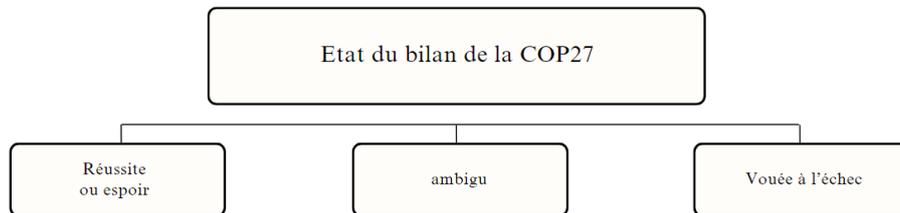
1.3.2.2 CATÉGORIE THÉMATIQUE D : BILAN 1

En ce qui concerne le bilan de la COP27, nous catégorisons tous les articles selon les options « réussite ou espoir », « ambigu » ou « vouée à l'échec » en fonction du discours général de l'article. Quel sera/est/a été le bilan de la Conférence de Charm el-Cheikh ? Plusieurs types de discours peuvent amener à ces conclusions. Voici quelques exemples :

- L'article a formulé plusieurs critiques envers la conférence [*plutôt vouée à l'échec*]
- L'article a dépeint l'évènement comme particulièrement négatif [*plutôt vouée à l'échec*]
- L'article dépeint l'évènement comme particulièrement positif [*plutôt réussite ou espoir*]
- L'article se présente comme ambigu en considérant la conférence comme un évènement positif comme négatif [*plutôt ambigu*]
- L'article fait part de ses espoirs et de ses attentes [*plutôt réussite ou espoir*]
- L'article félicite une décision ou une Partie [*plutôt réussite ou espoir*]

- L'article décrit un évènement qui pourrait mettre à mal la conférence [*plutôt vouée à l'échec*]

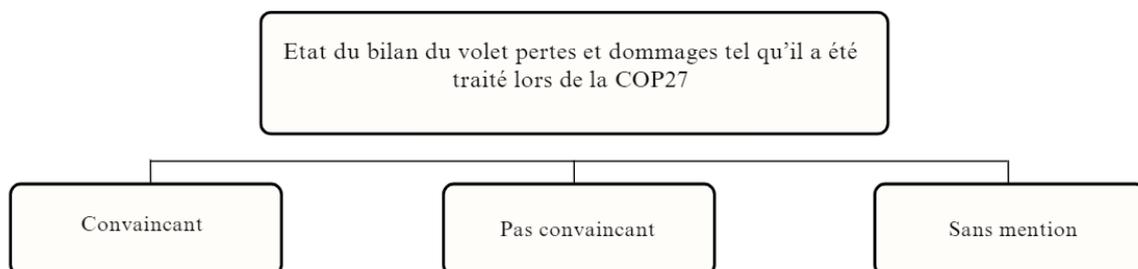
Tableau 4. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique D



1.3.2.3 CATÉGORIE THÉMATIQUE E : BILAN 2

Afin de mieux traiter la couverture médiatique de la conférence, nous nous intéressons aux regards du *Soir* sur son bilan. En ce qui concerne le traitement des pertes et dommages – dossier principal de la conférence – le bilan de COP27 est-il considéré comme « convaincant », « pas convaincant » ou « sans mention » ? Chaque article est comptabilisé dans une de ces catégories.

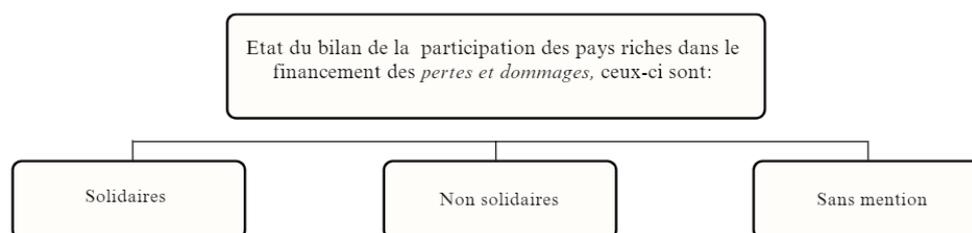
Tableau 5. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique E



1.3.2.4 CATÉGORIE THÉMATIQUE F : BILAN 3

Dans le but d'approfondir cette recherche, et toujours sur la question des pertes et dommages, nous reclassons tous les articles selon leur discours sur la qualité de la participation des pays riches dans les fonds d'adaptation au changement climatique destinés aux pays en voie de développement. Pour ce faire, les articles sont classés selon les catégories « solidaires », « non solidaires » ou « sans mention ».

Tableau 6. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique F



1.3.3 LES SOLUTIONS AU RÉCHAUFFEMENT

1.3.3.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE G : LES SOLUTIONS AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les rencontres internationales sur le climat et le discours sur les solutions au réchauffement sont intrinsèquement liés. La question du changement climatique est brûlante et amène à différentes lectures des possibilités de solutions au problème. Afin de répertorier les solutions suggérées par *Le Soir*, nous proposons la classification suivante :

Les différentes approches pour lutter contre le changement climatique ne sont pas préétablies. Chaque article sera catégorisé en fonction de son discours. Si l'article ne discute pas des solutions au réchauffement, il sera catégorisé dans la division « sans mention ». Dans le cas où il existe un discours sur une quelconque stratégie pour faire face à ce défi, qui peut faire l'objet d'une simple phrase, l'article sera redistribué dans la division « avec mention » puis dans la proposition associée. Si celle-ci n'existe pas, nous l'ajoutons. À titre d'exemple, dans la séquence « s'il ne sort pas de son addiction aux énergies fossiles, une partie de la planète deviendra franchement inhabitable pour l'être humain⁵⁷ » nous considérons qu'il existe un discours sur les solutions et plus spécifiquement sur [la réduction ou la sortie des énergies fossiles].

Dans le volet « La conférence de Charm el-Cheikh : victoire ou défaite ? », les articles ont été redistribués en fonction du niveau de crédibilité qu'ils accordent à la conférence. Nous considérons que la crédibilisation des Conférences des Parties peut se rapporter à un discours sur les solutions. En effet dans la séquence « lors de la COP27 de la CCNUCC, qui se tiendra à Charm el-Cheikh en novembre, nous devons tous faire preuve d'ambition et de détermination politique⁵⁸ », le rédacteur affirme que ces rencontres internationales font parties de la solution

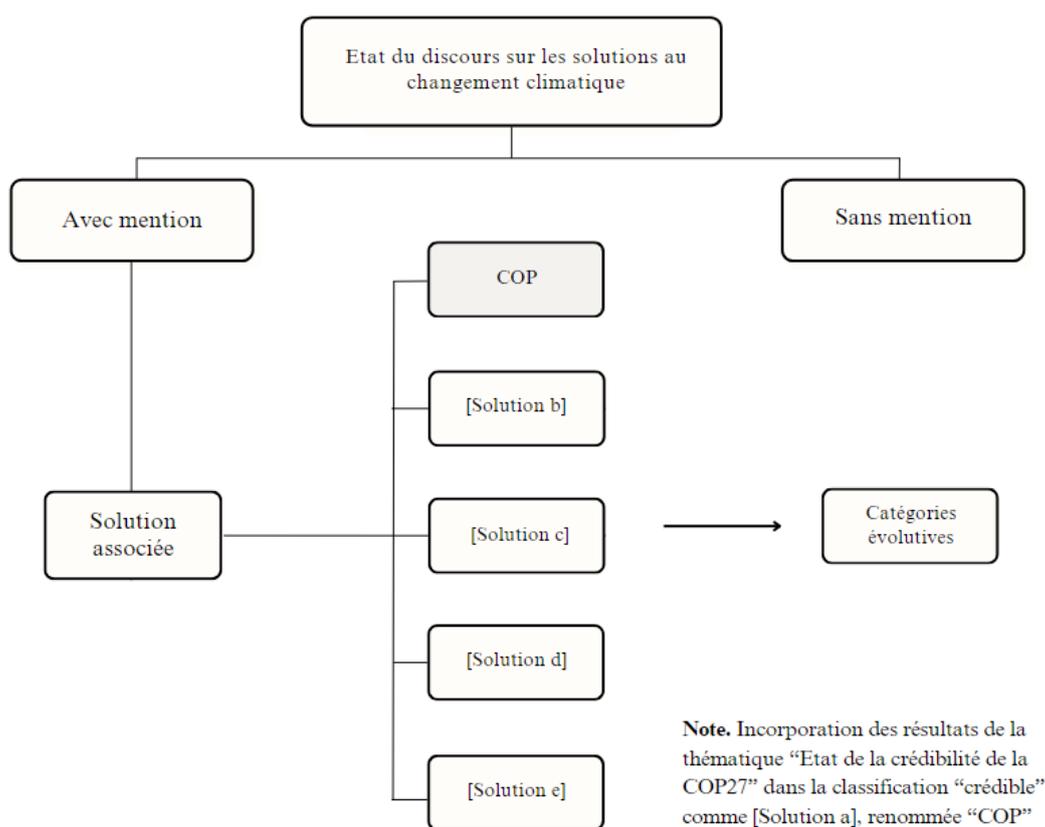
⁵⁷ Michel De Muelenaere, « Climat : la solidarité attend d'autres gestes, » *Le Soir*, 20 novembre 2022, www.lesoir.be/478161/article/2022-11-20/climat-la-solidarite-attend-dautres-gestes.

⁵⁸ Peter Thomson, "2022: l'année pour mettre fin au déclin de la santé des océans," *Le Soir*, 9 mai 2022, www.lesoir.be/441003/article/2022-05-09/2022-lannee-pour-mettre-fin-au-declin-de-la-sante-des-oceans.

dans la lutte contre le réchauffement. Par conséquent, nous incorporons au sein du volet « Les solutions au réchauffement » les résultats obtenus dans la précédente section.

Les articles ne peuvent être comptabilisés qu’une fois dans « avec mention » ou « sans mention ». Cependant, lorsque les solutions sont mentionnées, certains articles peuvent se retrouver dans plusieurs catégories.

Tableau 7. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique G



1.3.4 LES RAISONS DU MAINTIEN DE LA TRAJECTOIRE DU RÉCHAUFFEMENT

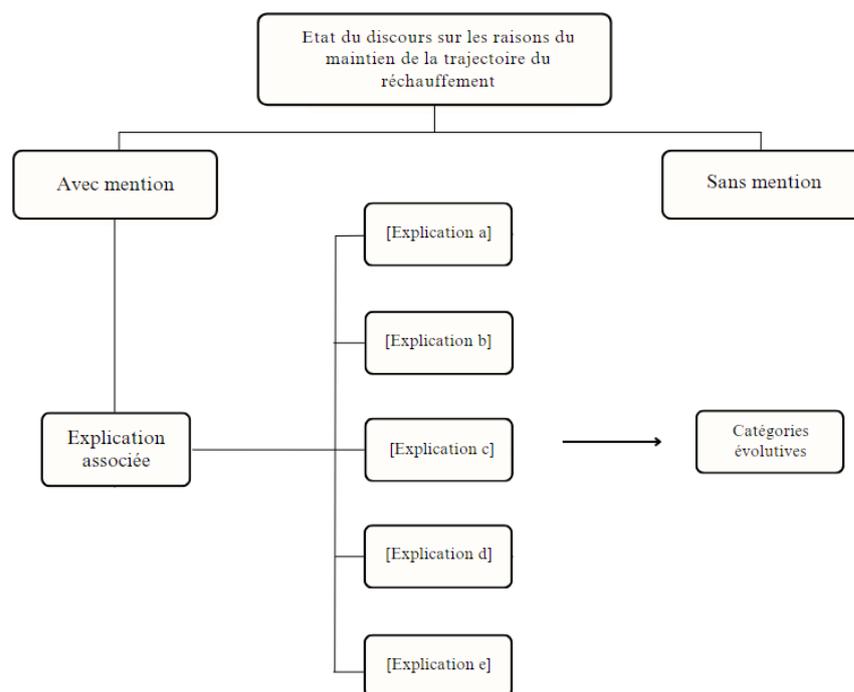
1.3.4.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE H :

ÉTAT DU DISCOURS DES DIFFÉRENTS FACTEURS

La 27^e Conférence des Parties est organisée à Charm el-Cheikh, pourtant, le réchauffement climatique continue sur une trajectoire exponentielle. Quels sont les articles qui discutent des explications à cette situation délicate ? Quel est leur raisonnement ? C’est de cette problématique que traite cette nouvelle catégorie thématique. La technique est semblable à celle employée dans les solutions. Les articles sont divisés une première fois parmi ceux « avec mention » et « sans mention », puis une deuxième fois en fonction de la proposition qu’ils

avancent. À titre d'exemple, et selon notre logique, lorsqu'un article mentionne « l'échec du logiciel libéral face aux menaces globales⁵⁹ », il reconnaît la préservation du paradigme productiviste capitaliste qui façonne nos sociétés comme un élément clé de la justification du déclin actuel du changement climatique. C'est ce à quoi nous faisons référence lorsque nous parlons des « facteurs/raisons ». Les articles ne peuvent être comptabilisés qu'une fois dans « avec mention » ou « sans mention ». Cependant, lorsque des explications sont apportées, certains articles peuvent se retrouver dans plusieurs propositions.

Tableau 8. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique H



1.3.5 PRÉSENCE ET ABSENCE DE DISCOURS

1.3.5.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE I : OMISSION DU DISCOURS

Notre étude s'intéresse aux omissions du discours du *Soir*. Parmi tous les articles, nous nous focalisons sur trois possibilités de discours :

⁵⁹ Éric Muraille, « COP27: l'équité au détriment du bien commun?, » *Le Soir*, 13 décembre 2022, www.lesoir.be/482736/article/2022-12-13/cop27-lequite-au-detriment-du-bien-commun.

- La mention de la présence d’acteurs non-étatiques à la Conférence, en particulier les groupes d’influences (*lobbies*) et les multinationales (délégations, commanditaires, etc.).
- La mention de l’histoire des Conférences des Parties au sein de la couverture médiatique.
- La mention du bilan des Conférences antérieures.

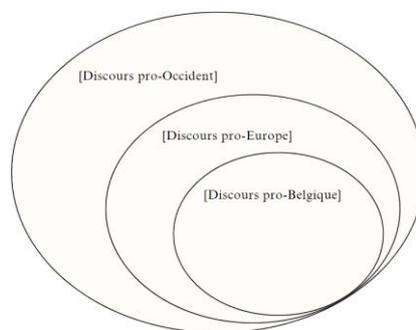
Dans cette catégorie thématique, nous décidons de nous référer à un nombre de mentions (n=x) et non à l’article associé. Les mentions se comprennent au sens strict du terme. À titre d’exemple, un article contenant le mot *lobby* (et ses dérivatifs) est comptabilisé comme une mention de leur présence dans le discours. Lorsqu’il existe une mention, nous précisons sa nature (exemple, si une multinationale est mentionnée, laquelle ?).

1.3.6 L’OCCIDENTALISME

1.3.6.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE J : LE DISCOURS OCCIDENTAL

Certains articles sont répertoriés en fonction de leur discours sur l’Occident. Lorsque le discours du *Soir* est pro-occidental, l’article associé est placé dans la division « discours pro-Occident ». Si ce même article est particulièrement pro-européen, il est placé dans la sous-division « discours pro-Europe ». Dans le cas où l’article tient un discours spécifiquement pro-belge, il est aussi inscrit dans la catégorie « discours pro-Belgique ». Dans cette thématique, seuls les articles qui relèvent de celle-ci sont répertoriés.

Tableau 9. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique J

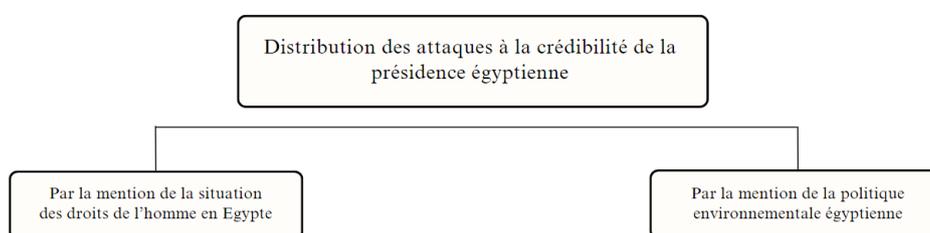


1.3.7 L'EGYPTE AU CŒUR DU DÉBAT

1.3.7.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE K : LA CRÉDIBILITÉ DE LA PRÉSIDENTE ÉGYPTIENNE

Le cas de l'Égypte a été étudié selon un double enjeu de crédibilité. Le premier sur le plan environnemental, le second sur le plan des droits de l'homme. Pour comprendre lequel de ces enjeux est le plus fortement représenté, deux catégories distinguent les articles qui mentionnent la controverse égyptienne. D'une part, les articles qui mentionnent la situation des droits de l'homme, d'autre part, les articles qui mentionnent la situation environnementale.

Tableau 10. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique K



1.3.8 LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

1.3.8.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE L : LES PRO ET LES ANTI-CLIMAT

Dans cette catégorie thématique, nous nous focalisons sur les représentations des acteurs étatiques dans la lutte contre le changement climatique à travers le discours du *Soir*. Pour ce faire, nous procédons par nombre de mentions [n mention] de chaque acteur selon deux divisions : les « pro-climat » et les « anti-climat », mais de quoi s'agit-il ?

Les acteurs pro-climat sont les États dépeints comme favorables à la lutte contre le réchauffement (*i.e.* les États félicités pour leur contribution, les États présentés comme pionniers dans le domaine de l'action climatique, etc.).

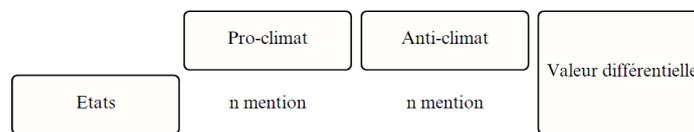
Les acteurs anti-climat sont les États dépeints comme antagonistes dans la lutte contre le réchauffement (*i.e.* les États évoqués comme d'importants pollueurs, les États accusés de freiner la lutte, les États stigmatisés comme particulièrement irresponsables, etc.).

À la lecture, dès qu'un État est mentionné dans le texte, le discours qui l'accompagne l'amène à être catégorisé dans l'une ou l'autre division. Lorsque cet État est répété, le nombre de mentions est additionné par un [n+1]. Un État peut intégrer les deux catégories en fonction des variations du discours. Nous admettons les organisations régionales (Mercosur, Union

européenne, etc.) dans cette catégorisation lorsqu'elles sont mentionnées. Cependant, si une telle organisation est mentionnée, nous lui accordons la somme des mentions des pays qui la constitue. Dans les cas où un(e) chef(fe) d'État est mentionné(e), l'État associé est crédité d'un point $[n+1]$ ⁶⁰. De même pour les capitales.

À la suite de leur comptabilisation, chaque acteur connaît une valeur différentielle, résultat du rendement entre le nombre de mention (ou d'arguments) pro et anti-climat. Cette valeur détermine ensuite si son étiquette finale est [pro], [anti] ou le cas échéant [ambigu].

Tableau 11. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique L

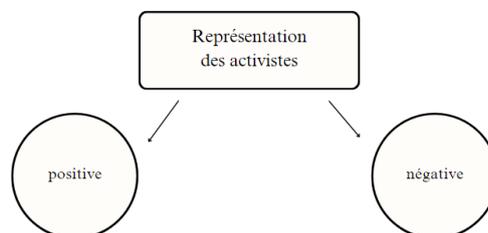


1.3.9 LES ACTIVISTES

1.3.9.1 CATÉGORIE THÉMATIQUE M : REPRÉSENTATION POSITIVE ET NÉGATIVE

Dans cette dernière catégorie thématique, nous étudions le discours associé aux activistes. Nous fonctionnons par nombre de mention et non pas comptabilisation des articles associés. En fonction de la manière dont les activistes sont représentés à chaque mention, sont distinguées les représentations positives des représentations négatives.

Tableau 12. Représentation schématique de la distribution des articles de la catégorie thématique M



⁶⁰ De fait, l'action d'un(e) chef(fe) d'État est représentante de la politique étatique.

1.4 APPROCHE ANALYTIQUE

Une fois les résultats obtenus, ils sont analysés afin d'en dégager les principales tendances. Sur base de ces observations, les sujets d'analyse sont déterminés en fonction de leur pertinence. Pour faciliter l'interprétation, certaines divisions ne font pas l'objet d'une étude approfondie. Dans d'autres cas, plusieurs observations sont fusionnées et étudiées conjointement. L'idée est d'extraire les significations des observations quantitatives. C'est à ce stade que la table des matières de l'analyse de contenu est conçue. En effet, l'analyse thématique a la particularité de ne pas être préétablie. Ainsi, la structuration de notre propos ne peut se faire que par l'interprétation des résultats.

L'analyse cherche à mettre en évidence les éléments contextuels qui façonnent le discours. Elle englobe à la fois ses dimensions thématiques et rhétoriques. Afin de comprendre comment *Le Soir* traite les thèmes qu'il aborde, nous les investiguons dans une démarche pluridisciplinaire. L'analyse rhétorique, quant à elle, envisage le discours du *Soir* comme un processus de construction d'un récit modelé par ses arguments. Il s'agit d'examiner la manière dont l'argumentation est construite et d'interpréter la lecture du monde qu'elle implique⁶¹. Nous partons du principe que tout récit est une construction sociale. L'analyse thématique et rhétorique permet d'évaluer cette construction. Le bagage théorique est largement basé sur l'ouvrage « Analyse des discours institutionnels » d'Alice Krieg Planque, qui fonde une partie de sa théorie sur le discours des médias. Notre étude vise à comprendre la nature idéologique du discours du *Soir* et d'en déterminer son impact sur le débat public, en particulier sur le discours du changement climatique. Cette étude est agrémentée par une analyse comparative du traitement médiatique d'autres médias nationaux dans le monde. L'intérêt de cette approche comparative est de situer *Le Soir* dans un contexte plus large que les frontières nationales. Cette méthode est marquée par une volonté de se décentrer. Cela nous permet de décoder davantage d'informations sur les mécanismes de construction du discours.

⁶¹ Laura Crawford, Mary Breheny, Juliana Mansvelt et Stephen Hill, "Broad consensus across the divide": rhetorical constructions of climate change in mainstream news media," *New Zealand Journal of Social Sciences Online* 14, no. 1 (2019): 26, 10.1080/1177083X.2018.1503605.

1.5 LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Il convient de souligner que la recherche scientifique n'est pas exempte de limites méthodologiques. En évaluant les limites de notre recherche, nous tenons à souligner que, bien que l'analyse thématique soit une méthode prometteuse, moins de publications scientifiques s'y intéressent par rapport à d'autres méthodes⁶². Toutefois, cette approche a fait l'objet d'études aboutissant à des résultats optimistes⁶³. Il convient également de noter que, comme pour tout mémoire, le travail a été effectué en toute indépendance. Cela signifie que les résultats n'ont pas été validés par des pairs, comme c'est le cas dans la recherche. En outre, les classifications manuelles prennent davantage de temps et sont plus sujettes aux erreurs que les celles effectuées par des programmes informatiques, bien que certaines études relativisent cette marge d'erreur⁶⁴. L'idéal serait de combiner les deux techniques, ce qui s'est avéré impossible dans le cas présent⁶⁵. Toutefois, la classification a été effectuée avec un soin méticuleux. De surcroît, l'idée que les catégories thématiques sont évolutives évite une catégorisation basée sur des idées préconçues. La méthodologie de ce travail a été conçue pour être la plus objective possible. Il est néanmoins essentiel d'en souligner les limites potentielles.

⁶²Nowell et al., « Thematic Analysis, » 3.

⁶³ Ibid.

⁶⁴De Graaf et Van Der Vossen, « Bits versus Brains, » 437.

⁶⁵Ibid., 441.

2. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE CONTENU

- 1) Sur la totalité de la couverture médiatique de la COP27, 41% des articles traitent directement du phénomène du réchauffement climatique.
- 2) Parmi les articles qui traitent du phénomène du réchauffement climatique, 38% mentionnent des causes. Lorsque les causes sont mentionnées, la plus médiatisée est l'utilisation des combustibles fossiles.
- 3) Parmi les articles qui traitent du phénomène du réchauffement climatique, 73% font mention de ses conséquences. Lorsque les conséquences sont mentionnées, la plus médiatisée est la catastrophe naturelle.
- 4) Parmi les articles qui traitent du phénomène du réchauffement climatique, 27% font mention de ses responsables. Lorsque les responsables sont mentionnés, les plus médiatisés sont les pays du nord (responsabilité étatique).
- 5) La mise en récit de l'affaire climatique est soumise à une hyper-représentation des conséquences du surplus de GES doublé d'une quasi-omission des causes et des responsables.
- 6) Au sein de la couverture médiatique, 81% des articles estiment que les Conférences des Parties, en tant que système, sont crédibles.
- 7) Parmi les articles qui remettent en question la crédibilité de la COP (19%), leurs arguments justificatifs sont, par ordre de grandeur : (A) le contexte égyptien, principalement sur la question des droits de l'homme; (B) la présence nuisible des groupes d'influences et multinationales dans les négociations; (C) l'apparent *greenwashing* de ces conférences; (D) le non-respect chronique de leurs engagements; (E) leur caractère inadapté aux fondements du problème du réchauffement climatique.
- 8) La majorité des articles (65%) considèrent la 27^e Conférence des Parties comme une réussite ou un espoir, tandis que 20% expriment une position ambiguë et 15% annoncent un échec.
- 9) Parmi les articles qui mentionnent le volet « pertes et dommages », dossier principal de la conférence égyptienne, 70% considèrent son traitement comme convaincant.
- 10) Sur la question de la participation des pays « riches » dans le financement des pertes et dommages tel qu'il a été traité lors de la Conférence, ceux-ci sont considérés comme solidaires (49%) et non solidaires (51%) dans un résultat relativement mitigé.

- 11) La majorité des articles discutent des solutions au réchauffement climatique (86%) avec comme solutions principales, par ordre de grandeur : (A) les Conférences des Parties; (B) l'investissement dans l'énergie verte; (C) l'adaptation aux conséquences.
- 12) Une minorité d'articles traitent des raisons du maintien de la trajectoire du réchauffement (35%). Parmi ceux-ci, les explications associées principales sont, par ordre de grandeur : (A) le non-respect des engagements des Conférences des Parties; (B) Le manque d'investissement dans l'énergie verte et autres projets de développement durable; (C) L'utilisation persistante de l'énergie fossile.
- 13) Sur la totalité de la couverture médiatique, la présence de lobbies a été mentionnée à cinq reprises, et la présence des multinationales a été mentionnée à deux reprises (respectivement une mention de *Coca-Cola* et une mention de *TotalEnergies*).
- 14) Il n'existe aucune mention de l'histoire des Conférences des Parties ou de leur bilan global.
- 15) 45%, soit près de la moitié des articles, présentent un discours pro-occidental. Parmi cet échantillon, une large majorité partage des positions pro-européennes (74%). Parmi ce second échantillon, 26% sont aussi pro-belges.
- 16) Huit articles font mention de la controverse égyptienne. Parmi ces articles, une écrasante majorité se réfèrent à la situation des droits de l'homme en Égypte, face à une minorité qui traite de la position environnementalement discutable de cette présidence.
- 17) L'Union européenne occupe la première position comme pro-climat, avec la Belgique et la France comme meilleurs élèves au sein de l'organisation.
- 18) La Chine occupe la première position comme anti-climat, suivie de l'Inde, la Russie et les Émirats arabes unis.
- 19) Les États-Unis et le Royaume-Uni occupent une position d'ambiguïté en ce qui concerne l'action climatique.
- 20) Sur toutes les mentions des activistes climatiques, aucune n'est dépeinte sous un angle positif.

3. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La présente analyse est divisée en quatre sections, respectivement : (1) Les enjeux du récit climatique, (2) Légitimité : « crédibilité, croyance, confiance », (3) Sur l'activisme climatique, (4) Concilier journalisme et histoire.

3.1. LES ENJEUX DU RÉCIT CLIMATIQUE

Les représentations médiatiques du réchauffement climatique doivent être considérées dans leur dimension socialement construite⁶⁶. Si les phénomènes climatiques sont bien réels, dans le discours – et particulièrement le discours médiatique – ils deviennent des constructions⁶⁷. De fait, la médiatisation climatique ne se limite pas à la simple vulgarisation des données scientifiques : elle est soumise à une série d'angles et de filtres idéologiques qui cadrent le phénomène⁶⁸. Dans les médias, la couverture de l'actualité environnementale est soumise à une série de choix : quels acteurs (étatiques, non étatiques, etc.), quels phénomènes (catastrophe naturelle, nuisance sur l'économie, santé publique, etc.), quel point de vue géographique (en Europe, en Asie, en Afrique, etc.), etc. Ces multiples possibilités d'orientation façonnent la réalité et favorisent une lecture particulière⁶⁹. Depuis une vingtaine d'années, les contraintes économiques des médias ajoutent une autre variable : la *newsworthiness*, qui en français pourrait être traduite par « qui mérite un traitement médiatique »⁷⁰. Cela signifie que la valeur journalistique d'une information est d'abord mesurée par rapport à sa valeur commerciale. Cette nouvelle tendance invite les professionnels à structurer l'actualité de façon à ce qu'elle touche un large public⁷¹. Cet ensemble de choix idéologiques, renforcé par cette hiérarchisation des informations, nous invite à analyser le discours médiatique sur le réchauffement climatique comme une construction soumise à un ensemble de mécanismes extradiscursifs.

Le discours du *Soir* sur la COP27 est intrinsèquement lié à celui du phénomène du réchauffement climatique. La récupération par les médias des connaissances scientifiques sur

⁶⁶Alexander Brand et Achim Brunnengräber, « Conflictive Knowledge Constructions on Climate Change through Mainstream and Alternative Media, » *Transcience* 3, no. 1 (2012): 8, www.berlin.de/transcience/Vol3_Issue1_2012_7_24.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸Crawford et al., « Broad Consensus across the Divide, » 23.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰Jean-Baptiste Comby, *La Question Climatique: Genèse et Dépolitisation d'un Problème Public* (Paris : Raisons d'agir, 2015), 29.

⁷¹ Ibid.

l'évolution du climat et la (re)construction de ces savoirs accompagne la médiatisation des COP en entretenant les multiples enjeux que constituent ces négociations onusiennes. En effet, lorsque nous observons la distribution statistique des articles portant sur l'état actuel du climat, nous constatons qu'ils représentent 41% du total de la couverture médiatique de la COP27. La présence considérable de cette thématique constitue un domaine de recherche intéressant. L'analyse de l'interprétation du *Soir* de l'affaire climatique – et de ses multiples composantes – débloquent une première lecture des orientations idéologiques du média.

L'analyse de la construction médiatique du réchauffement dans le discours de la COP27 au départ de nos observations comporte deux aspects : l'analyse de la surreprésentation des conséquences au détriment des causes, puis, l'analyse des représentations des responsables de la crise climatique. Cette étude soulève les questions suivantes : si les Conférences des Parties portent sur l'évolution constante des dynamiques environnementales, comment *Le Soir* perçoit-il ces dynamiques ? Quels aspects du réchauffement climatique considère-t-il comme dignes d'un traitement médiatique ? Qui sont les responsables de l'affaire climatique ? Quel est l'effet de la construction du récit climatique sur l'interprétation du discours de la COP27?

Les observations qui servent de base chiffrée à la présente discussion sont les suivantes :

- 1) Sur la totalité de la couverture médiatique de la COP27, 41% des articles traitent directement du phénomène du réchauffement climatique.
- 2) Parmi les articles qui traitent du phénomène du réchauffement climatique, 38% mentionnent des causes. Lorsque des causes sont mentionnées, la plus médiatisée est l'utilisation des combustibles fossiles.
- 3) Parmi les articles qui traitent du phénomène du réchauffement climatique, 73% font mention de ses conséquences. Lorsque les conséquences sont mentionnées, la plus médiatisée est la catastrophe naturelle.
- 4) Parmi les articles qui traitent du phénomène du réchauffement climatique, 27% font mention de ses responsables. Lorsque les responsables sont mentionnés, les plus médiatisés sont les pays du nord (responsabilité étatique).
- 5) La mise en récit de l'affaire climatique est soumise à une hyper-représentation des conséquences du surplus de GES doublé d'une quasi-omission des causes et des responsables.
- 6) 45%, soit près de la moitié des articles, présentent un discours pro-occidental. Parmi cet échantillon, une large majorité partage des positions pro-européennes (74%). Parmi ce second échantillon, 26% sont aussi pro-belges.

- 7) L'Union européenne occupe la première position comme pro-climat, avec la Belgique et la France comme meilleurs élèves au sein de l'organisation.
- 8) La Chine occupe la première position comme anti-climat, suivie de l'Inde, la Russie et les Émirats arabes unis.
- 9) Les États-Unis et le Royaume-Uni occupent une position d'ambiguïté en ce qui concerne l'action climatique.

3.1.1. SUR LA VALEUR JOURNALISTIQUE : LE TRAITEMENT DIFFÉRENCIÉ DES CAUSES ET DES CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'analyse de la thématique du réchauffement climatique révèle une écrasante majorité d'articles traitant des conséquences du réchauffement climatique, contre une minorité faisant mention de ses causes. Les désordres naturels étant les plus médiatisés, nous constatons la présence d'un favoritisme médiatique pour le traitement du dérèglement climatique. Phénomène exceptionnel ou mode journalistique ? Nous proposons une première réflexion sur ce constat.

Jean-Baptiste Comby est un sociologue français, chercheur au Centre nantais de sociologie (CENS) et au Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (CAIRSM). En 2008, il présente sa thèse de doctorat intitulée « Créer un climat favorable. Les enjeux liés aux changements climatiques : valorisation publique, médiatisation et appropriations au quotidien » (Université Paris-Panthéon-Assas) sur les conditions de production de l'information et sur ses effets sur la dépolitisation de la question climatique dans les médias. En 2015, il publie le livre *La question climatique : Genèse et dépolitisation d'un problème public* dans lequel il actualise ses observations aux années 2010. Au cours de sa première étude, Comby affiche un constat : parmi un échantillon de 396 sujets analysés entre 1997 et 2006, 44 font mention des conséquences du réchauffement et 23 articles de ses causes⁷². Le sociologue remarque qu'il existe une tendance médiatique à survaloriser les conséquences tout en minorant les causes. Parmi l'échantillon des sujets qui traitent des diverses conséquences du dérèglement climatique, il note une forte tendance à médiatiser les déséquilibres naturels plutôt que les impacts sur le système économique, agricole, ou la santé humaine⁷³. Cette orientation du discours semble être renforcée chaque année. Un constat similaire est observé dans les productions médiatiques récentes.

⁷² Ibid., 35.

⁷³ Ibid., 36.

L'analyse de la thématique du réchauffement climatique au sein de la couverture médiatique de la COP27 relève des mêmes résultats. Dans sa recherche interdisciplinaire, Jean-Baptiste Comby expose les différents facteurs qui expliquent cette surreprésentation des conséquences (et particulièrement des conséquences naturelles) en dépit des causes dans les productions journalistiques sur le changement climatique. À l'analyse de ces mécanismes sur la production d'information, le sociologue s'intéresse à ses effets sur le discours dominant – à savoir, sur l'information en elle-même⁷⁴. Ce phénomène de focalisation sur les conséquences naturelles du réchauffement dans le discours médiatique peut se résumer en trois facteurs.

- (1) Depuis 2003, à la suite d'une longue période de médiatisation de l'effet de serre, les journalistes s'engagent dans un travail de « sensibilisation » à la question climatique⁷⁵. Cette « doxa sensibilisatrice » incite le journaliste à produire de l'information sur le statut préoccupant du réchauffement, dévoilant alors ses multiples impacts visibles. Ainsi, afin de conscientiser le grand public à la situation climatique, il a recours à une série d'images mentales susceptibles d'entretenir un sentiment d'urgence⁷⁶. Les professionnels de l'information estiment que l'audience est d'avantage sensibilisée par une cause « abstraite » lorsqu'elle est présentée par des éléments du réel – de la sorte, porter un discours sur un évènement caniculaire est plus rentable que sur un dialogue politique.
- (2) Les exigences commerciales amènent le journaliste à traiter une information en fonction de sa *newsworthiness*⁷⁷.
- (3) La médiatisation des désordres naturels, qui surviennent chaque année à toutes les saisons, est une occasion de remettre le climat à l'ordre du jour⁷⁸.
- (4) Le profil des journalistes participe à cette tendance au conformisme. Les professionnels de l'information français sont plus largement diplômés d'une école de journalisme à partir des années 2000⁷⁹. De surcroît, en France, le sociologue constate qu'ils sont en général issus de la classe supérieure. Par conséquent, ils sont plus enclins à adhérer à ces logiques marchandes. En Belgique, le constat est identique : Selon l'Association des journalistes professionnels, le Portrait des journalistes belges, en 2023, indique que 95,8% des

⁷⁴Jean-Baptiste Comby, « Quand l'Environnement Devient 'Médiatique': Conditions et Effets de l'Institutionnalisation d'une Spécialité Journalistique, » *Réseaux* no. 5 (2009): 31-36, <https://doi.org/10.3917/res.157.0157>.

⁷⁵Comby, *La Question Climatique*, 33.

⁷⁶Ibid., 34.

⁷⁷ Ibid., 35.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹Ibid., 58.

journalistes belges répondants sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, principalement l'enseignement universitaire. En ce qui concerne les différences infranationales, les diplômés universitaires en Belgique francophone sont de 81,3% contre 69,7% en Belgique néerlandophone⁸⁰.

La recherche scientifique sur les sciences de l'information a démontré qu'elle est socialement construite⁸¹. L'intérêt grandissant des médias envers le changement climatique suppose la construction d'un récit spécifique, notamment façonné par les conditions de production commerciales du champ journalistique⁸². Nous l'avons démontré, la fabrique des *news* est soumise à une série de contraintes qui cadrent le débat, et en ce qui concerne la médiatisation de l'environnement, elle favorise les conséquences naturelles au détriment des causes. Cependant, ce cadrage ne se limite pas à un simple jeu de présence et d'omission, les conséquences et les causes du réchauffement se distinguent sur leur caractère politisant⁸³.

À l'inverse des conséquences, la présence des causes dans le débat climatique réaffirme sa dimension politique. Si la science a permis d'élaborer le diagnostic du réchauffement comme *d'origine anthropique* – et plus particulièrement *d'origine industrielle* (puisque la majeure partie des émissions de GES provient de l'utilisation des combustibles fossiles) – toute prise de décision face à ce constat relève de la politique. Aujourd'hui, la persistance de l'exploitation des énergies fossiles symptomatiques des logiques de production capitalistes est une décision politique. Dans cette même logique, les liens étroits entre les dirigeants et l'industrie fossile sont des choix politiques⁸⁴. La dimension scientifique du réchauffement climatique est consensuelle, mais l'action politique ne l'est pas⁸⁵. La conséquence, elle, ne situe pas le débat : elle fait du réchauffement un élément naturel. En particulier, le désordre naturel (canicule, sécheresse, inondation) qui (re)construit le récit du changement climatique comme un phénomène naturel sur lequel on n'a pas de prise. Ainsi, la surreprésentation des conséquences omet les causes du dérèglement climatique, et l'hyperfocalisation sur les désordres naturels néglige les autres conséquences. L'effet d'un tel cadrage est indéniable : les représentations systématiques des désordres climatiques sans remise en question de leur nature dépolitisent le

⁸⁰ Manon Libert et al., *Portrait des Journalistes Belges en 2023* (Gent : Academia Press, 2023), 16, https://content/uploads/2023/06/Journalistiek_BW_FR_digitaal_metCover.pdf.

⁸¹ Brand et Brunnengräber, « Conflictive Knowledge Constructions, » 8.

⁸² Comby, « Quand l'Environnement Devient 'Médiatique,' » 159.

⁸³ Ibid., 179.

⁸⁴ Frédéric Legault, Arnaud Theurillat-Cloutier et Alain Savard, *Pour une écologie du 99%: 20 mythes à déboulonner sur le capitalisme* (Montréal: Écosociété, 2021), 90.

⁸⁵ Idem., 86.

phénomène en le présentant comme une instance naturelle qui échappe aux décisions humaines⁸⁶.

Les logiques de production médiatique favorisent cette vision déconflictualisée du réchauffement qui caractérise le discours dominant. Le problème du dérèglement climatique est qu'il remet profondément en question les modes d'exploitation et de consommation qui caractérisent le système néo-libéral⁸⁷. Il problématise également l'important rapport de pouvoir entre les intérêts économiques et les décisions politiques qui façonnent les débats internationaux⁸⁸. En omettant les causes du réchauffement climatique, le média étouffe toute remise en question du système et, par conséquent, cadre le débat. Ces considérations dogmatiques de l'affaire climatique amènent à réfléchir au rapport entre média et idéologie, mais aussi, entre média et science. Il est un fait que les médias suivent des modèles idéologiques, et le discours scientifique n'échappe à ce cadrage⁸⁹.

3.1.2. QUESTIONS DE JUSTICE CLIMATIQUE : (DÉ)CONSTRUCTION ET (RE)CONSTRUCTION DE LA RESPONSABILITÉ CLIMATIQUE

La Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques adopte, lors du Sommet de la Terre de Rio de 1992, l'objectif ultime « de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique⁹⁰ ». La base scientifique selon laquelle il faut réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le réchauffement est consensuelle. Mais le processus de désignation des nations qui sont tenues de réduire leurs émissions est une tâche complexe⁹¹. À cette fin, la Convention-cadre a dressé une liste de pays industrialisés, répertoriés dans l'« Annexe I », qui doivent *en principe* fournir un engagement particulier en faveur de la cause climatique. On se réfère alors au principe de *responsabilité égale, mais différenciée*, qui assigne

⁸⁶ Comby, *La Question Climatique*, 34.

⁸⁷ Dorothy Grace Guerrero, « The Limits of Capitalist Solutions to the Climate Crisis, » *The Climate Crisis: South African and Global Democratic Eco-Socialist Alternatives* (2018), 30-32. doi.org.10.18772/22018020541.

⁸⁸ Idem.

⁸⁹ Anabela Carvalho, « Ideological Cultures and Media Discourses on Scientific Knowledge: Re-reading News on Climate Change, » *Public Understanding of Science* 16, no. 2 (2007): 224-226, <https://doi.org/10.1177/0963662506066775>.

⁹⁰ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, article 2, objectif, 5.

⁹¹ Murali, Kuwar, et Nagendra, « Who's Responsible for Climate Change? », 2.

aux Parties de l' « Annexe I » une responsabilité particulière⁹². À la suite de la promulgation du *Protocole de Kyoto*, l'« Annexe I » a été une première fois contestée. Les économies émergentes de l'ère du traité de 1992 (*i.e.* le Brésil, la Chine, l'Afrique du Sud et l'Inde) ont considérablement évolué depuis lors. Le développement économique de ces pays hors « Annexe I » et l'augmentation substantielle de leurs émissions ont remis en cause le clivage entre pays industrialisés et pays émergents sur la question de la responsabilité climatique⁹³. Un débat qui ne cesse d'alimenter les tensions entre Pékin et Washington – Les États-Unis souhaitant réviser l' « Annexe I » pour y inclure la Chine – qui oppose responsabilité historique et émissions actuelles⁹⁴. Dans l'affaire climatique, cette distinction théorique fait appel à la notion de responsabilité climatique comme un concept modulable. De fait, l'attribution de la responsabilité peut être mesurée selon différents paramètres (*i.e.* cumul des émissions de CO₂, les émissions par région, les émissions par habitant, les émissions par région et par habitant, etc.). Les premières considérations de la Convention-cadre veulent que les émetteurs historiques (selon le paramètre du cumul des émissions CO₂) soient les principaux réparateurs des dégâts causés par le réchauffement. Le nord de la planète porte donc la responsabilité la plus lourde, dans la mesure où il émet depuis plus longtemps. Mais la flexibilité du concept de responsabilité donne lieu à des propositions divergentes dans le discours médiatique.

La recherche scientifique a démontré que l'attribution de la responsabilité climatique dans les médias est conditionnée par le contexte géopolitique dans lequel ils s'inscrivent⁹⁵. Cette observation est accompagnée par une tendance politique à renforcer l'adhésion à un groupe tout en excluant un autre⁹⁶. En Australie, les médias nationaux accusent la Chine et l'Inde dans leur responsabilité particulière (émissions actuelles) tout en contestant la participation australienne dans le réchauffement⁹⁷. Toujours côté occidental, les médias américains présentent principalement les États-Unis comme les plus responsables du changement climatique (cumul des émissions)⁹⁸. En Asie du Sud, la presse indienne a plus tendance à pointer du doigt le rôle néfaste des pays du Nord (cumul des émissions)⁹⁹. En Asie de l'Est, les journaux télévisés chinois ont la particularité de ne pas considérer la Chine comme responsable, et pointe

⁹²Jean- Paul. Maréchal, « La Chine dans les négociations climatiques, » *Géoéconomie* 64 (2013) : 116, doi.org/10.3917/geoc.064.0107.

⁹³ Senja Kleinen-von Königslöw et Mike S. Schäfer, « Between Guilt and Obligation: Debating the Responsibility for Climate Change and Climate Politics in the Media, » *Environmental Communication* 13, no. 6 (2019) : 1, doi.org/10.1080/17524032.2018.1446037.

⁹⁴Maréchal, « La Chine dans les négociations climatiques, » 118.

⁹⁵Murali, Kuwar, et Nagendra, « Who's Responsible for Climate Change? », 1.

⁹⁶Kleinen-von Königslöw et Schäfer, « Between Guilt and Obligation, » 4.

⁹⁷Murali, Kuwar, et Nagendra, « Who's Responsible for Climate Change? », 1.

⁹⁸Idem., 7.

⁹⁹Idem., 15.

du doigt les acteurs extérieurs¹⁰⁰. En Afrique, les médias nigériens font référence à une responsabilité globale (tous pays confondus) et se montrent particulièrement sensibles à leurs propres émissions nationales¹⁰¹.

Dans le discours du *Soir* sur la COP27, les responsables du réchauffement sont principalement les pays du Nord. Cependant, ils sont rarement désignés comme tels : le média privilégie l'expression « les pays du sud sont les moins responsables » qui – par l'effet d'un présupposé – amène à conclure que *les pays du nord sont les plus responsables*¹⁰². *Le Soir* fait donc référence à la responsabilité historique (cumul des émissions) des pays du nord, mais sans jamais les citer. Si l'on s'intéresse à ces émissions historiques, on observe que les pays développés représentent 45% des émissions, avec l'Amérique du Nord en première position (23%) et l'Europe en seconde (16%)¹⁰³. Pourtant, les États-Unis ne sont cités qu'à une reprise en tant que plus grand émetteur historique, tandis que l'Europe n'est jamais mentionnée comme telle. Mais une seconde observation ajoute une première variable à ce discours : lorsque la Chine est mentionnée, celle-ci est quasi systématiquement reprise comme une des plus grandes émettrices de gaz à effet de serre (émissions actuelles)¹⁰⁴. À l'issue de ce discours, le média remet en question la responsabilité historique des pays du nord. Sur la base de ces conclusions, *Le Soir* observe une critique orientée :

« Ce protocole remonte pourtant à 25 ans. La Chine s'est désormais hissée au rang de premier émetteur mondial de CO2 et elle a déjà rattrapé l'Europe en termes d'émissions par habitant. L'argument du gouvernement chinois selon lequel les pays industriels occidentaux sont les principaux responsables du changement climatique, et qu'ils doivent financer les aides qui en découlent, *ne repose donc plus sur une base solide.* »¹⁰⁵ (souligné par nous)

La lecture du *Soir* fait référence à cette révision du clivage entre pays industrialisés et pays émergents qui caractérise les rencontres internationales sur le changement climatique de ces

¹⁰⁰Xuan Liang, Jiun-Yi Tsai, Kristine Mattis, Sharon Dunwoody et al., « Exploring Attribution of Responsibility in a Cross-National Study of TV News Coverage of the 2009 United Nations Climate Change Conference in Copenhagen, » *Journal of Broadcasting & Electronic Media* 58, no. 2 (2014) : 267, doi.org/10.1080/08838151.2014.906436.

¹⁰¹Murali, Kuwar, et Nagendra, « Who's Responsible for Climate Change? », 15-16.

¹⁰²Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, 122.

¹⁰³Le Monde, « Qui réchauffe le climat (et comment) ? Ft. Le Réveilleur, » 7:00, www.youtube.com/watch?v=GVJRZqI6h2k.

¹⁰⁴ Ces considérations constituent des observations supplémentaires à l'analyse thématique L, dans le contexte d'une discussion approfondie.

¹⁰⁵ Claudia Ehrenstein, « Aide au développement: quand la Chine donne d'une main ce qu'elle refuse de donner de l'autre, » *Le Soir*, 2 décembre 2022, www.lesoir.be/480739/article/2022-12-02/aide-au-developpement-quand-la-chine-tente-detre-la-fois-donatrice-et.

dernières années – parmi elles, la COP27. Cependant, les conclusions du média sont erronées. Il est un fait que la Chine est un émetteur important de gaz à effet de serre, principalement dû à son utilisation du charbon comme principale source d'énergie¹⁰⁶. Mais la simple quantification des gaz à effet de serre d'un pays comporte un biais : sont comptabilisés comme émissions nationales les proportions émises par la production de biens et de services destinés à être exportés au-delà de ses frontières¹⁰⁷. Cela signifie que lors de la fabrication d'une marchandise à l'intérieur des frontières chinoises par une multinationale européenne et destinée au marché européen, les émissions de GES de sa production ne seront non pas européennes, mais bien chinoises¹⁰⁸. Ce biais de mesure n'est pas anodin : 70% du total de la production des pays du sud (Chine incluse) est destiné à la consommation occidentale¹⁰⁹. Ce phénomène amène une double conséquence : (1) les émissions des pays du Sud augmentent considérablement au fil du temps quand (2) les émissions des pays du nord – par la délocalisation de ses activités polluantes – diminuent¹¹⁰. Il va sans dire que certains pays émergents sont de grands pollueurs, mais le discours qui consiste à pointer du doigt les émissions des économies émergentes sans rappeler les relations du marché entre celle-ci et les économies développées, relève d'une orientation du discours. Ainsi, l'argument selon lequel l'idée que « les pays industriels occidentaux sont les principaux responsables du changement climatique [...] ne repose donc plus sur une base solide » a pour effet de déresponsabiliser les pays du Nord, émetteurs historiques de gaz à effet de serre.

Si les émissions actuelles sont un moteur de contestation de la responsabilité climatique des pays du nord – particulièrement visible dans le discours médiatique – nous proposons un autre moyen d'orientation du discours : la notion d'acteurs pro-climat et anti-climat. Le concept d'acteur pro-climat cherche à faire référence au rôle majeur que certains pays veulent incarner en faveur de la lutte contre le réchauffement. En revanche, l'acteur anti-climat semble freiner ce combat. Ce qui définit les deux postures ne dépend donc pas d'un quelconque calcul des émissions de GES, mais plutôt du niveau de qualité de leur action climatique tel qu'elle est rapportée dans le discours. Dans cette étude, nous postulons que ces deux concepts relativisent la responsabilité historique de certaines Parties par rapport à d'autres.

¹⁰⁶Renaud Duterme, *Nos mythologies écologiques: Déconstruire les idées reçues sur le changement climatique* (Paris: Les Liens qui libèrent, 2022), 45.

¹⁰⁷Legault, Theurillat-Cloutier, et Savard, *Pour une écologie du 99%*, 80.

¹⁰⁸Duterme, *Nos mythologies écologiques*, 45.

¹⁰⁹Legault, Theurillat-Cloutier, et Savard, *Pour une écologie du 99%*, 81.

¹¹⁰Duterme, *Nos mythologies écologiques*, 45.

L'analyse statistique du corpus du *Soir* révèle que 45% des articles présentent un discours pro-occidental. Parmi cet échantillon, 74% étaient pro-européen. Dans ce discours pro-européen, 26% des articles avancent des arguments pro-Belgique. Les chiffres démontrent une importante coloration du discours du *Soir* comme notablement eurocentrique. Observons un fragment de cette posture :

« La proposition européenne est également conditionnée à *un effort accru* sur le plan de l'atténuation, c'est-à-dire de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. *Une offre* présentée par la partie européenne comme une proposition finale. « L'Union européenne a fait *d'énormes pas en avant* » dans la recherche d'un accord, a insisté vendredi Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne et leader de la délégation des Vingt-Sept, *espérant une réponse positive et des pas similaires d'autres blocs de pays.* »¹¹¹ (souligné par nous)

Cet article est une réaction à l'introduction, par la Commission européenne, d'une proposition de création d'un fonds relatif aux pertes et dommages à destination des pays qualifiés de vulnérables au changement climatique à la COP27. Dans une prochaine section, nous examinerons de plus près le discours du *Soir* sur cette proposition (point 3.2.4). Dans la présente section, nous étudions la manière dont le média représente la posture des pays européens dans la lutte contre le réchauffement. Dans l'affaire climatique, la position européenne semble pro-climat : « elle est conditionnée à un effort accru » sur la réduction de ses émissions, elle fait « d'énormes pas en avant » et demande « des pas similaires d'autres blocs de pays ». De surcroît, la proposition « espérer une réponse positive et des pas similaire d'autres blocs de pays » suggère une série de sous-entendus : (SE1) *les autres blocs sont en retard par rapport au bloc européen* (SE2) *les Européens sont les seuls à faire de réels efforts dans le combat climatique* (SE3) *il est peu probable que les autres blocs s'inscrivent dans une même poussée d'ambition que l'Europe*¹¹². Ce fragment expose plus clairement ces dynamiques d'adhésion et d'exclusion dans l'action climatique – c'est « nous » contre « eux »¹¹³. Par conséquent, *Le Soir* tire ses conclusions :

« Dans le clan européen, le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, *faisait la moue* dimanche matin. Certes les Vingt-Sept avaient fait une ouverture sur le fonds pour les pertes et dommages, *mais l'UE en espérait bien davantage sur le plan de l'ambition.* « *Trop de parties ne*

¹¹¹«COP27: Le Sommet Prolongé Jusqu'à Samedi,» *Le Soir*, 18 Novembre 2022, www.lesoir.be/477833/article/2022-11-18/cop27-le-sommet-prolonge-jusqua-samedi.

¹¹²Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, 146.

¹¹³Kleinen-von Königslöw et Schäfer, « Between Guilt and Obligation, » 4.

sont pas prêtes à faire des efforts accrus, certains ont même voulu revenir en arrière par rapport au pacte de Glasgow », dont l'objectif est de maintenir en vie l'objectif de limiter à 1,5°C la hausse du mercure mondial, *a dénoncé* le Néerlandais. [...] Concernant les pertes et préjudices, M. Timmermans a déclaré que l'UE était confrontée à un « dilemme moral ». Les propositions présentées à Charm el-Cheikh *n'allaient pas assez loin*, mais le négociateur a fait valoir que l'Union européenne ne voulait pas « simplement supprimer un fonds pour lequel les pays vulnérables se sont battus pendant des décennies ». Cela aurait été une « énorme erreur et une grosse occasion manquée ». L'UE *n'en oublie toutefois pas ses objectifs climatiques plus ambitieux*. »¹¹⁴ (souligné par nous)

Dans le discours du *Soir*, le bloc européen est représenté comme pionnier dans le combat climatique. Les Européens semblent déçus de l'accord sur les pertes et dommages, en raison notamment du manque d'engagement des autres Parties. Dans ce fragment, la rhétorique invite un nouveau présupposé : si le posé est « L'UE n'en oublie toutefois pas ses objectifs climatiques plus ambitieux », le présupposé est (P1) *les objectifs climatiques présentés à Charm el-Cheikh sont moins ambitieux que ceux de l'Union européenne*¹¹⁵. On note donc une nette focalisation sur le rôle de précurseur de l'Union européenne sur la question du climat. Cette construction du discours valorise donc le bloc européen comme notablement plus pro-climat que les autres pays en dépit de sa position fragile d'émetteur historique. Ces considérations eurocentriques du *Soir* relativisent la responsabilité de l'Europe dans le réchauffement. Par conséquent, par effet du discours, le bloc européen est donc amené à être pensé comme un acteur écologique plutôt que climaticide¹¹⁶.

Parmi les pays européens les plus positivement représentés quant à leur action climatique, la Belgique est en tête de liste. Prenons un exemple de cas : l'organisation de la COP27 a coïncidé avec un nouveau programme de collaboration entre la Belgique et le Mozambique sur base d'un fonds de 25 millions d'euros, de quoi accorder au moins 2,4 millions d'euros en perte et dommages. La couverture médiatique de la COP27 a donc été ponctuée par une série d'articles qui ont récupéré cette information dans le but convaincre de la détermination belge dans la lutte climatique.

¹¹⁴ AFP, « 'Frustration', 'manque d'ambition': la COP27 suscite des réactions mitigées, » *Le Soir*, 20 Novembre 2022, www.lesoir.be/478084/article/2022-11-20/frustration-manque-dambition-la-cop27-suscite-des-reactions-mitigees.

¹¹⁵ Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, 122.

¹¹⁶ De fait, le bilan européen ainsi que l'histoire de sa construction témoignent d'un important rapport avec le marché, positionnant l'Europe dans un équilibre fragile avec le climat et justifiant alors son incapacité historique de traiter l'affaire climatique, et *a fortiori*, d'en assumer la responsabilité. Nous vous faisons part de l'excellente investigation de Jean Comte sur le rapport entre l'Europe et le lobbying. Jean Comte, *Au cœur du lobbying européen* (Liège: Presses universitaires de Liège, 2023).

« Le Mozambique, pays en proie à une lutte contre des groupes extrémistes violents, a besoin de tout le soutien nécessaire pour faire face à des sécheresses plus grandes *créées par le réchauffement* du pays. *Le monde a besoin de précurseurs*. Et nous l'avons été, sur la question des « Pertes et Préjudices ». Mais *il faut aller plus loin*. La Belgique peut et doit aussi, *montrer son leadership* en matière de sensibilité aux conflits dans la transition climatique. »¹¹⁷ (souligné par nous)

Cet article du *Soir* met en exergue le récit des pays du nord qui aide avec bienveillance les pays du sud, dans une formulation particulièrement déconflictualisante : « Le monde a besoin de précurseurs. Et nous l'avons été ». Le choix de cette expression ignore les dynamiques sociohistoriques qui ont mené au réchauffement. En effet, il convient de rappeler que c'est l'exploitation systémique de la périphérie qui a engendré, d'une part, le changement climatique en lui-même (par l'exploitation des ressources naturelles), et d'autre part, un fossé économique entre le nord et le sud. Par ailleurs, l'exploitation nord-sud persiste dans nos sociétés actuelles, notamment via les liens du marché¹¹⁸. La mise en récit de la participation belge dans l'affaire climatique – dans cet article comme dans d'autres – re(définis) le rôle la Belgique comme celui de « précurseur » et de « leader », dans une série de formulations extraites de leur contexte. Par conséquent, la Belgique est représentée comme favorable à la lutte contre réchauffement et cela, malgré son bilan désastreux en la matière.

La notion de responsabilité climatique est flexible en raison de la pluralité des calculs qui comptabilisent le total des émissions de gaz à effet de serre par pays ou par groupe de pays. Le discours médiatique a la possibilité de puiser, à partir de ces calculs, les constats nécessaires à la construction de leur récit climatique. Ainsi, bien qu'il soit avéré que le cumul des émissions historiques constitue le premier référent en termes de responsabilité climatique – marquant alors la responsabilité particulière des États-Unis et de l'Europe – d'autres calculs incitent à conclure que la Chine ou l'Inde sont les menaces principales du système climatique. Dans cette étude, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure la pluralité du spectre de la responsabilité implique une reformulation du récit climatique dans les médias. Nous avons observé que les pays du Nord constituent les principaux responsables du récit du *Soir* sur le réchauffement. Cependant, le discours du *Soir* sur les économies émergentes, en particulier la Chine, relativise la responsabilité occidentale – et ce, en ignorant les liens du marché entre les différentes nations. De plus, la notion de posture pro- et anti-climat que nous avons développé nous amène à penser

¹¹⁷Charline Burton, «La transition verte de la Belgique doit aussi être certifiée 'sans conflit',» *Le Soir*, 14 Novembre 2022, www.lesoir.be/476863/article/2022-11-14/la-transition-verte-de-la-belgique-doit-aussi-etre-certifiee-sans-conflit.

¹¹⁸Legault, Theurillat-Cloutier, et Savard, *Pour une écologie du 99%*, 81.

que les pays occidentaux, et plus précisément les Européens, sont d'autant plus déresponsabilisés par le fait d'être présentés comme des acteurs majeurs et crédibles de la lutte contre le changement climatique. Nous avons également observé que la Belgique est dépeinte comme particulièrement pro-climat parmi le reste du bloc européen. Nous concluons que le discours du *Soir* sur la responsabilité climatique est pro-occidental et en particulier pro-européen en dépit de l'argument scientifique.

3.2. LÉGITIMITÉ : « CRÉDIBILITÉ, CROYANCE, CONFIANCE » ¹¹⁹

La légitimité est un concept complexe, construit, et en constante évolution. Les travaux qui ont été menés sur la notion de légitimité révèlent la pluralité des postures quant à son origine, démontrant ainsi qu'il n'existe pas de légitimité absolue¹²⁰. Certains voient la légitimité comme intrinsèquement reliée au droit et à la légalité, d'autres soulignent sa proximité avec les relations de pouvoir, d'autres encore préfèrent l'étudier via le prisme de formes de dominations (*i.e.* les dominations traditionnelle, charismatique et légale-rationnelle dans la sociologie wébérienne), etc¹²¹. De Habermas à Bourdieu en passant par Laurent Thévenot, Boltanski ou Weber, les principes de légitimité et ses effets considérables sur le monde social ont suscité l'attention des grands sociologues. S'il est difficile de retenir une définition de ces notions, il est relativement possible d'en observer sa construction dans l'espace public, et en particulier, dans le discours médiatique. Les médias ont la capacité de reconstruire une représentation du monde social¹²². Dans la sociologie bourdieusienne, on parle de travail de reproduction des dynamiques dominantes à travers l'énonciation journalistique¹²³. De fait, le discours médiatique fait médiation entre le « nous » et « le monde réel¹²⁴ » en reconstruisant les structures et les normes sociales – ils redéfinissent les rôles et les statuts des individus constitutifs de la société. Ainsi, le média crée ou co-crée¹²⁵ le discours dominant, celui qui rétablit les formes de pouvoirs, les normes, les croyances. Il distingue ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas.

¹¹⁹En référence au travail de Fosca Mariani Zini, « Crédibilité, croyance, confiance. Le legs de la tradition romaine, *Revue de métaphysique et de morale* 66, no. 2 (2010) : 179-194. doi.org/10.3917/rmm.102.0179.

¹²⁰Brigitte Bouquet, « La complexité de la légitimité, » *Vie sociale* 8, no. 4 (2014) : 13, doi.org/10.3917/vsoc.144.0011.

¹²¹Ibid.

¹²²Christine Servais, « Médias et médiations numériques », Cours de l'Université de Liège, année académique 2023-2024.

¹²³ Gilles Bastin, « Un objet qui résiste: le journalisme dans la sociologie bourdieusienne, » *Recherches*, version française de « Der Journalismus in der Bourdieuschen Soziologie: Ein Gegenstand, der Widerstand leistet. Einige Bemerkungen über das Feld des Journalismus », *Publizistik* 48, no. 3 (2003), 7-10.

¹²⁴Mais aussi, entre les individus d'un même groupe.

¹²⁵Christine Servais, « Médias et médiations numériques ».

Il est un fait que les Conférences des Parties sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC) représentent l'autorité suprême en termes d'action climatique. Intrinsèquement liées aux évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et sous la tutelle d'Organisation des Nations Unies (ONU), ces rencontres s'organisent au plus haut niveau de pouvoir – mais aussi – d'autorité. Toutes nos références en termes de politique climatique découlent de ces conférences (*i.e.* l'*Accord de Paris*¹²⁶, le *Protocole de Kyoto*,¹²⁷ etc.). Dans l'espace public, ces institutions sont donc dépeintes comme légitimes. En sociologie wébérienne, on parle de légitimité légale-rationnelle, notamment en raison de son organisation bureaucratique et du cadre légal sur lequel elles reposent (*i.e.* CNUCC)¹²⁸. Dans notre système démocratique occidental, l'institutionnalisation est typiquement porteuse de légitimité¹²⁹. Cela explique la tendance des journalistes à se référer constamment aux institutions – elles légitiment le débat¹³⁰. Une dimension de la légitimité à prendre en compte est donc la crédibilité qu'elle véhicule: « tu es légitime, donc je te crois ».

Si la légitimité est construite, cela signifie qu'elle peut également être déconstruite : ainsi, la Révolution française marque la fin de la Monarchie absolue au profit de la République ; le courant humaniste opère un détachement de l'autorité de l'Église, marquant le début de la Renaissance. La légitimité d'une institution, quelle qu'elle soit, ne résiste donc pas forcément à la critique, sauf dans le cas où le discours dominant y reste fidèle. Ces exemples historiques ne nous éloignent pas de notre thèse, au contraire, ils permettent de comprendre la relativité des structures hégémoniques et d'introduire la possibilité de les déconstruire.

Les Conférence des Parties – que nous étudions particulièrement à travers la COP27 – sont des structures qui, dans notre monde, sont considérées comme légitimes. Pourtant, la critique fragilise leur domination : elles sont le produit d'une logique néo-libérale qui empêche toute action climatique¹³¹. Si les COP ont l'avantage de fonctionner sur des modèles juridiques précis et de rassembler tous les pays signataires (et surtout les pays les plus pauvres), elles sont

¹²⁶Traité international sur le changement climatique dans le cadre de la CCNUCC (COP21, 2015), qui vise au maintien des températures à un niveau nettement inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. L'objectif principal est de rester en dessous de 1,5°C.

¹²⁷ Traité international sur le changement climatique dans le cadre de la CNUCC (COP3, 1997) qui prévoit des mécanismes de réduction de gaz à effet de serre en ce qui concerne les pays industrialisés, référés comme « Annexe 1 » de la Convention-Cadre.

¹²⁸Natalie Rigaux, *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs* (Louvain-La-Neuve: De Boeck Supérieur, 2016), 154.

¹²⁹Anne-Marie Gingras, "La construction de la légitimité dans l'espace public," *Politique et sociétés* 27, no. 2 (2008): 3. doi.org/10.7202/019454ar.

¹³⁰Ibid. Le terme « institutions » est large. À titre d'exemple, les universités sont aussi des institutions. Lorsqu'un journaliste se réfère à un expert, il peut se référer à la légitimité qu'il accorde à l'institution diplômante.

¹³¹Voir point 3.4.

indéniablement en conformité avec le monde des affaires¹³². Gangrenées de lobbies fossiles et de multinationales dont l'objectif premier est de freiner toute action qui pourrait contrarier leurs modèles économiques et profondément structurée selon les exigences (pourtant contradictoires à la cause) du modèle libéral, ces conférences n'ont comme seul mérite d'avoir permis un *consensus* sur l'importance capitale de réduire les émissions de GES¹³³. Toutefois, les réactions morales à sa légitimité institutionnelle (*i.e.* la crédibilité et la confiance qu'on lui accorde) semblent défier les critiques qui lui ont été rapportées.

Dans une première partie « les enjeux du récit climatique », nous avons étudié la COP27 à travers la manière dont le récit climatique se construit via une série de choix. Dans cette section, nous cherchons à comprendre l'évènement par l'intermédiaire d'un autre mécanisme de l'énonciation journalistique : la construction de la légitimité (en particulier la légitimité institutionnelle) et l'effet de son autorité sur les mécanismes de crédibilité, de confiance et de croyance. Cette étude soulève les questions suivantes : Par quels moyens le discours du *Soir* crédibilise et légitimise-t-il les Conférences des Parties comme autorité suprême de l'action climatique ? Les acteurs non étatiques de la COP27 sont-ils représentés dans le discours du *Soir*? Quelles solutions au réchauffement climatique sont avancées dans le discours médiatique ? Quel est le discours du *Soir* sur la controverse égyptienne? Quel est le bilan de la COP27 selon le journal belge ? Quelles sont les décisions qui connaissent la plus grande médiatisation? Quelles sont celles qui, au contraire, semblent échapper au discours?

Pour rappel, les observations mobilisées dans cette partie sont :

- 1) Au sein de la couverture médiatique, 81% des articles estiment que les Conférences des Parties, en tant que système, sont crédibles.
- 2) Parmi les articles qui remettent en question la crédibilité de la COP (19%), leurs arguments justificatifs sont, par ordre de grandeur : (A) le contexte égyptien, principalement sur la question des droits de l'homme; (B) la présence nuisible des groupes d'influences et multinationales dans les négociations (C) l'apparent *greenwashing* de ces conférences; (D) le non-respect chronique de leurs engagements; (E) leur caractère inadapté aux fondements du problème du réchauffement climatique.
- 3) La majorité des articles (65%) considèrent la 27^e Conférence des Parties comme une réussite ou un espoir, tandis que 20% expriment une position ambiguë et 15% annoncent un échec.

¹³²Duterme, *Nos mythologies écologiques*, 45.

¹³³Ibid.

- 4) Parmi les articles qui mentionnent le volet « pertes et dommages », dossier principal de la conférence égyptienne, 70% considèrent son traitement comme convaincant.
- 5) Sur la question de la participation des pays « riches » dans le financement des pertes et dommages tel qu'il a été traité lors de la conférence, ceux-ci sont considérés comme solidaires (49%) et non solidaires (51%) dans un résultat relativement mitigé.
- 6) La majorité des articles discutent des solutions au réchauffement climatique (86%) avec comme solutions principales, par ordre de grandeur : (A) les Conférences des Parties; (B) l'investissement dans l'énergie verte; (C) l'adaptation aux conséquences.
- 7) Sur la totalité de la couverture médiatique, la présence de lobbies a été mentionnée à cinq reprises, et la présence des multinationales a été mentionnée à deux reprises (respectivement une mention de *Coca-Cola* et une mention de *TotalEnergies*).
- 8) Huit articles font mention de la controverse égyptienne. Parmi ces articles, une écrasante majorité se réfère à la situation des droits de l'homme en Égypte, face à une minorité qui traite de la position environnementalement discutable de cette présidence.

3.2.1. LES OMISSIONS DU DISCOURS :

LE TRAITEMENT ANECDOTIQUE DES ACTEURS NON ÉTATIQUES

Un premier constat sur la couverture médiatique de la COP27 dans *Le Soir* est la faible mention de la présence des lobbies, de multinationales ou de sponsors dans ces instances multilatérales. La majorité des articles mettent davantage en avant le dialogue, parfois agité, des acteurs étatiques, notamment l'Union européenne, les États-Unis et la Chine. Pourtant, l'essentiel des discussions aux Conférences des Parties se fait entre les acteurs non étatiques, largement majoritaires aux délégations de pays. Entre participants, sponsors, groupes de lobbies, représentants de multinationales et parrainages, le théâtre onusien est plus que perclus d'intervenants directement ou indirectement liés à l'énergie fossile. Ils sont présents dans le débat climatique pour obtenir une meilleure visibilité médiatique, entretenir des contacts avec les personnes influentes, et convaincre de la possibilité, pourtant non fondée, de répondre à l'affaire climatique en instaurant le « fossile propre » voire l'« énergie verte »¹³⁴. Mais avant de s'intéresser à l'effet d'un tel silence dans l'énonciation médiatique, récapitulons les acteurs de la COP27.

¹³⁴Chiara Pignatelli, « Coca-Cola, EgyptAir, Orascom, Microsoft... Les douteux sponsors de la COP27, » *Observatoire des multinationales*, 8 novembre 2022, multinationales.org/fr/actualites/coca-cola-egyptair-orascom-microsoft-les-douteux-sponsors-de-la-cop27.

La COP27 a réuni plus de 40 000 individus. Parmi les parties qui la composent, 196 pays contre 663 lobbyistes fossiles, dont la proportion a augmenté de 25% par rapport à la Conférence de Glasgow (COP26), en 2021¹³⁵. À leurs côtés, les plus puissantes multinationales et leurs représentants qui font parfois directement partie des délégations officielles – comme ça a été le cas de la France – leur permettant un accès davantage privilégié sur la scène politique¹³⁶. Parmi eux, *TotalEnergies*, *Exxon Mobil*, *Chevron*, *Shell*, *Engie*, *EDF*, etc. Les Conférences pour le Climat des Nations Unies ont toujours été les instances les plus propices aux influences sur la politique internationale : à titre d'exemple, lors de la COP27, la délégation des Émirats arabes unis organise un évènement de promotion du « pétrole vert » sur lequel ont plongé les nombreux investisseurs dans les combustibles fossiles, un moyen de consolider leur dominance¹³⁷. Les COP entretiennent les carrefours entre les commerciaux, qui voient dans l'écologie la possibilité de réévaluer leurs stratégies de communication au discours environnementaliste pour mieux vendre l'énergie fossile¹³⁸. Bien que ces conversations fassent traditionnellement objet de « bruits de couloirs », l'organisation de la COP facilite un dialogue décomplexé.

Côté parrainage, c'est *Coca-Cola*, premier pollueur plastique au monde, qui apporte son soutien financier à la COP27. Comme l'écrit *Le Monde*, cette annonce « a suscité la consternation »¹³⁹. Mais la crise mondiale de la pollution plastique n'exclut pas les liens étroits avec d'autres industries polluantes : la production de plastique est intrinsèquement liée à l'industrie chimique et pétrolière, qui représente les plus grands dangers pour l'environnement et la santé humaine¹⁴⁰. Que ce soit le plastique, les substances chimiques ou les combustibles fossiles, ces industries climaticides ont la particularité d'être aussi puissantes que destructrices. Ainsi l'entreprise *Coca-Cola* multiplie les sponsors pour étendre sa dominance. Son *soft power* étant sa meilleure arme, les boissons sucrées se retrouvent au centre de tous les financements, des Coupes du Monde aux Conférences des Parties¹⁴¹.

¹³⁵Audrey Garric, « La COP27 accueille un nombre record de lobbyistes des énergies fossiles, » *Le Monde*, 10 novembre 2022, www.lemonde.fr/planete/article/2022/11/10/la-cop27-accueille-un-nombre-record-de-lobbyistes-des-energies-fossiles.

¹³⁶Ibid.

¹³⁷Tanuro, « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. »

¹³⁸Ibid.

¹³⁹Mathilde Gérard, « Coca-Cola, l'encombrant parrain de la COP27, » *Le Monde*, 4 novembre 2022, www.lemonde.fr/planete/article/2022/11/04/coca-cola-l-encombrant-parrain-de-la-cop27.

¹⁴⁰Aden Miles Morunga, « Unbottling the Truth: Coca Cola's Role in Plastic Pollution, » *Greenpeace*, 26 septembre 2023, www.greenpeace.org/aotearoa/story/unbottling-the-truth-coca-colas-role-in-plastic-pollution.

¹⁴¹Ibid.

Vingt entreprises sponsors ont permis l'organisation de la COP. Seules deux n'étaient pas liées à l'industrie fossile¹⁴². Parmi elles, on retrouve comme commanditaires principaux :

- 1) Le géant technologique *Microsoft*, immense pollueur mondial et partenaire de l'industrie du pétrole et du gaz dans la détection de gisements¹⁴³. La « dématérialisation » qui caractérise le discours sur le monde numérique n'est qu'une construction : forcément dépendant de l'industrie minière et de la métallurgie, il est aussi gourmand en énergie, avec comme prédiction l'utilisation de la moitié de l'énergie mondiale d'ici 2030¹⁴⁴. De plus, les chaînes d'approvisionnement nécessitent les combustibles fossiles pour son alimentation, et ce malgré les déclarations des géants numériques sur le sujet¹⁴⁵.
- 2) À ses côtés, on retrouve également *Google*, sponsor historique des COP, dont le bilan climatique est comparable à celui de *Microsoft*. Deux firmes du groupe GAFAM dont l'activité est contradictoire aux logiques environnementales. De plus, il est établi que les actions du groupe GAFAM vont bien au-delà du dégât climatique. Il exerce également une pression politique et économique qui rend difficiles les négociations, surtout lorsqu'elles visent à compromettre leurs intérêts¹⁴⁶.
- 3) Le cabinet de conseil *BCG*, partenaire de la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise *Shell*, dont l'action principale consiste en la protection de l'industrie et du *big business*¹⁴⁷. Également connu pour sa proximité avec le monde politique, *BCG* est étroitement lié à la consolidation du pouvoir du prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohammed Ben Salmane¹⁴⁸. Le cabinet est aussi notable pour ses prises de paroles sur l'importance de l'utilisation des pesticides ou encore du vol aérien¹⁴⁹.

¹⁴²Tanuro, « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. »

¹⁴³Albertini, « Coca-Cola, EgyptAir... les sponsors controversés de la COP27. »

¹⁴⁴Célia Izoard et Aurélien Berlan, « Dématérialisation. Le monde numérique est-il un paradis virtuel ou un baignoire industrielle ? » dans *Greenwashing: Manuel pour dépolluer le débat public*, éd. Aurélien Berlan, Guillaume Carbou et Laure Teulière (Paris : Éditions du Seuil, 2022), 88-91.

¹⁴⁵Greenpeace East Asia, « Microsoft, Google Reliant on Fossil Fuels Despite 100% Renewable Energy Pledges: Study, » *Greenpeace*, 28 octobre 2022, www.greenpeace.org/eastasia/press/7698/microsoft-google-reliant-on-fossil-fuels-despite-100-renewable-energy-pledges-study/.

¹⁴⁶Jean-Pierre Stroobants, « Les Gafam, rois du lobbying à Bruxelles », *Le Monde*, 31 août 2021, www.lemonde.fr/economie/article/2021/08/31/les-gafam-rois-du-lobbying-a-bruxelles_6092811_3234.html.

¹⁴⁷Antara Baruah, « 18 out of 20 Sponsors for COP27 Had Links to Fossil Fuel Industry, Says Report, » *The Print*, 24 novembre 2022, www.theprint.in/environment/18-out-of-20-sponsors-for-cop27-had-links-to-fossil-fuel-industry-says-report/1233156/.

¹⁴⁸Albertini, « Coca-Cola, EgyptAir... les sponsors controversés de la COP27 »

¹⁴⁹Gaspard d'Allens, « Pour Défendre Son Action Climatique, Le Gouvernement S'offre Les Services D'un Cabinet De Conseil International, » *Reporterre*, 13 février 2021, reporterre.net/Pour-defendre-son-action-climatique-le-gouvernement-s-offre-les-services-d-un-cabinet-de-conseil-international.

- 4) Le constructeur automobile *General Motors*, venu pour défendre ses intérêts, dont la persistance de l'utilisation des hydrocarbures dans le secteur automobile.
- 5) La compagnie aérienne *EgyptAir*, troisième compagnie égyptienne. Un sponsor embarrassant puisque l'aviation représente 2,5% des émissions globales de GES et qu'il est probable que cette évaluation soit largement sous-estimée¹⁵⁰. Propulsé à l'aide des combustibles fossiles (le kérosène), l'avion est un grand contributeur de gaz à effets de serre (principalement le dioxyde de carbone), en plus d'émettre d'autres substances nocives dans l'atmosphère (particules fines, oxyde d'azote, composés organiques volatils, etc.).
- 6) L'entreprise *Siemens Energy*, spécialisée dans la technologie de l'énergie, qui produit son électricité au départ de combustibles fossiles. Elle est aux commandes de la gestion des oléoducs et des gazoducs et se charge également du suivi du processus de transformation du pétrole et du gaz.
- 7) La multinationale américaine *Cisco*, spécialisée dans les technologies informatiques, et plus particulièrement dans la cyber sécurité. Mentionnée dans de nombreux scandales, dont sa participation dans la surveillance de la minorité religieuse Falun Gong pour le compte du gouvernement chinois, la présence de *Cisco* fait sens à la Conférence des Parties. L'Égypte souhaitant dissuader de toute critique à son égard, un partenaire spécialisé dans la cyber surveillance ne semble pas être un choix anodin¹⁵¹.
- 8) Autre spécialiste de l'informatique, la multinationale *IBM*, dont l'action environnementale est pour le moins douteuse : elle participe à des actions de stockage de carbone dans le sol, une technique qui ne répond à aucune logique climatique, mais qui représente néanmoins un domaine d'investissement intéressant pour les entreprises désireuses de faire du *greenwashing*¹⁵². De surcroît, elle vient de consolider un partenariat avec le leader nordique des engrais de synthèse, la société chimique *Yara International*¹⁵³.
- 9) Sans surprise, on y retrouve aussi le géant de la télécommunication britannique *Vodafone*, puisque l'entreprise est connue pour son lien étroit avec la dictature égyptienne. En effet, dans le contexte de la Révolution égyptienne (2011), *Vodafone*

¹⁵⁰Albertini, « Coca-Cola, EgyptAir... les sponsors controversés de la COP27 »

¹⁵¹Stephen Lawson, « Répression Politique : Cisco A-T-Il Collaboré Avec Les Autorités Chinoises ? » *Le Monde Informatique*, 13 janvier 2016, www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-repression-politique-cisco-a-t-il-collabore-avec-les-autorites-chinoises-63571.html.

¹⁵²Baruah, « 18 out of 20 sponsors for COP27 had links to fossil fuel industry, says report »

¹⁵³Pignatelli, « Coca-Cola, EgyptAir, Orascom, Microsoft... Les douteux sponsors de la COP27 »

s'est chargé, à la demande du gouvernement, de la coupure des services de communication du pays, aidant à la répression des droits de l'homme par les forces du pouvoir en place¹⁵⁴. Le géant numérique est également accusé d'espionnage et d'évasion fiscale dans d'autres pays¹⁵⁵.

La question de la présence d'acteurs controversés aux Conférences des Nations Unies pour le Climat a toujours été d'actualité. À chacune de ces instances, les lobbies, les multinationales, et les autres groupes d'influence sont invités à prendre parti – ou plutôt, à mener le débat¹⁵⁶. Leurs intérêts sont simples : protéger le système économique actuel, qui repose sur l'exploitation des énergies fossiles. De plus, leur présence permet de maintenir certaines ONG ou groupes d'activistes en dehors des zones de discussions¹⁵⁷. Dans le cas de la COP27, leur présence était particulièrement attendue : l'Égypte étant en situation de dépendance aux hydrocarbures, la probabilité qu'elle cherche à consolider ses intérêts était élevée¹⁵⁸.

Malgré l'omniprésence de ces acteurs non étatiques, le discours du *Soir* ne les mentionne qu'à sept reprises tout au long de la couverture médiatique. En plus de ces faibles occurrences, les deux seuls acteurs clairement identifiés sont *Coca-Cola* (une mention) et *Total Energie* (une mention). L'article consacré à *Coca-Cola* traitait en réalité d'une action de militants écologistes menée au Musée égyptien de Barcelone pour dénoncer le *greenwashing* des Conférences des Parties. En voici quelques fragments :

« Ce dimanche 13 novembre, des militants écologistes ont éclaboussé la cage en verre d'une réplique de momie au Musée égyptien de Barcelone. Ces deux jeunes activistes *voulaient dénoncer* l'inaction des gouvernements réunis pour la COP27 face au changement climatique. Les deux activistes appartenant au collectif « Futuro Vegetal » ont ainsi aspergé la cage en verre de faux pétrole par l'intermédiaire de bouteilles en plastique de Coca-Cola. Ils ont par la suite dévoilé une banderole dénonçant une « COPCA COLA ». Cette banderole fait référence à la COP27 qui se tient à Charm el-Cheikh, en Égypte. Coca-Cola est l'un des sponsors officiels de la conférence. Une fois la police

¹⁵⁴Le Monde, avec AP. « L'Égypte coupée d'Internet. » *Le Monde*, 28 janvier 2011. www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/01/28/l-egypte-coupee-d-internet_1471708_3218.html.

¹⁵⁵Juliette Garside, « Vodafone reveals existence of secret wires that allow state surveillance », *The Guardian*, 6 juin 2014, www.theguardian.com/business/2014/jun/06/vodafone-reveals-secret-wires-allowing-state-surveillance. Jack Serle, « Vodafone: the story so far », *The Bureau of Investigative Journalism*, 6 mars 2012, www.thebureauinvestigates.com/stories/2012-03-06/vodafone-the-story-so-far.

¹⁵⁶Gérard, « Coca-Cola, l'encombrant parrain de la COP27. »

¹⁵⁷Pignatelli, « Coca-Cola, EgyptAir, Orascom, Microsoft... Les douteux sponsors de la COP27 »

¹⁵⁸Baruah, « 18 out of 20 sponsors for COP27 had links to fossil fuel industry, says report »

arrivée, les militants *se sont montrés coopératifs* et n'ont pas été arrêtés. Le musée a fait savoir qu'il comptait *porter plainte* en raison des dommages occasionnés. »¹⁵⁹ (souligné par nous)

Le cadrage de cet évènement est intéressant. Tout d'abord, observons la conjugaison de la seconde phrase : ces deux jeunes activistes « voulaient dénoncer ». Bien qu'il soit certain que l'on se réfère à une action passée, l'utilisation de l'imparfait « voulaient » semble également indiquer que l'action de sensibilisation a été compromise. Pourquoi ? Parce que la police est arrivée. Cela signifie donc que la réaction des autorités a nui au symbole. Mais est-ce vrai ? Le message selon lequel la COP27 est un évènement corrompu a-t-il perdu sa validité lorsque les autorités ont réagi ? C'est le message que renvoie la structure même de l'article : il présente une situation comme anecdotique, ne revient pas sur le message des activistes en lui-même, et consacre la fin du message à un exposé conclusif sur les sanctions qui leur seront infligées. Observons ensuite que l'article qui fait mention de la présence de *TotalEnergies* :

« Alors qu'il s'apprêtait à rejoindre une conférence, le patron du géant pétrolier et gazier français a été interpellé par quelques militants, le *contraignant* à brièvement s'abriter dans le pavillon de la Guinée, a constaté un journaliste de l'AFP. S'en est suivi un rapide échange tendu avec des militants, qui reprochent à TotalEnergies de mener des projets en Russie et en Afrique de l'Est ou encore sa participation à une conférence sur le changement climatique – dont la cause première est l'usage des combustibles fossiles. « *J'ai le droit d'être ici* », a-t-il répondu à l'un d'entre eux. « Je vous respecte donc respectez-moi, c'est tout ce que je vous demande », a-t-il ajouté¹⁶⁰. (souligné par nous)

Dans cet article, la mise en récit est similaire : des activistes du climat « interpellent » et « contraignent » le PDG de *TotalEnergies* Patrick Pouyanné de « s'abriter ». Confronté aux accusations des militants, il rappelle son droit d'être présent, et sur ce, l'article conclut. Quelle est l'implication d'un tel discours ? Ces timides accusations ne font que déstabiliser le discours militant face aux géants financiers. Pourtant valides, les arguments employés sont représentés comme limités au secteur du militantisme, dont les positions ne semblent pas partagées par le média. De fait, le traitement médiatique du *Soir* semble donner raison au camp opposé en concluant systématiquement avec leur position plutôt qu'avec celle des dénonciateurs.

Si les mentions des acteurs problématiques de la COP27 ne représentent qu'une faible part de la couverture médiatique, il est observable que lorsqu'une mention existe, elle est

¹⁵⁹La Rédaction, « Des activistes éclaboussent la cage d'une momie égyptienne dans un musée en Espagne et critiquent la COP27 (vidéo) » *Le Soir*, le 14 novembre 2022, [lesoir.be/476842/article/2022-11-14/des-activistes-eclaboussent-la-cage-dune-momie-egyptienne-dans-un-musee-en](https://www.lesoir.be/476842/article/2022-11-14/des-activistes-eclaboussent-la-cage-dune-momie-egyptienne-dans-un-musee-en).

¹⁶⁰AFP, « COP27: le patron de TotalEnergies pris a parti par des militants » *Le Soir*, le 11 novembre 2022, <https://www.lesoir.be/476526/article/2022-11-11/cop27-le-patron-de-totalenergies-pris-partie-par-des-militants>.

minimisée. Cela signifie que malgré les réalités du terrain, la plupart des articles ne font pas le lien entre la Conférence et la proximité du monde des affaires, ne questionnant donc pas sa légitimité. De plus, les articles consacrés aux quelques critiques qui ont été formulées restent courts et anecdotiques. Quel est l'effet de la construction d'un tel discours ? Nous postulons que ce phénomène d'omission ou de minimisation renforce la crédibilité des COP comme espace légitime de discussion. Il est un fait que l'absence de discours sur les conflits d'intérêts de ces Conférences n'invite pas au débat – au contraire, elle le cadre en présentant un récit biaisé, ne permettant pas aux lecteurs de disposer des informations suffisantes pour affiner son esprit critique sur un évènement donné.

3.2.2. GREENWASHING : DE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CONFORMISME NÉO-LIBÉRAL

L'énergie « verte », qui émane de l'idéalisé « capitalisme vert », est un projet qui a toujours rythmé les Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC). Dans les médias, et notamment dans *Le Soir*, le discours sur l'énergie « verte » semble être reproduit. En effet, la seconde solution au réchauffement climatique la plus médiatisée, après les Conférences des Parties elles-mêmes, est l'investissement dans le *développement durable*. Un registre que le chercheur en sciences des médias Jean-Baptiste Comby qualifie de « promotionnel » et de « politiquement orienté »¹⁶¹. Pour évaluer la portée de ce discours, il est primordial s'interroger sur les origines du mythe « capitalisme vert » et sur les liens étroits entre cette proposition et la thèse des Conférences des Parties.

C'est la Commission mondiale des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement de 1983 (CMED) qui établit l'expression *sustainable development* qui, plus tard, en 1987, fait l'objet d'une élaboration dans le Rapport Brundtland¹⁶². À l'occasion de cet évènement, le diplomate et homme d'affaires canadien Maurice Strong – personnage à l'origine de la création des plus grandes structures onusiennes sur le climat et *businessman* dans le commerce fossile – était l'un des principaux acteurs¹⁶³. C'est donc les Nations Unies, épaulées par la complexe figure de Strong, qui est à l'origine de ce qui va devenir une référence en terme de gestion climatique. Le *développement durable*, dans sa traduction française, se réfère à la

¹⁶¹Comby, *La question climatique*, 49.

¹⁶²Fabrice Nicolino, *Le grand sabotage climatique : Révélations sur un système corrompu : ONG, Multinationales, Gouvernements...* (Paris : Les liens qui libèrent, 2023), 65.

¹⁶³Voir point 3.4.

croissance en la possibilité d'accumuler « du capital sans dégâts écologiques »¹⁶⁴. Il s'inscrit dans une logique de croissance qui prévoit la conservation des paradigmes capitalistes (notamment celui de l'accumulation) en utilisant des techniques qui s'inscrivent dans une certaine soutenabilité¹⁶⁵. De ce projet émanent les tentatives de création d'énergies « décarbonées » telles que les énergies renouvelables (ENRs) comme alternatives à l'énergie fossile. Il arrive également que l'on se réfère à l'énergie « verte » pour signaler un impact environnemental nul ou faible.

Ce projet est cependant boiteux. Tout d'abord, les énergies « vertes » ne se génèrent pas sans l'utilisation des combustibles fossiles, « il faut prendre en compte les émissions liées à la fabrication des infrastructures elles-mêmes, ainsi que celles des dispositifs nécessaires pour stocker l'énergie »¹⁶⁶. Ensuite, les énergies « bas carbone » ne sont pas écologiques. Citons la promotion du nucléaire comme solution lorsque son utilisation représente un danger majeur pour l'environnement et les écosystèmes¹⁶⁷. Aussi, la question du *développement durable* apporte un autre problème : ce sont les géants de l'industrie fossile qui sont à l'origine de la plupart de ces fausses initiatives, comme *TotalEnergies* ou *Engie*. En verdissant leur communication autour d'énergies (en réalité polluantes), ils consolident leur dominance et poursuivent leurs extractions des matières fossiles tout en recevant tout le mérite de la « transition ». Dans un système qui s'est construit sur ces combustibles, il est improbable de penser que celui-ci accepte de s'en passer¹⁶⁸. C'est avec cynisme que le journaliste d'investigation Fabrice Nicolino parle de durabilité comme un système qui, en réalité, est « appelé à durer »¹⁶⁹. Il est donc important de remarquer que le projet du « capitalisme vert » des Nations Unies fonctionne sur un raisonnement bancal :

« Cet enjeu pose essentiellement celui du problème du *découplage* entre l'activité économique (mesurée par le PIB) et la pression sur les écosystèmes. [...] Chaque unité monétaire dépensée implique une dépense des ressources et d'énergie. C'est ce qu'on appelle plutôt la *dimension matérielle de la croissance*. Le découplage implique qu'il serait possible, grâce notamment à une efficacité (énergétique, par exemple) accrue ou une meilleure conception de nos machines, de

¹⁶⁴Legault, Theurillat-Cloutier, et Savard, *Pour une écologie du 99%*, 102.

¹⁶⁵Idem., 101-102.

¹⁶⁶Frédéric Boone, Mickaël Coriat, Michel Duru et al., « Energie Décarbonée : Mangeons-Nous Assez De Frites Pour Voyager En Avion ? » dans *Greenwashing: Manuel Pour Dépolluer Le Débat Public*, dirigé par Aurélien Berlan, Guillaume Carbou et Laure Teulières (Paris : Éditions du Seuil, 2022), 123.

¹⁶⁷Antoine Costa, « Neutralité Carbone : Quand La Baignoire Déborde, Le Plus Simple N'est-Il Pas De Fermer Le Robinet ? » dans *Greenwashing: Manuel Pour Dépolluer Le Débat Public*, dirigé par Aurélien Berlan, Guillaume Carbou et Laure Teulières (Paris : Éditions du Seuil, 2022), 161.

¹⁶⁸Legault, Theurillat-Cloutier, et Savard, *Pour une écologie du 99%*, 121.

¹⁶⁹Moritz, « On fonce dans le mur », 15 novembre 2022, 14:00-18 :00.

continuer à produire autant de marchandises tout en polluant moins. [...] Cette voie mise essentiellement sur les progrès des nouvelles technologies, progrès auxquels on peut légitimement entrevoir les limites. De l'avis de la plupart des chercheurs, la possibilité d'un découplage (surtout absolu) est improbable, voire irréaliste. La croissance ne peut être ni verte ni durable. [...] Il n'y a pas de solution magique : il faut diminuer notre consommation d'énergie et de matériaux, ce qui entre en contradiction avec la tendance capitaliste à l'accumulation. »¹⁷⁰

L'écologie veut donc que la réponse au réchauffement ne soit pas basée sur le modèle qui l'a engendrée, mais plutôt sur l'abandon de la logique productiviste qui en est à l'origine. Pourtant, il est évident que la CNUCC elle-même, qui est le fruit de ces réunions des Nations Unies, ne fait que promouvoir ce modèle défaillant : « Il appartient aux Parties de travailler de concert à un système économique international qui soit porteur et ouvert et qui mène à une *croissance économique* et un *développement durable*¹⁷¹ » (souligné par nous). Cela explique donc pourquoi les Conférences des Parties concluent toujours sur le déploiement de technologies « vertes » tout en consolidant les mécanismes qui permettent le développement de l'industrie fossile. Dans cette perspective, la présence traditionnelle des géants fossiles dans ces réunions annuelles semble un peu plus justifiée.

Pourtant, il semble que le journal *Le Soir* fasse la promotion du problème de *développement durable* dans la couverture médiatique de la COP27. Tout au long de la couverture médiatique, l'énonciation journalistique rappelle l'importance d'investir dans le projet durable sans pour autant remettre en question le fond du problème climatique ou même les possibles inconvénients du système. Le *développement durable* devient alors la voix unique, au-delà d'une quelconque vision idéologique¹⁷². Une forme de conformisme qui reproduit l'argument phare des Nations Unies de manière désituée et déconflictualisée. À titre d'exemple, observons le cas d'un article qui traite du projet de Copenhille « Amager Bakke », une centrale de transformation des déchets en énergie, qu'il considère comme un exemple à suivre dans notre transition énergétique, à l'occasion du dialogue de Charm el-Cheikh :

« La jeune femme qui me tend les skis aux carres tranchantes me prévient en souriant : « C'est comme skier sur de la glace, mais on s'y habitue. Si vous descendez ici, vous descendrez partout ! » Bienvenue à Copenhille, une piste de ski surréaliste en plein centre de Copenhague, nichée sur l'immense toit en pente de l'incinérateur géant de déchets. C'est l'emblème probablement aussi connu aujourd'hui des Danois que la Petite Sirène. Et pas de doute, l'édifice en impose. [...] À

¹⁷⁰Legault, Theurillat-Cloutier, et Savard, *Pour une écologie du 99%*, 101-102.

¹⁷¹Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, article 3, principe 5, 6.

¹⁷²Comby, *La question climatique*, 49.

quelques jours de la COP27 à Charm el-Cheikh (du 6 au 18 novembre), l'urgence est là : si on veut coller un tant soit peu aux accords de Paris et limiter le réchauffement à 2°C, voire 1,5°C, ce sont les villes qu'il faut décarboner en priorité. L'Union européenne s'est fixé 2030 pour une centaine d'entre elles. [...] Nulle part comme à Copenhague, on ne réfléchit autant à la cité de demain. Dans l'immense open space du Bloxhub, ruche tout en verre au centre-ville, une centaine de sociétés s'activent dans le développement durable urbain. Ici, on échange, on débat, on crée. »¹⁷³

Dans cet article, *Le Soir* fait la promotion du projet de Copenhill, qui fabrique de l'énergie au départ de l'incinération de déchets tout en offrant la possibilité aux citoyens de profiter de l'espace sportif construit sur l'infrastructure même. Le projet de *développement durable* conquiert la voix journalistique, qui annonce que la décarbonisation des villes est une priorité pour respecter les *Accords de Paris*. De plus, l'article fait emphase sur l'idée que Copenhague est l'unique lieu dans lequel il existe un « débat », un « échange » pour l'action climatique, et qu'elle représente par conséquent la « cité de demain ». Observez la manière dont le discours médiatique impose une structure au débat climatique : il impose une solution et son incarnation dans le monde réel. Observez l'apparente certitude des constructions « *Nulle part comme à Copenhague, on ne réfléchit autant à la cité de demain* », « si on veut coller un tant soit peu aux accords de Paris et limiter le réchauffement à 2°C, voire 1,5°C, ce sont les villes *qu'il faut décarboner en priorité* ». Le débat semble avoir trouvé raison : la solution est le projet durable. Un projet, qui émane forcément du processus démocratique : « Ici, on échange, on débat, on crée ». Mais la réalité du projet de Copenhill confirme-t-elle cette thèse ?

L'affaire Copenhill a opposé deux camps : la TEA (*Technical Environmental Administration*) de la ville et l'ARC (*Amager Resource Centre*), l'entreprise publique qui gère le projet. La TEA est l'administration qui s'est chargée de la validité des calculs sur le plan de la rationalité environnementale tandis que l'ARC était le responsable général du projet. Lors de l'analyse des données, la TEA fait savoir dans un document que la quantité de déchets nécessaire à la production d'énergie est largement supérieure aux déchets disponibles¹⁷⁴. Par conséquent, pour que le projet soit viable, il aurait fallu produire plus de déchets et donc, émettre plus¹⁷⁵. Cependant, l'ARC a un autre intérêt : créer une centrale énergétique qui stimule la croissance¹⁷⁶. Le Centre va donc chercher à faire aboutir le projet, quitte à ce qu'il devienne

¹⁷³La rédaction, « Crises climatique et énergétique : Copenhague, la ville qui ne veut plus de son carbone », *Le Soir*, 27 octobre 2022, <https://www.lesoir.be/473636/article/2022-10-27/crises-climatique-et-energetique-copenhague-la-ville-qui-ne-veut-plus-de-son>.

¹⁷⁴Ulrik Kohl, *The Copenhill Crisis: The Dark Side of Planning the Greenest Waste-Fired Power Plant Ever Seen* (Roskilde University, 2019), 30, [urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:mau:diva-21591](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:se:mau:diva-21591).

¹⁷⁵Ibid., 2.
¹⁷⁶Ibid., 13.

plus polluant qu'écologique. Alors, avec l'aide de l'élite politique – dont la participation du ministre des Finances – ils vont faire pression sur la TEA pour falsifier les documents qui décrivent le projet comme environnementalement irrationnel¹⁷⁷. L'affaire va briser le processus démocratique, régler les comptes dans le « secret », et obliger la TEA à contredire ses observations¹⁷⁸. Dans un travail de Ulrik Kohl et John Andersen intitulé « Copenhagen's struggle to become the world's first carbon neutral capital: How corporatist power beats sustainability », les auteurs expriment un parallèle entre l'affaire Coperhill et la ville de Copenhague, qui serait la démonstration de l'emprise du monde corporatif, dans une perspective qui ne fait que prouver le lien naturel entre le secteur privé et le *développement durable*¹⁷⁹.

Cet argument nous mène à deux observations : la relativité observable du projet durable et le conformisme des médias sur ces questions. En réalité, il semble que le discours du *Soir* – qui cadre le débat à la vision libérale dominante de l'action climatique – se réfère à un imaginaire collectif sur le *développement durable* dont il fait la promotion. Mais cet argument n'est que mythe et reformulation : là est la preuve de la reproduction d'un discours historiquement inscrit dans une perspective d'accumulation de ressources illimitées (dans un monde limité). Ce constat nous invite à poser un regard sur l'implication d'un tel ventriloquisme. Nous postulons que l'effet de ce discours crédibilise le système onusien des Conférences des Parties en médiatisant sa thèse comme acceptable et audible. Nous postulons que la diffusion du discours déconflictualisé du *développement durable* est symptomatique d'un autre : celui du conformisme médiatique aux institutions – politiques comme économiques – comme l'expression d'une légitimité absolue.

3.2.3. PRÉSIDENTE ÉGYPTIENNE : ÉTOUFFER LA CONTROVERSE

Le dialogue de Charm el-Cheikh a souffert d'une controverse : celle de la présidence égyptienne. Cette controverse se joue sur un double enjeu de crédibilité. Le premier concerne le non-respect des droits de l'homme du régime autoritaire d'Abdel Fattah al-Sissi tandis que le second se rattache plutôt au bilan environnemental de l'Égypte, qui fait d'elle un acteur contesté pour une présidence climatique. Dans l'analyse de la couverture médiatique de la

¹⁷⁷Ibid., 51.

¹⁷⁸Ibid., 30.

¹⁷⁹Ulrik Kohl et Jhon Anderson, « Copenhagen's Struggle to Become the World's First Carbon Neutral Capital: How Corporatist Power Beats Sustainability, » *Urban Planning* 7, no. 3 (2022): 10, <https://doi.org/10.17645/up.v7i3.5327>.

COP27 au *Soir*, nous avons constaté que seuls huit articles se rapportent à cette controverse. Parmi ceux-ci, sept font référence à l'enjeu des droits de l'homme en Égypte – qui semble compliquer le dialogue démocratique – contre un unique article qui critique les incohérences égyptiennes sur le plan environnemental. Dans cette section, nous discutons de l'effet de cette apparente sélection. Mais avant d'entamer cette analyse, observons l'ampleur de cette controverse.

En 2013, le directeur de l'armée Abdel Fattah al-Sissi renverse le président Mohamed Morsi, élu démocratiquement dans la vague de la Révolution Égyptienne de 2011 sous l'impulsion du Printemps Arabe. C'est donc au départ d'un coup d'état militaire que s'instaure la dictature nationaliste et conservatrice d'Abdel Fattah al-Sissi, plongeant l'Égypte dans une période sombre qui combine répression des droits de l'homme, torture, exécutions, hypersurveillance et militarisation de l'État. La COP27 a donc été organisée dans un climat de méfiance : elle est d'abord sujette à une hyper mobilisation des forces armées, de quoi dissuader les possibles dissidents, les manifestations sont interdites¹⁸⁰. Afin de localiser tous les individus se rendant à la COP, le gouvernement met la main sur l'application officielle de la COP27, qui lorsqu'on la télécharge, partage automatiquement la localisation et le courriel de l'utilisateur aux forces égyptiennes¹⁸¹. Plus de 700 sites web ont été bloqués, notamment certains médias – une information qui *doit* nous rappeler la présence de sponsors de la cybersurveillance à la COP¹⁸². De plus, des caméras ont été placées dans tous les angles de Charm el-Cheikh, y compris dans les véhicules qui transportent les participants, tandis que les citoyens égyptiens sont sous couvre-feu¹⁸³. Toute forme de dissidence amène directement à la prison. D'ailleurs, le nombre de détenus a explosé aux abords de la Conférence, principalement des journalistes, des chercheurs, des étudiants, des manifestants et des prisonniers politiques¹⁸⁴. La répression est très forte, et beaucoup d'égyptiens souhaitent que l'organisation de la COP27 permette la résolution de cette situation : parmi eux, le défenseur des droits de l'homme Alaa Abdel Fattah, un détenu égyptien qui entame une grève de la faim en avril 2022. Lors de la COP27, il cesse

¹⁸⁰Lyse Mauvais, « À Charm el-Cheikh, la répression fait rage autour de la COP27, » *Vert Eco*, le 9 novembre 2022, www.vert.eco/articles/a-charm-el-cheikh-la-repression-fait-rage-autour-de-la-cop27.

¹⁸¹Olivier Milman, « 'Like Vegas, but worse': Sharm el-Sheikh fails to charm Cop27 delegates, » *The Guardian*, le 11 novembre 2022, www.theguardian.com/environment/2022/nov/11/like-vegas-but-worse-bemusement-week-one-cop27-sharm-el-sheikh.

¹⁸²Ruth Michaelson, « Cop27 wifi in Egypt blocks human rights and key news websites, » *The Guardian*, le 7 novembre 2022, www.theguardian.com/environment/2022/nov/07/cop27-wifi-egypt-blocks-human-rights-key-news-websites.

¹⁸³Mauvais, « À Charm el-Cheikh, la répression fait rage. »

¹⁸⁴Clément Gubon, « COP27 : l'Égypte, un hôte vraiment pas écolo, » *Reporterre*, le 11 novembre 2022, www.reporterre.net/COP27-l-Egypte-un-hote-vraiment-pas-ecolo.

même de boire¹⁸⁵. Mais la COP n'est pas qu'une simple conférence internationale, elle concerne l'enjeu climatique, un enjeu qui amène à un renforcement de la répression déjà acquise en Égypte. De fait, la dictature d'al-Sissi est aussi caractérisée par une approche anti-environnementaliste, qui amène les forces égyptiennes à réprimer toute protestation climatique, notamment les activistes égyptiens tels que Ajit Rajagopal, arrêté en pleine action de sensibilisation au réchauffement climatique¹⁸⁶. Alors, où sont les intérêts égyptiens s'ils ne sont pas dans l'action climatique ?

En réalité, les intérêts économiques égyptiens sont principalement basés sur le commerce de l'énergie fossile. Unique candidate du continent africain, l'Égypte est attendue comme représentante de la voix des pays du sud, particulièrement impactés par le réchauffement climatique. Cependant, il convient de rappeler que l'Égypte est d'abord un pays producteur de pétrole et membre de l'Organisation des producteurs de pétrole africain (APO). Elle est aussi la seconde plus grande productrice de gaz du continent africain avec un total de 7,2 millions de tonnes d'exportations entre 2021 et 2022¹⁸⁷. En tant que productrice majeure, elle défend ses intérêts nationaux auprès du Forum des Pays exportateurs de gaz (FPEG). C'est via le canal de Suez et l'oléoduc Sumed que l'Égypte fait transiter ses hydrocarbures vers les autres continents. D'ailleurs, le sous-sol égyptien est en liens étroits avec l'Union européenne : un protocole d'accord entre les deux parties stimule les exportations¹⁸⁸. Par conséquent, l'économie égyptienne repose en majeure partie sur les énergies fossiles – et ses prétentions de devenir un hub gazier supposent la pérennisation de cette coutume¹⁸⁹. De plus, il convient d'insister sur le fait que l'Égypte est le premier pollueur de plastique de la Méditerranée et parmi les pays responsables de la pollution du Nil¹⁹⁰. Nous sommes donc face à une controverse qui en amène une autre : la COP27 est organisée par un régime autoritaire qui instrumentalise par la force ses intérêts fossiles. Pourtant, la Présidence des Conférences des Parties détient un rôle majeur dans l'organisation, les négociations, et l'exécution des décisions – malgré qu'elle soit attendue comme impartiale¹⁹¹. Il est un fait que les intérêts économiques et politiques égyptiens rendent cette interprétation peu crédible. Nous l'avons observé, la présidence égyptienne a largement influé la COP27, notamment via la multiplication de commanditaires

¹⁸⁵Ibid.

¹⁸⁶Milman, « 'Like Vegas, but worse'. »

¹⁸⁷Gubon, « COP27. »

¹⁸⁸Ibid.

¹⁸⁹Maia, « Charm El-Cheikh, faux paradis vert ? » Reses, 1er décembre 2022. www.le-reses.org/charm-el-cheikh-faux-paradis-vert.

¹⁹⁰Ibid.

¹⁹¹Collard, « Les COP sur les changements climatiques », 28.

qui sécurisent à la fois ses intérêts dans l'énergie fossile comme dans l'hypersurveillance à laquelle elle fait régulièrement appel. La ville de Charm el-Cheikh, entièrement rénovée pour l'occasion, s'est présentée comme dynamique et au top de la technologie « verte ». Mais l'envers du décor a démontré que tout n'était qu'écran de fumée. Dans un article du média *Contretemps*, l'ingénieur agronome et environnementaliste Daniel Tanuro conclut sur la Conférence, qu'il considère comme une victoire de la dictature égyptienne : elle a « réussi une double performance: s'imposer comme un pays fréquentable en dépit de la répression féroce de toute opposition, d'une part; et se faire passer pour le porte-parole des peuples assoiffés de justice climatique, en particulier sur le continent le plus pauvre du monde »¹⁹².

Dans une large majorité des articles du *Soir* sur la COP27, la controverse égyptienne n'est pas mentionnée. Au contraire, certains félicitent l'Égypte comme un candidat moderne et ambitieux dans l'action climatique. Prenons l'exemple d'un article sur une île artificielle qui est en cours de construction au large d'Alexandrie. Observons le crédit qu'accorde l'énonciation journalistique à la présidence égyptienne dans le prochain fragment, formulé un mois après la fin de la COP27:

« Devant faire face à un défi climatique et démographique, l'Égypte du président al-Sissi veut que la réponse soit grandiose. En effet, outre la motivation climatique, la construction de cette île est aussi le moyen pour le gouvernement égyptien de montrer un pays dynamique, définitivement moderne et écoresponsable, dans la lignée de son accueil de la COP27 en novembre dernier »¹⁹³.

Alors que l'Égypte souffre d'une dictature et que son programme gouvernemental ne mentionne en aucun cas une quelconque réelle ambition climatique, *Le Soir* se montre conquis par la construction d'une île « verte » où se concentreront les superprofits, et décrit l'Égypte comme un pays « motivé », « dynamique », « moderne » et « écoresponsable ». Et cela, un mois après le bilan décevant de la Conférence. Il félicite également « son accueil de la COP27 en novembre dernier » comme témoignage de son ambition climatique, un argument boiteux dont nous aurons l'occasion de reparler dans une prochaine section (point 3.4). Observons un autre article qui a été produit, cette fois au premier jour de la COP :

« La finance sera également l'un des grands sujets de cette COP27. En tant que premier pays africain à accueillir la COP depuis six ans, l'Égypte *se fera un point d'honneur* de s'assurer que les pays en

¹⁹²Tanuro, « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. »

¹⁹³Lucie Boudin-Dufils, « Alexandrie: une île artificielle pour contrer la montée des eaux, » *Le Soir*, le 30 décembre 2022, www.lesoir.be/486145/article/2022-12-30/alexandrie-une-ile-artificielle-pour-contrer-la-montee-des-eaux.

développement reçoivent les fonds nécessaires pour s'adapter au changement climatique et financer leurs propres transitions écologiques. L'objectif, non atteint pour l'instant, des 100 milliards par an sera donc ramené à l'ordre du jour. »¹⁹⁴ (souligné par nous)

Dans cet article, *Le Soir* fait référence au dossier principal de la COP, les pertes et dommages, en considérant l'Égypte comme un acteur ambitieux sur les questions de justice climatique. Elle « se fera un point d'honneur », une expression qui renvoie à une forme de détermination, mais aussi, à la préservation d'une certaine réputation, donc l'Égypte n'a pourtant jamais fait l'honneur. Il est observable que dans ces deux fragments, la controverse égyptienne ne fait pas partie du débat. Au contraire, ils font la promotion de l'Égypte comme crédible, notamment parce que le simple fait d'organiser une Conférence des Parties est déjà une victoire en soi. Parmi les articles qui semblent donner une voix à la controverse égyptienne, la question sature au niveau des droits de l'homme :

« Parmi les autres mesures de sécurité drastiques mises en place, HRW évoque l'installation de caméras de surveillance reliées à un « observatoire de sécurité » dans les 800 taxis de Charm el-Cheikh ainsi que la création d'une application pour téléphone portable destinée aux participants de l'événement et dont le fonctionnement ne garantirait pas le respect de la vie privée »¹⁹⁵.

Ce fragment évoque la question de l'hyper surveillance, une menace directe des droits de l'homme et de la liberté d'expression. Pour appuyer son argumentaire, l'article mobilise, entre autres, l'exemple de l'application de la COP27, « dont le fonctionnement ne garantirait pas le respect de la vie privée ». Des mots légers pour exprimer une réelle infraction aux droits de l'homme. S'il existe à certaines reprises une critique sur la présidence égyptienne, celle-ci est rarement rapportée à la question environnementale :

« [Chapô] Le militant palestino-égyptien libéré au Caire en 2021 décrit « une république de la peur » en parlant de l'Égypte. Et croit que la colère populaire contre le régime peut éclater à tout moment. [...] [Question] Donc vous contestez la tenue à Charm el-Cheikh (dans la péninsule du Sinaï) de la grand-messe mondiale « Cop 27 » entre le 7 et le 18 novembre ? [Réponse] Oui, c'est du « greenwashing », du blanchiment écologique. L'Occident doit gérer tant de problèmes comme la guerre en Ukraine, la crise énergétique, que l'environnement passe au second plan malgré l'urgence. Il n'y avait quasiment pas d'autres villes candidates pour cette Cop 27, c'est ainsi que le régime

¹⁹⁴Bertrand Piccard, « La COP27 aura-t-elle du Charm ?, » *Le Soir*, le 7 novembre 2022, www.lesoir.be/475421/article/2022-11-07/la-cop27-aura-t-elle-du-charm.

¹⁹⁵Belga, « Accréditations, caméras de surveillance... les restrictions au droit de manifester à la COP27 en Égypte critiquées, » *Le Soir*, le 7 novembre 2022, www.lesoir.be/475490/article/2022-11-07/accreditations-cameras-de-surveillance-les-restrictions-au-droit-de-manifester.

égyptien a pu l'obtenir, et il veut capitaliser sur ce sommet pour compenser son manque de légitimité »¹⁹⁶.

Dans cet entretien, un journaliste discute avec Rami Shaath, un militant écologiste, de la situation égyptienne pendant la Conférence. Si la majorité de l'interview porte sur les violations égyptiennes des droits de l'homme (cinq questions sur six), c'est le terme « *greenwashing* » exprimé dans la réponse à la dernière question – que vous observez dans le fragment ci-dessus – qui remporte le titre de l'article : « Rami Shaath: 'La Cop 27 en Égypte, c'est du greenwashing!' ». Il est un fait que la COP27 s'apparente à du *greenwashing* : cependant, si cette accusation est importante dans le débat des Conférences des Parties, la formulation (ou plutôt retranscription) de la réponse du militant n'exploite pas cette idée. On y indique « que l'environnement passe au second plan malgré l'urgence » dans le débat occidental, sans observer un lien entre *greenwashing* et présidence égyptienne, qui est pourtant le sujet de l'entretien. Dans la présente discussion, nous souhaitons faire emphase sur la timidité de cette accusation qui porte peu atteinte à la crédibilité de la présidence égyptienne, et par conséquent, de la COP27.

Comment interpréter ce silence ? La double controverse égyptienne est un débat qui secoue la crédibilité de la COP27 (et du système de la CNUCC en général), pourtant, le discours du *Soir* semble minimiser voire omettre ces critiques. Nous postulons que ce cadrage impose une vision désituée de la Conférence de Charm el-Cheikh. En effet, ce discours idéalisé de la présidence égyptienne – dont le média fait la promotion – empêche toute remise en question de la mise en pratique de ses intérêts économiques et politiques. Mais la question de la COP ne sature pas le débat de sa 27^e édition. Ce n'est pas la première fois que la présidence défend ses intérêts dans cet espace de discussion qui semble stimuler la question de l'énergie fossile : la 28^e COP se déroule à Dubaï, aux Émirats arabes unis, les géants du pétrole. L'organisation d'une COP semble suffire pour montrer sa bonne volonté, un discours qui dans une perspective environnementaliste, invite à repenser les structures légitimantes qui nous entourent.

¹⁹⁶Baudouin Loos, « Rami Shaath: 'La Cop 27 en Egypte, c'est du greenwashing!', » *Le Soir*, le 27 octobre 2022, www.lesoir.be/473796/article/2022-10-27/rami-shaath-la-cop-27-en-egypte-cest-du-greenwashing.

3.2.4. SATURER LE DÉBAT : LE VOLET PERTES ET DOMMAGES, LE GRAND SUCCÈS DE LA CONFÉRENCE

Les Conférences des Parties sont des espaces de négociations qui sont amenées à conclure sur de nombreux accords (ou désaccords). Chaque année, ces Conférences terminent sur un long bilan résumé dans un « rapport final » qui peut inclure les engagements actés comme l'état des évaluations en cours. Dans cette section, nous discutons du bilan de la COP27 et de son traitement médiatique. Les résultats des analyses thématiques indiquent que 65% des articles témoignent d'un certain succès de la COP, 70% adressent le dossier des pertes et dommages comme convaincant, et, par rapport à cette question, les positions divergent sur la solidarité nord-sud : 49% considèrent les pays « riches » comme solidaires avec les pays en voie de développement contre 51% qui expriment la thèse inverse. L'analyse thématique révèle, par ailleurs, l'absence de débat sur les autres décisions qui marquent le dialogue de Charm el-Cheikh. Que révèle le discours du *Soir* sur le bilan de la COP ? Observons dans un premier temps l'état de ce bilan, dans une perspective critique.

Le bilan de la COP27 rappelle d'abord l'importance de respecter la limite des 1,5°C avant l'ère préindustrielle tout en soulignant les décisions qui freinent cette ambition : le document annonce que les Parties qui se montrent dans *l'incapacité* d'atteindre l'objectif ne devront que réévaluer leurs engagements d'ici la fin de 2023 (mesure non contraignante)¹⁹⁷. On y invite également à diminuer les GES en abandonnant progressivement l'utilisation du charbon et en supprimant « les subventions inefficaces pour les combustibles fossiles » sans pour autant prononcer les termes « pétrole » et « gaz »¹⁹⁸. Dans la course à la diminution des GES, on rappelle le rôle de la technologie et des investissements dans la controversée énergie « verte » dont on reconnaît la promotion constante des Nations Unies¹⁹⁹. Par ailleurs, on demande de développer de nouvelles idées pour engager la réduction des émissions d'ici la prochaine décennie. De plus, on y indique l'échec des révisions annuelles d'émissions (*Accord de Glasgow*, 2021). De fait, la COP26 était revenue sur les révisions quinquennales de *l'Accord de Paris* jugées insuffisantes au vu la situation climatique actuelle en s'engageant dans une révision et un rehaussement annuel des émissions qui ont finalement été abandonnées à la Conférence de Charm el-Cheikh : ce travail de *mitigation*²⁰⁰, jugé « non-prescriptif » et « non-

¹⁹⁷Moritz, « On fonce dans le mur », 15 novembre 2022, 8 :50-19:00.

¹⁹⁸Ibid.

¹⁹⁹Moneer, « COPs in the MENA Region », 299.

²⁰⁰Le volet *mitigation* ou *atténuation* s'intéresse aux mécanismes de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

punitif », ne donnera pas suite dans les futures Conférences²⁰¹. On y trouve également l'échec de l'accord des 100 milliards qui n'ont jamais vu le jour (*Accord de Copenhague*, 2009). L'état des engagements est donc insuffisant même s'ils sont respectés. Comme le décrypte la journaliste Paloma Moritz, « si tous les pays respectent leurs engagements pour 2030, ce qui n'est vraiment pas gagné, l'augmentation des températures globales risque d'atteindre les +2,4°C d'ici la fin du siècle. »²⁰²

Arrive ensuite l'annonce de la décision de la création d'une aide financière pour les pays dits « particulièrement vulnérables » comme compensation des pertes et dommages²⁰³. C'est donc à la réparation climatique que l'engagement fait honneur, une décision qui est attendue par beaucoup de pays affectés par les effets du réchauffement climatique. C'est une demande spécifique des États historiquement exploités par les pays du nord pour leurs ressources naturelles, qui demandent « réparation » : connue sous le nom de *dette écologique*²⁰⁴. Dans le cadre de ce fonds, plusieurs États ont fait la « promesse » de contribution, notamment certains membres de l'Union européenne, dont l'apport financier reste faible au vu des dégâts²⁰⁵. La délégation de l'Union européenne est d'ailleurs un des opposants principaux à cette mesure, avec les États-Unis, jusqu'à la COP27 : le débat était donc inexistant jusque-là²⁰⁶. Cependant, cette aide financière a provoqué une controverse : qui sont les États qui nécessitent cette aide ? Il est un fait que beaucoup sont revenus sur les États qui figurent encore comme pays en développement (*i.e.* la Chine, le Qatar, l'Inde, l'Arabie Saoudite, etc.) dans la Convention-cadre de 1992, qui sont aujourd'hui plutôt suscités comme contributeurs et non bénéficiaires. C'est donc une décision importante pour les PVD, mais qui reste boiteuse : qui sont les contributeurs ? Qui sont les pays « particulièrement vulnérables », et comment mesure-t-on un degré de vulnérabilité ? Quels mécanismes vont permettre la mise en pratique de ce fonds ? Comment rendre ce fonds possible si tous les autres engagements financiers n'ont finalement jamais été honorés ?²⁰⁷ En réalité, ce fonds n'existe encore que symboliquement, et aucun paramètre n'a été décidé. Il est aussi important de continuer à se concentrer sur l'objectif de diminution des émissions que la COP27 n'a toujours pas garanti²⁰⁸.

²⁰¹Tanuro, « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. »

²⁰²Moritz, « On fonce dans le mur », 15 novembre 2022, 12:30-12:50.

²⁰³Le volet *perte et dommage* s'intéresse aux dégâts déjà observés par le réchauffement climatique.

²⁰⁴Moneer, « COPs in the MENA Region », 298.

²⁰⁵Ibid., 299.

²⁰⁶Tanuro, « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. »

²⁰⁷Moneer, « COPs in the MENA Region », 298-299.

²⁰⁸Ibid., 301.

La COP27 a également permis la préservation de l'utilisation de combustibles fossiles. D'abord, elle produit des accords non contraignants et non punitifs, mais elle a aussi favorisé le dialogue et les accords commerciaux avec le capital fossile : des événements spécialement conçus pour vendre le pétrole « vert », des accords entre les sociétés européennes et les pays africains producteurs de gaz. On ressent l'impact de la crise énergétique sur les discussions climatiques de 2022²⁰⁹. La COP a également permis de diviser les droits à polluer – instaurés à Kyoto – en deux instances : le marché des crédits d'émissions et le marché libre des contributions des *mitigation*, qui permettent aujourd'hui une double comptabilisation des mêmes émissions de GES pour les industriels²¹⁰. Lors de la conférence, le représentant saoudien – allié de l'Égypte – prend symboliquement la parole pour rappeler que la CNUCC concerne les mécanismes de réduction des émissions et non les origines de celles-ci²¹¹. Aujourd'hui nous savons à quel point ces géants pétroliers ont impacté le rapport final de la COP27²¹². En conclusion, nous observons que la Conférence de Charm el-Cheikh a montré toute sa flexibilité dans ses accords, laissant explicitement place aux industries fossiles²¹³.

Le discours du *Soir* se focalise sur la décision des pertes et dommages, qui a suscité le débat, principalement sur la question des contributeurs. Elle a aussi été le théâtre d'une certaine glorification des pays européens, présentés comme « pro-climat » pour avoir été favorables – cette année seulement – à la création de ce fonds. Malgré le fait que beaucoup d'articles se montrent favorables à l'accord sur les pertes et dommages, principalement en raison des réalités historiques nord-sud, il est un fait que l'énonciation journaliste pose aussi la question de l'organisation et parfois de la plausibilité de ce mécanisme financier, dans une perspective plus critique. Observons la cohabitation de ces deux voix :

(1) « Les Européens disent 'attendre avec intérêt de coopérer avec d'autres parties pour concrétiser l'appel (lancé lors de la COP26 à Glasgow) à doubler collectivement, d'ici à 2025 par rapport à 2019, l'apport de fonds destinés à l'adaptation des pays en développement', en trouvant 'un équilibre entre adaptation et atténuation' des dommages »²¹⁴.

²⁰⁹Stella Levantesi et Phoebe Cookeon, « 'Back Off': African Climate Groups Decry Europe's Dash for Gas at COP27, » *The Smog*, 15 novembre 2022, www.desmog.com/2022/11/15/back-off-african-climate-groups-decry-europes-dash-for-gas-at-cop27/.

²¹⁰Tanuro, « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. »

²¹¹Ibid.

²¹²Baruah, « 18 out of 20 Sponsors for COP27. »

²¹³Moneer, « COPs in the MENA Region », 301-302.

²¹⁴AFP, « COP27: l'Union Européenne prête à relever ses objectifs climatiques, » *Le Soir*, le 24 octobre 2022. www.lesoir.be/473117/article/2022-10-24/cop27-lunion-europeenne-prete-relever-ses-objectifs-climatiques.

(2) « Sur les dossiers plus techniques, on n'a enregistré que de maigres progrès et les points d'achoppement subsistent. Le dossier du financement des 'pertes et dommages' a bien été mis à l'agenda. Mais on se chamaille toujours pour savoir si un instrument financier sera créé pour dédommager les pays en développement frappés par les événements climatiques extrêmes. Qui y contribuera, qui en bénéficiera ? Les pays riches montrent toujours autant de réticences à délier les cordons de la bourse »²¹⁵.

Ici s'opposent deux discours, presque équivalents en nombre, un discours pro-européen qui défend l'ambition européenne de répondre à la *dette climatique* et un discours plus critique sur l'attitude méfiante des pays « riches » et « occidentaux » lorsqu'il s'agit de questions de financements. Dans le fragment (1) le camp européen est présenté comme coopératif et ambitieux sur la création de ce fonds, tandis que dans le fragment (2) nous observons une certaine perplexité sur celui-ci, un « maigre progrès », des « chamailleries » des « réticences » : le volet est celui qui connaît, dans notre couverture médiatique, le plus de controverse sur la question des relations nord-sud.

Ce qui est cependant plus clair dans cette énonciation, c'est le fait que le débat du bilan de la COP27 est saturé au volet des pertes et dommages. Cela signifie que le discours du *Soir* n'a pas porté sur les autres éléments qui ont découlé de la COP, tel que la prolifération du discours de l'industrie fossile, la double comptabilisation des droits de polluer, l'abandon des dernières décisions, l'aspect non contraignant de tous les autres engagements, etc. Il est observable que ce cadrage médiatique nie une partie du débat. En conséquence, en omettant les décisions qui freinent l'action climatique tout en promouvant les combustibles fossiles, le discours du *Soir* renforce la confiance qu'il accorde à ces Conférences, dont la critique principale est sa promotion décomplexée de l'industrie fossile. Nous sommes donc face à une autre forme de crédibilisation des Conférences des Parties, qui omet une nouvelle fois le discours dissident : celui qui présente le système de la CNUCC dans sa réalité objective.

3.3. SUR L'ACTIVISME CLIMATIQUE

L'activisme est une forme d'expression politique ancrée dans le principe de l'action directe en vue de changer le cours de l'Histoire, et ce indépendamment de l'idéologie qui la sous-tend²¹⁶. Son action peut se manifester par diverses approches (la manifestation, le *boycott*, le *sit-in*

²¹⁵Michel De Muelenaere, « La COP27 en panne d'inspiration, » *Le Soir*, le 13 novembre 2022. www.lesoir.be/476738/article/2022-11-13/climat-la-cop27-en-panne-dinspiration.

²¹⁶Bart Cammaerts, *Activism and Media* (2007), 217.

etc)²¹⁷. Fondamental dans une démocratie, l'activisme est le langage clé du militantisme, une forme d'engagement porté par un collectif. Elle est à l'origine des mouvements progressistes anti-impérialistes, anticolonialistes, féministes et de défense du climat. Dans un contexte démocratique, l'Histoire montre que l'action directe est un outil indispensable – en particulier dans la lutte pour garantir ou étendre les droits – pour remodeler le monde social et renverser les dynamiques existantes²¹⁸. Dans le camp progressiste, qui inclut la lutte climatique, l'activisme s'inscrit dans le cadre plus large de l' « infrastructure of care », qui dans le monde académique anglo-saxon, fait référence à un ensemble de luttes historiques pour un monde juste, égalitaire, équitable, durable et inclusif²¹⁹. Ces systèmes de luttes pour le changement social – assurés par l'action directe – se définissent comme une révolte culturelle face à la dégradation générale des droits humains dans le monde – dans laquelle les soins (du terme anglais *care*) s'opposent à la violence institutionnelle et systémique²²⁰. Ces mouvements revendiquent un accès équitable et juste aux besoins fondamentaux, l'égalité de genre, la récupération des terres coloniales, la régularisation voire la suppression des industries extractives, l'inclusivité, la démilitarisation, l'antiracisme, etc²²¹. Par ailleurs, ces mouvements comprennent la lutte climatique, un ensemble de combats qui visent à promouvoir la protection du système environnemental en dénonçant notamment les individus, les organisations ou les politiques responsables de son dérèglement. La lutte climatique s'inscrit dans la lignée des mouvements anticapitalistes et anti-impérialistes mondiaux en tant que facteurs explicatifs sociohistoriques du changement climatique. Dans cette section, nous nous intéressons à l'activisme climatique, omniprésent dans le contexte des Conférences des Parties. À la COP27, et dans toutes les autres Conférences de la CNUCC, l'action directe des défenseurs du climat est généralement dénonciatrice de son caractère inadapté dans la lutte contre le changement climatique. Ces « infrastructures of care » se rassemblent alors pour défendre les générations présentes et futures pour un monde sain, équitable et juste face à l'urgence climatique.

Cette section s'intéresse au traitement journalistique de l'activisme climatique dans *Le Soir* lors de sa couverture de la 27^e Conférences des Parties, dans une conversation plus large sur la médiatisation du réchauffement climatique. Cette analyse ajoute un nouveau terrain d'étude sur l'analyse de la COP27, dans une perspective environnementaliste. Par conséquent,

²¹⁷ Ibid.

²¹⁸ Ibid.

²¹⁹ Constance Gordon, "Criminalizing Care: Environmental Justice Under Political and Police Repression," *Environmental Communication* 18, no. 1-2 (2024): 5, <https://doi.org/10.1080/17524032.2023.2296835>

²²⁰ Ibid.

²²¹ Ibid.

les questions de recherche de cette section sont les suivantes : comment l'activisme climatique est-il représenté dans le plus grand média belge francophone dans le contexte de la COP27 ? Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ce traitement du discours médiatique sur le changement climatique ?

L'observation qui sert de base chiffrée à l'analyse de contenu de la présente section est :

- 1) Sur toutes les mentions des activistes climatiques, aucune n'est dépeinte sous un angle positif.

3.3.1. LES DÉFENSEURS DU CLIMAT : ENTRE ACTIVISME ET CRIMINALITÉ

Les observations sur le corpus du *Soir* démontrent un certain cadrage médiatique qui favorise une vision négative de l'activisme climatique, dans la période qui correspond à la couverture médiatique de la COP27. Si les actions de collectifs de défenseurs du climat ne sont pas toujours liées à l'actualité de la Conférence de Charm el-Cheikh, *Le Soir* couvre la politique climatique internationale en parallèle avec les affaires de justice incriminant certains activistes. Il est un fait que de mauvais traitements sont infligés aux activistes climatiques, souvent perçus comme ennemis de la démocratie libérale : pendant la COP27, trente activistes du collectif militant britannique « Just Stop Oil » se font arrêter au Royaume-Uni pour des actions visant à empêcher les décisions favorisant l'utilisation de combustibles fossiles dans le contexte de l'urgence climatique²²². En réaction aux réponses des revendications des militants climatiques – qui dans le lexique médiatique devient des *affaires*, valorisant ainsi leur caractère « sérieux » et « controversé » (catégorisation d'événement) – *Le Soir* y trouve une occasion de prévenir des éventuelles conséquences juridiques de ces manifestations d'« infrastructures of care »²²³. Dans cette discussion, nous nous intéressons principalement à l'article du 22 novembre 2022 intitulé « Désobéissance civile : face à la justice, l'urgence climatique justifie-t-elle les moyens ? », portant sur la condamnation de trois activistes climatiques jugés à La Haye pour s'être collés à la vitre protectrice du tableau de Johannes Vermeer, « La Jeune Fille à la perle » comme sensibilisation symbolique au réchauffement.

²²² Damien Gayle, « More Than 30 Climate Activists Behind Bars in UK During COP27 » *The Guardian*, November 21, 2022, www.theguardian.com/environment/2022/nov/21/more-than-30-climate-activists-just-stop-oil-were-behind-bars-in-uk-during-cop27.

²²³ Alice Krieg-Planque, *Analyser les discours institutionnels*, 94.

« Ces derniers mois, les actions de *désobéissance civile climatique* se sont multipliées. Certaines ont été sévèrement réprimées, tandis que la notion « d'état de nécessité », invoquée par des militants pour justifier leurs actes, *peine à percer dans la jurisprudence*. [...] Comme d'autres avant eux, ces militants français ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils axeraient leur défense sur la notion « d'état de nécessité » [...] Cette invocation devant les tribunaux de « l'état de nécessité » [...] la juriste Marie Jadoul (UCLouvain) s'y intéresse de près et en a même fait l'un des objets de sa recherche doctorale en cours. « Cette notion n'est pas inscrite dans la loi, car il s'agit d'une construction jurisprudentielle », retrace-t-elle. « *Elle n'a pas à ce stade, en matière climatique ou écologique, obtenu de reconnaissance en Belgique*, mais a très souvent été soulevée à titre d'argument dans des procès par les personnes concernées. » [...] L'affaire néerlandaise est en tout cas *venue rappeler* (aux dépens des activistes) "que *la désobéissance civile s'inscrit dans l'illégalité* et qu'à partir du moment où l'on commet certains actes illégaux, on est susceptible de recevoir *une peine d'emprisonnement*" », comme le souligne Sylvie Ollitrault. « Certains militants peuvent d'ailleurs aussi *espérer un procès*. »²²⁴ (souligné par nous)

Cet article du *Soir* est un rappel de la Loi : commettre des actes illégaux peut mener à une peine d'emprisonnement, et « certains militants peuvent d'ailleurs aussi espérer un procès ». C'est la démonstration rhétorique d'un *ad baculum* – argument basé sur la menace – qui cherche à avertir les militants climatiques des risques judiciaires qu'ils encourent lors de leurs campagnes de sensibilisation. Le positionnement médiatique est clair : l'activisme subit une première déconstruction (sur la question de la jurisprudence) puis suit un processus de criminalisation. Observez la préférence lexicale pour « désobéissance civile climatique » plutôt qu'« activisme climatique ». Cette sélection interprète l'évènement – au niveau rhétorique d'abord, dans le contenu ensuite – sur un non-respect de la Loi plutôt que sur un désir de sensibiliser les esprits à la cause climatique. Elle criminalise l'action directe, décrite comme « illégale ». Dans les sociétés extractrices, c'est-à-dire l'Europe et l'Amérique du Nord, il existe un phénomène de criminalisation de l'activisme, intimement lié à leurs conditions de sociétés capitalistes et exploitatrices²²⁵. La criminalisation de l'activisme devient alors une réponse à tout déséquilibre des logiques sociales, politiques, et économiques qui maintiennent cet ordre. Dans *Le Soir*, c'est l'argument de la non-conformité aux règles juridiques – et à l'expérience de la jurisprudence – que l'action climatique est ramenée à son statut d'illégitimité : « [l'invocation de l'état de nécessité] n'a pas à ce stade, en matière climatique ou écologique, obtenu de reconnaissance en Belgique ». C'est à travers l'argument *ab auctoritate* (argument par autorité compétente),

²²⁴Arthur Sente, « Désobéissance civile : face à la justice, l'urgence climatique justifie-t-elle les moyens ? » *Le Soir*, 22 novembre 2022, <https://www.lesoir.be/478667/article/2022-11-22/desobeissance-civile-face-la-justice-lurgence-climatique-justifie-t-elle-les>.

²²⁵Gordon, « Criminalizing care », 2.

faisant appel à la juriste Marie Jadoul, que le militantisme se voit perdre sa crédibilité juridique – l'état de nécessité n'étant pas reconnu en matière climatique – le besoin d'agir n'existerait donc pas en droit. Pourtant, le tribunal est l'unique lieu dans lequel pourrait naître une « justice climatique » ; le droit n'étant pas figé²²⁶. En réalité, la question de l'absence d'un système juridique sérieux en matière climatique ne serait pas due à un manque de *consensus* général sur l'état d'urgence climatique comme le suggère Lisa Vanhala (2013), mais plutôt à une conscience collective du besoin de pérenniser les logiques politico-économiques actuelles, dans l'intérêt des sociétés qui incriminent l'activisme²²⁷.

Dans cette rhétorique, Constance Gordon décrit la criminalisation de l'activisme par les médias comme une « campagne de diffamation publique » (traduit de l'anglais) amenant l'activisme climatique comme un mouvement extrémiste et dangereux²²⁸. Par conséquent, le récit médiatique du réchauffement climatique connaît une nouvelle forme de conformisme aux idées anti-environnementales par sa participation à la criminalisation de l'activisme – mais surtout – du message en faveur de la lutte contre l'exploitation des terres, l'utilisation des combustibles fossiles, la destruction des écosystèmes et le dérèglement climatique²²⁹. Par conséquent, la décrédibilisation des « infrastructures of care » dans un contexte de dialogue international – qui aurait pu faire valoir ces idées – place le média dans une position antagoniste avec le climat.

3.4. CONCILIER JOURNALISME ET HISTOIRE

Le journaliste a-t-il une dette envers l'histoire ? C'est la question que posent de nombreux chercheurs des sciences de l'information sur le rapport entre le *reporter* et l'historien. Avec l'arrivée de la télévision, Yves Lavoine décrit dans son article de 1992, « Le journaliste, l'histoire et l'historien » la capacité du journaliste à *faire l'histoire* : « avec la télévision, le direct surtout, le statut du journaliste se transforme sensiblement : de récitant ou historien d'une séquence achevée, aussi brève soit-elle, il devient le médiateur (technique) d'une Histoire en train de se faire »²³⁰. La question du journaliste-historien impose, par ailleurs, non seulement un rapport entre l'information et le présent (*faire l'histoire*) mais aussi, entre l'information et le

²²⁶Lisa Vanhala, « The Comparative Politics of Courts and Climate Change, » *Environmental Politics* 22, no. 3 (2013): 447, <https://doi.org/10.1080/09644016.2013.765686>.

²²⁷ Ibid., 461.

²²⁸ Gordon, « Criminalizing care », 2.

²²⁹ Ibid.

²³⁰Yves Lavoine, « Le journaliste, l'histoire et l'historien. Les avatars d'une identité professionnelle (1935-1991), » *Réseaux. Communication-Technologie-Société* 10, no. 51 (1992) : 50.

passé (*rappeler l'histoire*). Un « devoir moral journalistique » qui enflamme le débat français à l'heure où s'écrivent ces lignes : alors que le Rassemblement National remporte le premier tour des élections législatives françaises du 30 juin 2024, le débat sociétal fait valoir l'existence d'une « dédramatisation de l'extrême droite » ainsi qu'une « responsabilité journalistique » dans son processus²³¹. Ainsi revient la question du devoir de rappel de l'origine de la création du Rassemblement national (anciennement Front national) et donc, de la participation obligée de l'Histoire dans le récit médiatique. Un rapport critiqué qui constitue un débat plus large sur le principe de responsabilité médiatique et du devoir d'informer. Sur ce, Thierry Watine résume dans son article « Journalisme et complexité » cette position critique envers l'absence du récit historique dans les médias français :

« Un certain nombre de dossiers de l'actualité quotidienne restent confus, abstraits ou peu significatifs parce que ceux qui les traitent ont négligé de donner le coup de projecteur nécessaire sur les antécédents de l'événement, son histoire, sa chronologie... autant d'éléments qui auraient peut-être permis d'en comprendre la logique, voire d'en saisir les signes annonciateurs. C'est un défaut d'ordre diachronique : on oublie d'exploiter les enseignements du passé... avec le risque de réinventer inlassablement la roue ou de ne pouvoir être que réactif par rapport à l'actualité brûlante. Pour Loïc Hervouet, bien traiter l'information exige au contraire '*une recherche de contexte, une mise en perspective, un recul historique*' parce que, précise-t-il, '*le fait brut n'existe pas. Le journaliste est un médiateur, qui sélectionne des faits, certes, mais des faits hiérarchisés et expliqués, replacés dans leur environnement*' »²³²

Cette section s'intéresse particulièrement à ce rapport entre l'information et « le recul historique », principalement sur la question de l'histoire des Conférences des Parties, dont le nombre de mentions a été calculé dans l'analyse des données. Elle reflète une ambition générale de replacer le discours journalistique dans son contexte historique et d'en analyser la portée. L'histoire de la CNUCC jouant un rôle prépondérant dans son fonctionnement, l'étude de cet aspect enrichit l'analyse de la couverture médiatique de la COP27. Elle revient également sur la question fondamentale de la responsabilité journalistique dans la question climatique, thèse principale de ce travail. Est donc étudié dans cette séquence le rôle – ou l'absence de ce rôle – de médiateur entre le journaliste et l'Histoire, dans lequel se construit le récit de l'information, et *a fortiori*, sa réception. Les questions de recherches associées à la présente discussion sont les suivantes : existe-t-il un discours sur l'histoire des Conférences des Parties dans la

²³¹S. Dahani, « Incorporer la contrainte, transmettre la critique, occuper les médias: Sur la médiatisation de jeunes dirigeants du Front National, » *Savoir/Agir* 46 (2018) : 83-84, doi.org/10.3917/sava.046.0083.

²³²Thierry Watine, « Journalisme et complexité, » *Les Cahiers du journalisme* 3 (1997) : 17.

couverture de la COP27 ? Quel est l'effet de cette présence ou omission sur le discours médiatique sur le réchauffement climatique ?

L'unique observation qui constitue une base quantitative à la présente section est :

- 1) Il n'existe aucune mention de l'histoire des Conférences des Parties ou de leur bilan global.

3.4.1. L'HISTOIRE OUBLIÉE DES CONFÉRENCES DES PARTIES : L'OMISSION QUI PÈSE SUR L'ENJEU CLIMATIQUE

L'analyse des données indique qu'il n'existe aucune mention de l'histoire des Conférences des Parties et de la Convention-Cadre dans *Le Soir*. Cette observation rejoint les conclusions du journaliste d'investigation Fabrice Nicolino, qui a conduit une enquête du système climatique onusien dans un travail qu'il publie en 2023 sous l'intitulé « Le Grand Sabotage Climatique ». Les résultats du travail du journaliste révèlent deux choses : (1) l'apparente corruption dans les structures environnementales des Nations Unies ; (2) Le « silence-radio » des médias sur la question. Nicolino conclut alors que les médias « n'ont pas fait leur travail » puisqu'aucun n'a recensé les faits historiques nécessaires à la compréhension du « sabotage » climatique dont il témoigne²³³. La réalité de l'histoire de la création de ses structures demeure donc dans le secret et ne figure pas dans le récit médiatique. Dans le cadre de cette section, notre premier travail sera, par conséquent, de restituer l'histoire manquante des structures environnementales des Nations Unies ayant mené à la CNUCC.

L'histoire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques remonte à un homme : Maurice Strong. Ancien sous-secrétaire général de l'ONU, fondateur du PNUE et du Forum de Davos, initiateur du GIEC, et créateur du Premier Sommet de la Terre de Stockholm de 1972 (comme secrétaire général), il est parallèlement businessman dans l'industrie fossile dans laquelle il fait fortune²³⁴. Maître de ses activités *corporate* comme des Nations Unies, Maurice Strong oscille entre la fondation de l'ensemble des organes environnementaux de l'ONU et le business de l'extraction fossile (il fut entre autres patron de

²³³Fabrice Nicolino, *Le grand sabotage climatique : Révélations sur un système corrompu : ONG, Multinationales, Gouvernements...* (Paris : Les liens qui libèrent, 2023), 251.

²³⁴ Ibid., 147-161.

*Petro-Canada*²³⁵, de *AZL Ressources*²³⁶ et de la holding *The Canada Development Investment Corporation*^{237,238}). Selon les Nations Unies, Strong « a dirigé les processus de gouvernance environnementale mondiale – du premier sommet de la Terre à Rio, de l'Agenda 21 et de la déclaration de Rio au lancement de la [CNUCC] et de la [CDB] »²³⁹. Selon le journaliste d'investigation français Fabrice Nicolino – qui s'est consacré à l'étude du phénomène du réchauffement climatique en politique internationale – « c'est l'homme par lequel tout passe [...] personne n'a eu autant de responsabilités au plan mondial [que Maurice Strong] pour la *soi-disant* lutte contre le réchauffement climatique²⁴⁰ ».

C'est en 1972 que s'organise le Premier Sommet de la Terre à Stockholm dont l'évènement majeur est la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la *Déclaration de Stockholm* dont on fait, entre autres, la promotion du REDD+ pour combattre la déforestation bien que son approche repose sur des bases erronées²⁴¹. Le PNUE sera ensuite dirigée par de nombreux acteurs de l'industrie polluante, on cite notamment : Elisabeth Dowdeswell (1992-1998) dont l'activité principale était de trouver des zones où dissimuler les déchets nucléaires ou encore Knaus Töpfer (1998-2006), conseiller de la société russe *Gazprom*²⁴². En 1977, dans un rapport interne qui restera secret jusqu'à l'investigation de 2015, les scientifiques de la société pétrolière et gazière *ExxonMobil* prédisent l'explosion des concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère et un réchauffement climatique de +0,2°C par décennie avec l'utilisation des combustibles fossiles – des observations qui se révéleront exactes dans les années à venir²⁴³. Au cœur de son activité, *ExxonMobil* nie l'existence de ces rapports avant leur découverte, qui fera l'objet d'un procès. Deux ans plus tard, en 1979, la première Conférence mondiale sur le Climat (Genève) accouche du Programme Mondial de Recherche sur le Climat (PMRC), la même année que la sortie du

²³⁵ Ancienne entreprise canadienne spécialisée dans l'industrie du pétrole et du gaz, dont elle organise l'exploitation et la mise au marché.

²³⁶ Entreprise américaine spécialisée dans la détection de gisements pétrole en collaboration avec *Kuwait Petroleum Corp.*, spécialisée dans les étapes de traitement de l'énergie fossile.

²³⁷ Société d'État canadienne dont le fonds de commerce est le transport du pétrole.

²³⁸ Nicolino, *Le grand sabotage climatique*, 2023, 158-159.

²³⁹ UNEP, « Le monde pleure l'un de ses grands hommes : Maurice Strong s'éteint, son héritage perdure, » 28 novembre 2015, www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/le-monde-pleure-lun-de-ses-grands-hommes-maurice-strong-seteint-son.

²⁴⁰ Paloma Moritz, « Grand sabotage climatique : révélations sur un système corrompu, » *Blast*, 6 décembre 2023, 8:23-10:00. <https://www.youtube.com/watch?v=h6ziZ4JPWEM&t=4s>.

²⁴¹ Nicolino, *Le grand sabotage climatique*, 2023, 22.

²⁴² *Ibid.*, 53-56.

²⁴³ Olivier Monod et Éléonore Disdero, « Mais qui aurait pu prédire ? Réchauffement climatique : ExxonMobil avait tout vu... et s'est bien gardé de le dire, » *Libération*, 13 janvier 2023, www.liberation.fr/environnement/climat/rechauffement-climatique-exxonmobil-entre-modeles-precis-et-communication-dans-le-deni.

Rapport Charney²⁴⁴. Maurice Strong participe à la conférence et rencontre plus tard Stephan Schmidheiny²⁴⁵, un industriel milliardaire suisse qui consolidera le pouvoir des entreprises polluantes – les mêmes qui produisent des rapports sur leur responsabilité climatique – dans les négociations environnementales. Dans le contexte onusien, Schmidheiny devient alors le bras droit de Strong en incorporant le *The World Business Council for Sustainable Development* (WBCD) dans toutes les décisions climatiques²⁴⁶. Ce lobby patronal rassemble presque toutes les plus grandes multinationales au monde (*ExxonMobil, MacDonald, Chevron, BMW, Solvay, Shell, TotalEnergies, Bayer, Google, Microsoft etc.*). En effet, cette coopération fait suite à l'invention du terme *développement durable* (Rapport Bruntland, 1983) qui contraint les discussions climatiques à concilier avec les compagnies les plus polluantes²⁴⁷. Alors que des rapports scientifiques de ces entreprises prédatrices confirment leur rôle majeur dans le changement climatique, elles participent au projet *développement durable*, leur permettant d'institutionnaliser leur voix dans la lutte climatique dont elles sont la cause.

En 1988, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) est créé par le PNUE et rapidement cadré par Reagan et Thatcher qui imposeront une participation des États sur base d'un *consensus* dans les réunions plénières, dans le but de contraindre les scientifiques à s'aligner sur les projets politiques et économiques des gouvernements mondiaux²⁴⁸. En mai 1990, le GIEC laissera la place à onze groupes de lobbyistes pétroliers dans la rédaction du Premier Rapport²⁴⁹.

Deux ans plus tard, en 1992, a lieu le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro qui adoptera le Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC) et deux autres conventions (CDB, CLD). À cette conférence, Schmidheiny occupe un rôle prépondérant : conseiller principal pour les entreprises et l'industrie, ce qui va façonner les principes de la Convention²⁵⁰. La CNUCC, sensée « stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique²⁵¹ » fonctionne donc principalement sur le principe du *développement durable* : « il appartient aux

²⁴⁴Collard, « Les COP sur les changements climatiques », 7.

²⁴⁵Dont le nom évoque l'affaire Schmidheiny: héritier de l'entreprise *Eternit* (industrie de l'amiante), il purgera une peine de 18 ans de prison pour homicide de milliers d'ouvriers contaminés par l'amiante, l'entreprise manquant de dispositifs de sécurité.

²⁴⁶Nicolino, *Le grand sabotage climatique*, 2023, 179.

²⁴⁷Ibid., 74-75.

²⁴⁸Ibid., 85-88.

²⁴⁹Paloma Moritz, « 50 ans de sabotage : la responsabilité criminelle des lobbies fossiles, » *Blast*, 21 novembre 2022, 6 :48-7:30. [w.youtube.com/watch?v=FK7Qr4HOgJk](https://www.youtube.com/watch?v=FK7Qr4HOgJk).

²⁵⁰Nicolino, *Le grand sabotage climatique*, 2023, 81-83.

²⁵¹Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, article 2, objectif, 5.

Parties de travailler de concert à un système économique international qui soit porteur et ouvert et qui mène à une croissance économique et à un *développement durable* de toutes les Parties²⁵² » (souligné par nous). Par conséquent, les directeurs de la CNUCC sont tous des acteurs du monde de l'entreprise prédatrice, on cite : Michael Zammit Cutajar, Ivo de Boer, Christiana Figueres, Patricia Espinosa, Simon Stiell, etc²⁵³. Ainsi va l'histoire des Conférences des Parties.

Que se passe-t-il lorsque l'Histoire disparaît ? L'omission devient-elle une réécriture du monde ? C'est un fait que l'absence de discours sur les circonstances historiques qui entourent la création de ces structures présuppose la présence d'un autre : celui d'un événement déconflictualisé dont le passé a été ignoré. Les conséquences d'un tel traitement sont réelles : qui pourra témoigner du système corrompu des COP si les médias n'en informent qu'une fraction ? La COP27 est un événement qui existe dans un environnement et dans une temporalité qui lui appartient. Lorsque le rôle du médiateur est effacé, les conférences des Nations-Unies sur le réchauffement climatique ne deviennent plus que des « conférences », et se voient arrachées d'une Histoire qui témoigne pourtant d'une succession d'évènements mesurés et planifiés, plongeant alors le monde dans une catastrophe climatique imminente. Lorsque Fabrice Nicolino écrit « les médias ne s'excusent jamais » à la manière d'un « *J'accuse !* », il dénonce la participation de la machine médiatique dans une large corruption climatique²⁵⁴. Nous pouvons raisonnablement conclure que l'absence d'information conduit à la désinformation, ce qui ne peut qu'entraîner la démission des médias dans leur rôle de médiateur, en particulier lorsque les enjeux sont mondiaux.

²⁵²Ibid., article 3, principe 5, 6.

²⁵³ Nicolino, *Le grand sabotage climatique*, 2023, 111-121.

²⁵⁴ Ibid., 250.

IV. ANALYSE DES INTERVENANTS

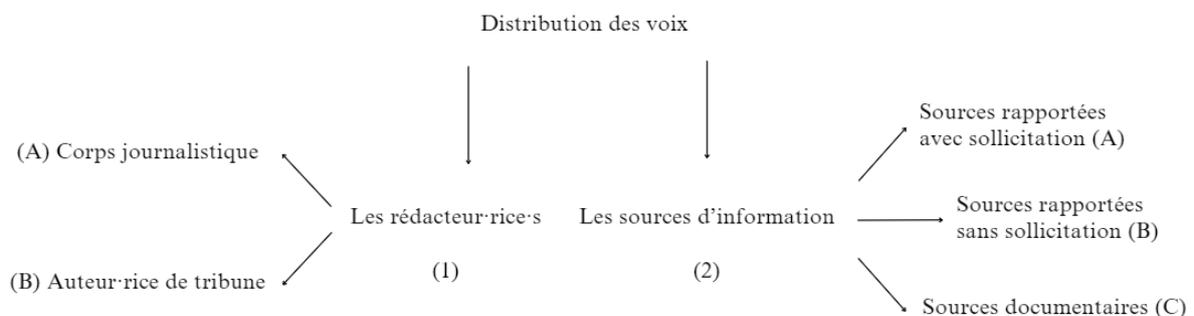
1. MÉTHODE DE L'ANALYSE DES INTERVENANTS

L'analyse des intervenants répond à une méthodologie différente de l'analyse du contenu. Néanmoins, le corpus étant inchangé, cette présente méthode ne répétera ni le processus de collecte des données initiales, ni l'approche analytique, ni les intentions de recherches de ce travail. Figurent dans cette section les nouveaux aspects méthodologiques qui différencient fondamentalement les deux approches.

La méthode de l'analyse des intervenants est structurée en trois points : (1) Conception de recherche, (2) Comptabilisation des voix, (3) Limites de la recherche.

1.1. CONCEPTION DE RECHERCHE

La présente partie poursuit une approche mixte qualitative et quantitative. Lorsque l'analyse du contenu opte pour une séparation par catégories thématiques, l'analyse des intervenants préfère une division du récit polyphonique en sections préétablies. En effet, si l'analyse thématique – dont les catégories sont évolutives – laisse raconter d'elle-même l'organisation du discours médiatique, les divisions des types d'intervenants suivent une base préréfléchie. La distribution des voix est répartie en deux premières divisions : (1) les rédacteur(ric)e(s) et (2) les sources d'information. La première division entend une séparation entre (A) le corps journalistique et (B) les auteur(ric)es de tribune. La deuxième, quant à elle, est divisée en trois points : (A) les sources rapportées avec sollicitation, (B) les sources rapportées sans sollicitation, (C) les sources documentaires. Les détails concernant cette base de distribution sont les suivants :



- (1) Les rédacteur(rice)s se réfèrent aux auteur(rice)s des articles. Naturellement, sont séparés (A) le corps journalistique (qui rassemble les journalistes et les agences de presses) des (B) auteur(rice)s de tribune ou cartes blanches (considérés comme acteurs extérieurs).
- (2) Les sources d'information se réfèrent à l'ensemble des individus intervenants au sein des articles. Cette voix rassemble deux premières divisions : (A) ceux dont l'intervention a été directement sollicitée (lorsque le média fait appel à une voix extérieure pour commenter l'information), (B) ceux dont la voix est simplement rapportée (typiquement lorsque le journaliste cite les dires d'un acteur extérieur sans solliciter sa présence). Afin de clarifier cette distinction, voici deux exemples types :

(Catégorie A) « Le réchauffement climatique va avoir une série de conséquences que cela soit à l'échelle planétaire ou atmosphérique », alarme le climatologue de l'ULiège Sébastien Doutreloup. » ²⁵⁵ *Sébastien Doutreloup est invité à commenter l'information.*

(Catégorie B) « Le monde est devenu une terre de souffrance », a lancé l'hôte du sommet, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi [...] » ²⁵⁶ *La parole d' Abdel Fattah al-Sissi n'est que rapportée par le journaliste sans intervention directe.*

La portée du type d'intervention étant différente, ces deux interactions subissent une division (avec et sans sollicitation). Le troisième type de source d'information est (C) la source documentaire, qui se rapporte à la bibliographie du journaliste²⁵⁷. L'idée est d'identifier les bases documentaires sur lesquelles certains articles sont rédigés, lorsque ceux-ci indiquent explicitement leurs sources (rapport, statistique, etc.).

1.2. COMPTABILISATION DES VOIX

À la différence de la répartition de l'analyse de contenu, la distribution des voix des intervenants n'assigne pas les articles dans les catégories par leur numéro. En effet, la nature de la

²⁵⁵Candice Bussoli, « Sécheresse, canicules, inondations, mégafeux : le bilan climatique de l'année 2022 », *Le Soir*, publié le 30 décembre 2022, www.lesoir.be/486154/article/2022-12-30/secheresse-canicules-inondations-megafeux-le-bilan-climatique-de-lannee-2022.

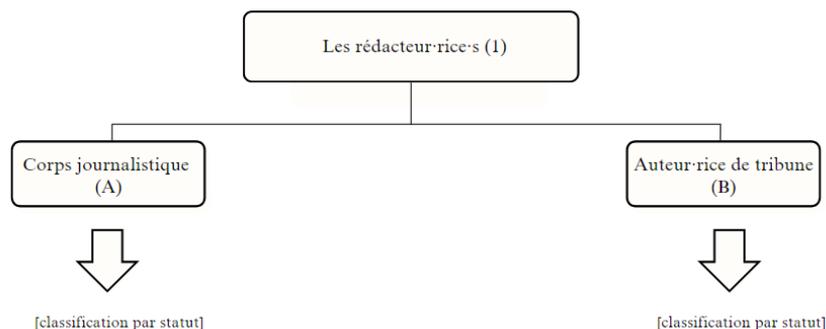
²⁵⁶AFP, « COP27: "Nous sommes sur l'autoroute vers l'enfer climatique", lance le chef de l'ONU », *Le Soir*, publié le 7 novembre 2022, www.lesoir.be/475526/article/2022-11-07/cop27-nous-sommes-sur-lautoroute-vers-lenfer-climatique-lance-le-chef-de-lonu.

²⁵⁷Il est un fait que le travail du journaliste à la particularité de cacher ses sources bibliographiques. Dans notre analyse, nous sommes allés rechercher les instances dans lesquelles sont indiquées les sources documentaires.

comptabilisation des voix est différente : si tous les articles s'inscrivent *a fortiori* dans la voix (1) les rédacteur(ric)e(s), certains articles présentent ou non des (2) sources d'information. Dans cette perspective, il n'est pas rationnel de classer les articles par leur numéro. Par conséquent, au vu de la nature de la distribution, il est plus intéressant de classer les articles par les mentions de leurs intervenants plutôt que par les articles eux-mêmes. De cette manière, ce sont les noms des intervenants qui sont comptabilisés. Cette répartition bénéficie à notre analyse, permettant alors d'identifier les différents profils.

Dans la division (1) les rédacteur(ric)e(s), chaque article est inscrit dans une des deux catégories en subdivision. Lorsque l'article est rédigé par un (A) corps journalistique, est précisé le statut de l'auteur(ric)e, qui peut être un(e) journaliste ou une agence de presse. Lorsqu'il s'agit d'une agence de presse, sa nature est également identifiée (*Belga, AFP...*). Si l'article est rédigé par un(e) auteur(ric)e de tribune, le nom complet est précisé, ainsi que le statut associé (attribué par le média). Naturellement, un article ne peut figurer dans deux catégories. Néanmoins, un article peut être rédigé par deux auteur(ric)e(s), comptabilisant alors deux inscriptions pour un seul article – logiquement au sein d'une même subdivision (ex : deux auteur(ric)e(s) de tribune). Afin d'affiner l'identification des rédacteurs, les auteur(ric)e(s) de tribune connaissent une classification supplémentaire par le statut qu'il leur est attribué dans l'article.

Tableau 13. Représentation schématique de la distribution de la division (1)



Dans la division (2) les sources d'information, le mécanisme de distribution se complexifie : certains articles peuvent se retrouver dans les trois catégories, d'autres dans aucune. L'important est de comptabiliser chaque intervention. L'intervenant, lorsqu'il est mentionné, porte son nom (individus, institutions, etc.). Lors de la première mention, le nom est inscrit dans la catégorie – dont le nombre d'interventions (n_i) est égal à un. Si le même intervenant

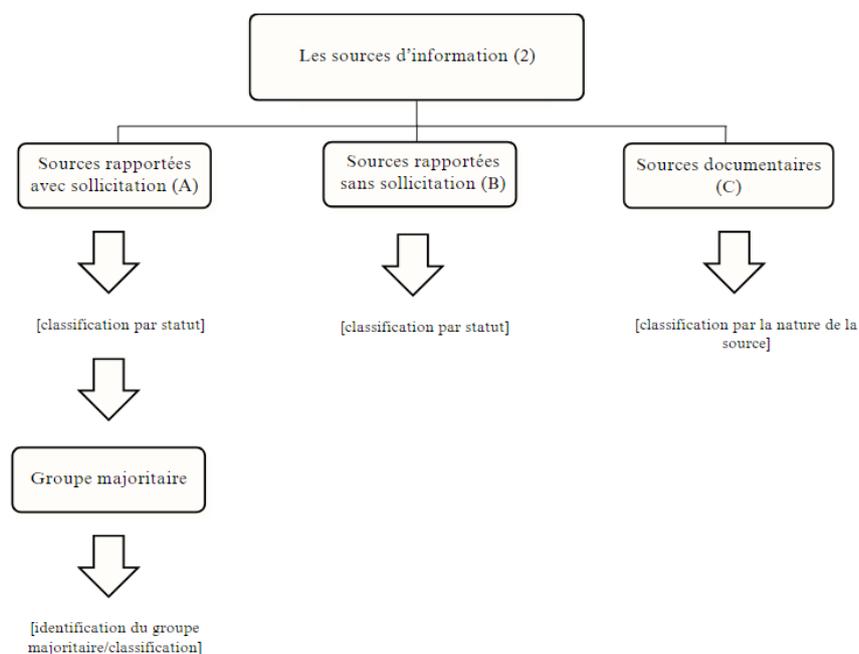
réapparaît dans la même catégorie, son nombre d'interventions se voit augmenté de un (valeur k). Ainsi sont comptabilisés les intervenants avec leur taux de participation. La comptabilisation des sources d'information respecte donc l'équation suivante :

$$n_i = 1 + k$$

Lorsque les intervenants sont comptabilisés dans leurs catégories respectives suivies de leur nombre d'interventions (n_i), chaque catégorie est classifiée par statut dans le but de repartir les interventions dans des groupes distincts, et d'en observer les tendances. Pour ce faire, le processus de catégorisation est le suivant :

- (A) Les sources rapportées avec sollicitation sont classifiées par le statut qu'il leur est attribué dans l'article. Néanmoins, le choix des étiquettes s'inspire des labels reconnus dans l'étude des médias (ex. : un économiste = *expert* [économiste]). Cette catégorie connaît une identification supplémentaire dans le groupe majoritairement représenté.
- (B) Les sources rapportées sans sollicitation sont classifiées par le statut qu'il leur est attribué dans l'article.
- (C) Les sources documentaires sont classifiées par le statut qui leur est attribué dans l'article.

Tableau 14. Représentation schématique de la distribution de la division (2)



Les classifications par statut sont ensuite comptabilisées par nombre d'intervention (n_i). Ainsi :

$$\begin{aligned} [\text{intervenant}/\text{statut } A] n_i &= v ; [\text{intervenant}/\text{statut } A] n_i = f [\text{intervenant}/\text{statut } B] n_i = g \\ &= \text{statut } B = g \text{ mention} ; \text{statut } A = v \text{ mention} + f \text{ mention} \end{aligned}$$

Puis, les nombres d'interventions comptabilisés sont transformés en pourcentages.

1.3. LIMITES DE LA RECHERCHE

Toujours suivant le modèle de l'analyse manuelle, l'erreur de calcul est toujours possible dans la répartition statistique des intervenants malgré le soin apporté à sa comptabilisation.

2. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES INTERVENANTS

- 1) Les rédacteur(rice)s sont majoritairement composés de journalistes (47%) suivi des agences *Belga* (18%) et *AFP* (19%) et des auteur(rice)s de tribune (10%).
- 2) Parmi les auteur(rice)s de tribune, nous observons que les experts en représentent 44%, contre 22% représentant(e)s de l'ONU et 11% de directeur(rice)s d'ONG.
- 3) Parmi les sources d'informations, les sources rapportées avec sollicitation sont majoritairement représentées par les experts (51%).
- 4) Ces experts traversent toutes les disciplines. Leur composition est hétérogène. Parmi eux, les deux groupes majoritaires sont les climatologues (22%) et les économistes (16%).
- 5) Les activistes ne représentent que 6% des sources rapportées avec sollicitation.
- 6) Parmi les sources d'informations, les sources rapportées sans sollicitations sont majoritairement des personnalités politiques (58%).
- 7) Les activistes ne représentent que 1% des sources rapportées sans sollicitation.
- 8) Les sources documentaires sont majoritairement des rapports de l'ONU (71%).

3. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'analyse ne présente qu'une section : (1) Les voix médiatiques : décortiquer un discours polyphonique.

3.1. LES VOIX MÉDIATIQUES :

DÉCORTIQUER UN DISCOURS POLYPHONIQUE

La construction du récit médiatique ne se limite pas qu'au contenu, mais à la manière dont celui-ci est élaboré dans sa (re)construction du monde social. Les intervenants – ou plutôt les interventions – sont les voix du débat journalistique. Rien n'échappe à la couverture médiatique : le discours est aussi incarné par celui qui le prononce, celui qui le soutient. À travers les mots, les médias réécrivent les hiérarchies qui nous entourent – ils séparent les légitimes des illégitimes, les autorisés des interdits. Dans le cadre de cette couverture médiatique de la COP27, il est intéressant d'analyser les voix intervenantes dans le discours. Si nous connaissons déjà la portée de l'information, il ne reste qu'à étudier sa source. Qui rédige les articles ? Qui sont les individus dont la voix est sollicitée ? Quelles sont les voix opprimées ? Sur base de quelles sources documentaires l'information est-elle basée ? C'est sur cette base que nous avons cherché à quantifier les intervenants du discours. La construction du récit médiatique n'est qu'une série de choix. Le discours journalistique étant un discours polyphonique, nous nous intéressons à toutes les voix qui ont porté le message préalablement étudié.

Les questions de recherches associées à la présente section sont les suivantes : qui sont les experts, voix majoritaire dans les sources rapportées avec sollicitation ? Quel est le lien entre leur figure et les propos qu'ils tiennent ? Quelle est la portée de la voix activiste, groupe minoritairement représenté ? Quelles sont les sources documentaires dans la bibliographie du *Soir* ? Qui sont les politiciens majoritairement représentés comme sources rapportées sans sollicitation ? Quel rôle joue l'ensemble de ces acteurs dans la construction de la médiatisation de la COP27 dans *Le Soir* ? Où se placent-ils dans l'échiquier médiatique ?

Suite à l'analyse statistique des intervenants dans notre couverture médiatique, les observations qui font l'objet d'une analyse approfondie sont :

- 1) Les rédacteur(ice)s sont majoritairement composés de journalistes (47%) suivi des agences *Belga* (18%) et *AFP* (19%) et des auteur(ice)s de tribune (10%).
- 2) Parmi les auteur(ice)s de tribune, nous observons que les experts en représentent 44%, contre 22% représentant(e)s de l'ONU et 11% de directeur(ice)s d'ONG.
- 3) Parmi les sources d'informations, les sources rapportées avec sollicitation sont majoritairement représentées par les experts (51%).
- 4) Ces experts traversent toutes les disciplines. Leur composition est hétérogène. Parmi eux, les deux groupes majoritaires sont les climatologues (22%) et les économistes (16%).
- 5) Les activistes ne représentent que 6% des sources rapportées avec sollicitation.
- 6) Parmi les sources d'informations, les sources rapportées sans sollicitation sont majoritairement des politiques (58%).
- 7) Les activistes ne représentent que 1% des sources rapportées sans sollicitation.
- 8) Les sources documentaires sont majoritairement des rapports de l'ONU (71%).

3.1.1. L'INTERVENTION DE L'EXPERT : ENJEUX DE SCIENCE ET D'OBJECTIVITÉ

Les résultats de l'analyse statistique des intervenants dans la couverture médiatique de la COP27 révèlent une tendance au recours à l'expertise. En effet, les experts couvrent 44% des rédacteurs des cartes blanches et 51% des interventions rapportées avec sollicitation. Lorsque les experts sollicités sont classés par domaine d'expertise, les résultats obtenus sont hétérogènes : si les deux groupes majoritaires sont les climatologues (22%) et les économistes (16%), les domaines d'expertises rapportés couvrent toutes les disciplines (droit, politologie, psychologie, etc.). Nous notons également que dans 16% des cas, le terrain d'expertise n'est pas indiqué, le discours se limitant alors à l'étiquette « expert » comme origine de l'intervention.

Il existe, dans le discours médiatique un recours rhétorique à la figure de l'expert. Sollicité par le journaliste pour « décrypter » ou « analyser » l'information – déjà imposée par le cadrage médiatique – l'expert légitimise le message à travers sa propre image. Il est l'incarnation du discours scientifique, celui qui dans le monde social, se veut objectif et non-idéologique. À travers le pouvoir rhétorique de l'*éthos* – dont la force argumentaire repose sur

l'orateur plutôt que sur l'oration – la construction de la figure de l'expert valide automatiquement ses dires. Sous l'étiquette scientifique, l'expert agit comme outil de légitimation : son intervention consolide le message préétabli et renforce sa validité²⁵⁸. Cette intervention est alors active – le regard scientifique de l'expert décortique une situation donnée en imposant ses solutions objectives – légitimées par le poids de son autorité²⁵⁹. L'expert devient alors le point d'accroche entre la connaissance scientifique (dont le contenu serait irréfutable) et l'action politique²⁶⁰. Il devient la « bonne parole », celle qui au nom de la science, ne peut connaître d'alternatives²⁶¹. Pour construire cette légitimité rhétorique, le journaliste à recours aux titres qui connaissent dans le monde social, une autorité indiscutable : le(la) Professeur(re), le(a) scientifique, le(l') expert(e). Bien au-delà d'être des simples qualificatifs, les choix d'intitulés indiquent le niveau d'autorité qu'il faut accorder au message : la parole scientifique est unanimement reconnue comme légitime, et cette légitimité passe *a fortiori* par son caractère apolitique. En sémantique ducrotienne, on parle du pouvoir argumentatif du mot, qui à l'intérieur du processus argumentaire, impose déjà par sa sélection particulière, un choix orienté.

Il est établi que le discours médiatique est caractérisé par une série de choix. L'intervenant relève, lui aussi, d'un choix du journaliste. Dans un cadre donné, l'intervention est calculée pour répondre aux attentes idéologiques du média. Ainsi, les médias font tourner les mêmes experts, ceux qui restent conformes au message intentionné. L'intervention du scientifique se voit donc confrontée à une autre réalité – celle qui veut que le discours scientifique ne puisse revendiquer une quelconque neutralité. En effet, si le profil scientifique est une étiquette sélectionnée, les arguments déployés par son autorité le sont de même. Un point de vue est représenté par sa conformité²⁶². La science devient alors une arme idéologique : un moyen rhétorique de rendre un discours audible, peu importe sa portée²⁶³.

Ainsi, lorsque nous étudions le contenu de cette couverture médiatique, nous observons qu'il existe un évident cadrage médiatique. Dans l'analyse des intervenants, nous remarquons que ces arguments ont été soutenus par des figures d'autorités. Pourtant, le contenu du message reste discutable : mais la voix scientifique tente de le légitimer. Observons l'intervention de

²⁵⁸Aurélien Tavernier, « Rhétoriques journalistiques de médiatisation. La co-construction de l'expertise », *Questions de communication* 2009, no 16, 17. doi.org/10.4000/questionsdecommunication.341.

²⁵⁹Ibid., 4.

²⁶⁰Comby, *La Question Climatique*, 77.

²⁶¹Tavernier, « Rhétoriques journalistiques de médiatisation », 14.

²⁶²Ibid., 9.

²⁶³Ibid., 1.

Marius Gilbert dans une tribune : jouissant du titre d'épidémiologiste, l'intervenant intervient dans la médiatisation de la COP27 comme l'incarnation du discours scientifique.

« Et peut-on espérer une attention plus grande au destin de ceux qui sont éloignés de nous par le temps qu'à nos contemporains qui subissent les inégalités ? En matière de média comme de préoccupation collective, la distance géographique, temporelle ou culturelle qui *nous sépare des victimes* reste un *obstacle* majeur à nos indignations [...] Nous avons d'incroyables forces qui peuvent être mobilisées, pour autant qu'elles s'alignent pour faire de la question environnementale et de la *préservation de nos conditions de vie* un *axe central* des politiques publiques et des stratégies de *développement* des entreprises privées, publiques, des associations, collectivités et acteurs de la société civile. »²⁶⁴ (souligné par nous)

Remarquez l'absence de neutralité dans ce message : « la distance géographique, temporelle ou culturelle » « nous sépare des victimes », et c'est un « obstacle majeur ». Cette lecture n'est pas neutre, elle propose une vision du réchauffement climatique comme ne nous concernant pas. Elle impose l'idée que le réchauffement n'est qu'une succession de catastrophes dont la répartition mondiale est inégalitaire (ce qui est correct), mais en occultant les nombreuses conséquences du réchauffement dont le monde entier est victime (ce qui est orienté). Gilbert explique par ailleurs que c'est cette « distance » qui explique une possible « inaction » (et par conséquent une impossibilité de prendre une décision commune à la COP27), plutôt qu'un effort général des logiques politico-économiques contemporaines. Si l'analyse du discours n'est pas prescriptive, elle tente tout de même de rendre compte des discours qui échappent aux messages présentés. Lorsque Marius Gilbert affirme que « la question environnementale et [la préservation de nos conditions de vie [sont] un axe central des politiques publiques et des stratégies de développement », il utilise son pouvoir d'autorité pour cadrer le discours : la « préservation de nos conditions de vie » faisant référence à l'économie de développement, le message scientifique est conformiste aux logiques contemporaines conduisant au présent débat. Par conséquent, cette prise de parole n'est pas neutre.

Dans une autre séquence, Alexandre Heeren, qualifié dans le discours comme « Professeur de psychologie à l'UCLouvain et chercheur FNRS » intervient dans la couverture médiatique de la COP en tant que psychologue. Comme il est attendu des experts, il lui est demandé d'apporter des explications aux problèmes donnés. Le psychologue apporte donc ses connaissances sur l'éco-anxiété dans le contexte du réchauffement :

²⁶⁴Marius Gilbert, « Après l'orage : poser des actes sans compromettre le bien commun », *Le Soir*, publié le 6 novembre 2022, www.lesoir.be/475149/article/2022-11-06/apres-lorage-poser-des-actes-sans-compromettre-le-bien-commun.

« Il s’agit d’un sentiment d’anxiété qui renvoie à des inquiétudes liées au changement climatique, à ses conséquences globales, mais aussi aux conséquences pour soi et ses proches », développe Alexandre Heeren, professeur en psychologie à l’UCLouvain et chercheur FNRS. « [...] « Résoudre l’éco-anxiété problématique passera souvent également par une déconnexion, au moins un temps, des flux d’informations anxiogènes. Mais surtout par le fait de retrouver du sens dans ce monde pour pouvoir ensuite à nouveau s’engager. » Un engagement qui peut passer par de petites choses : *participer à une marche pour le climat, prendre part au nettoyage de nos rivières ou aux opérations de type « Grand Nettoyage » organisées chaque année. Bref, de quoi se sentir utile pour aller mieux.* »²⁶⁵ (souligné par nous)

Dans cette seconde intervention, le cadrage médiatique est également observable : l’éco-anxiété se « résout » par l’action citoyenne symbolique. Ce processus d’individualisation du réchauffement rend sa portée anecdotique. Suffirait-il de nettoyer les rivières ou de participer à une marche pour le climat pour faire disparaître l’anxiété climatique ? L’éco-anxiété ne se rapporte-t-elle qu’aux conséquences globales du réchauffement et non au sentiment d’inaction ? Il est un fait que la valorisation du mythe de l’éco-citoyen entraîne inévitablement une lecture individualiste d’un problème collectif : là s’observent les fragments idéologiques qui colorent les dires des experts, pourtant présentés comme d’une neutralité indiscutable.

Le scientifique est-il le seul titre exploitable dans le profil d’une personne ? Si certains individus ne sont identifiés que par leur statut de « professeur », de « chercheur » ou d’ « expert », la réalité de leurs activités professionnelles ne peut être que plus large. Nombreux sont les intervenants qui dans leur propre activité, ne peuvent nullement revendiquer la neutralité. C’est le cas de Laurence Tubiana, économiste et diplomate la plus suscitée dans cette couverture médiatique – connue par le grand public comme experte en économie, actrice majeure de la COP21 et fondatrice du *think thank* Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI). Si Tubiana est reconnue comme une figure incontournable de la politique climatique française, son profil politique semble révéler une adhérence aux idées macronistes – connue pour leurs positions peu favorables à l’environnement – et à la culture du *développement durable*, qui prône la croissance économique comme objectif premier dans la lutte contre le réchauffement. Cette figure controversée suscite le débat en France suite à la victoire du Nouveau Front Populaire aux élections législatives de 2024, qui se voit proposer Laurence Tubiana comme Première ministre : son alignement idéologique avec le bloc

²⁶⁵Pauline Martial, « Du levier de changement climatique à la pathologie paralysante », *Le Soir*, le 17 novembre 2022, www.lesoir.be/art/d-20221116-3Z4ULA.

républicain fragilisant alors la prise de pouvoir de la gauche²⁶⁶. Alors que les environmentalistes reconnaissent les failles dans les positions écologiques de la fondatrice de l'IDDRI, ses idées conformistes lui donnent néanmoins une large possibilité de prise de parole dans les médias *mainstream*. La rhétorique médiatique donnera raison à l'expertise d'abord²⁶⁷ – titre requis à la prise de parole légitime – à l'idéologie ensuite, soigneusement ajustée à la ligne éditoriale.

Qui produit le discours ? Le recours aux experts dans les médias est reconnu comme une arme rhétorique massive. En participant, dans une co-construction, à la fabrique orientée de l'information, ils prônent « la circularité de la pensée »²⁶⁸. Si un cadrage médiatique avait été observé dans l'analyse du contenu, cette première observation dans l'analyse des intervenants nous invite à discuter des outils de persuasion qui ont été mobilisés dans la rédaction de ces articles. Un outil qui ne se limite pas au travail du *Soir*, mais à un recours rhétorique global de la fabrique des *news mainstream*, qui doit nous alerter.

3.1.2. COMMENT NEUTRALISER L'ACTIVISTE ?

Si le discours rapporté dominant dans notre analyse médiatique est celui des experts, le discours le plus faiblement représenté est celui des activistes, n'apparaissant que dans 6% des sources rapportées avec sollicitation et 1% des sources rapportées sans sollicitation. Il est intéressant d'observer qu'il existe, dans cette couverture médiatique, des discours dominants comme minoritaires, voire minorisés. Dans cette réflexion, nous nous intéressons à la sous-représentation des activistes, ainsi qu'à leur différence de traitement en comparaison aux groupes dominants. Lors de l'analyse du contenu, notre réflexion s'est posée sur la médiatisation du mouvement activiste dans cette couverture médiatique de la COP27. Nous en avons conclu que le traitement médiatique du *Soir* de la question activiste est représenté de manière négative. Dans l'analyse statistique des intervenants, la tendance se confirme : les activistes sont en minorités. Mais pourquoi ?

Ce qui caractérise la base idéologique du discours activiste, c'est qu'il se veut *de facto* critique du système. En effet, il remet en question les logiques actuelles pour imposer une vision

²⁶⁶Patrick Cahez, « Laurence Tubiana : Une première ministre supermacronpatible. » *Mediapart*, 17 juillet 2024. blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/170724/laurence-tubiana-une-premiere-ministre-supermacronpatible.

²⁶⁷Nous l'observons lorsque nous décortiquons les domaines scientifiques auxquels ils sont rapportés : la pluralité des disciplines amène à penser qu'être « expert » est suffisant pour imposer un point de vue, quel que soit le domaine, quel que soit le débat.

²⁶⁸Pierre Jassogne, « Expert ou chiens de garde ? », *Marianne* (édition belge), 16 au 22 mars 2013, [20130828172945494%20\(2\).pdf](https://www.marianne.be/20130828172945494%20(2).pdf).

alternative, qui se veut clairvoyante. Sur la question climatique, les environmentalistes sont les individus qui souhaitent sortir du cadre des logiques néolibérales qui dirigent le monde, pointées du doigt comme les causes du réchauffement planétaire. Dans les médias *mainstream* – dont *Le Soir* fait partie – il existe une minorisation des discours dissonants, allant à l’encontre des logiques que défendent ces parties. Dans son évidente sélection, le média cherche à présenter l’information de manière à ce qu’elle s’aligne avec les logiques dominantes du système²⁶⁹. Le discours activiste serait donc, dans cette logique, une infraction à cette tentative de représentation biaisée du monde²⁷⁰. *A contrario*, nous avons observé que le discours de l’expert est particulièrement malléable dans cette perspective. De plus, il s’avère que celui-ci est dominant, renforçant alors la théorie de l’information des médias comme réplique du système actuel. L’analyse du contenu du discours du *Soir* sur la COP27 a révélé que sa médiatisation est relativement conforme aux logiques politico-économiques qui la gouvernent, malgré l’urgence climatique. Dans les articles qui exposent des lectures dissonantes, nous trouvons l’entretien avec l’environmentaliste Greta Thunberg, dont voici un fragment :

« Je ne vais pas à la COP27 pour *beaucoup de raisons*, notamment les droits humains », a lancé dimanche à Londres l’activiste écologiste suédoise Greta Thunberg lors d’une séance de questions-réponses pour le lancement de son « Grand livre du climat ». La militante écologiste Greta Thunberg *a estimé* dimanche que les conférences de l’ONU sur le climat, les COP, sont devenues des machines à « greenwashing » et qu’elles doivent au contraire servir à mobiliser pour forcer les dirigeants à agir. Elle *a répété encore et encore* que la crise climatique n’était pas le fait de l’humanité tout entière, mais des plus riches alors que les plus pauvres ou ceux qui ont été « historiquement exploités en souffrent le plus ». [...] Enfin, *interrogée sur les actions controversées de collectifs écologistes* comme Extinction Rebellion ou Just Stop Oil, qui ont *aspergé des chefs-d’œuvre de peinture ou de soupe récemment*, Greta Thunberg a fait valoir qu’il y a « beaucoup de gens qui deviennent désespérés » et qu’il est par conséquent « raisonnable de s’attendre à ce qu’ils tentent donc de nouveaux types d’actions. »²⁷¹ (souligné par nous)

Observez, dans un premier temps, le cadrage de cet entretien : alors que des « raisons de ne pas se rendre à la COP27 » sont annoncées, aucune ne semble être détaillée. De fait, l’information principale – les COP sont devenues des machines à *greenwashing* – n’est aucunement exploitée. Remarquez ensuite la séquence suivante : « Elle *a répété encore et encore* que la crise

²⁶⁹William Hoynes, « Media research and media activism », dans *Rhyming Hope and History: Activists, Academics, and Social Movement Scholarship*, 2005, 99. ISBN 0-8166-4620-1.

²⁷⁰Ibid.

²⁷¹AFP, « Greta Thunberg ne se rendra pas à la COP27 “pour beaucoup de raisons” », *Le Soir*, le 31 octobre 2022, www.lesoir.be/474319/article/2022-10-31/greta-thunberg-ne-se-rendra-pas-la-cop27-pour-beaucoup-de-raisons.

climatique n'était pas le fait de l'humanité tout entière, mais des plus riches ». L'écriture journalistique semble ennuyée – elle répète « encore et encore », une construction de phrase qui indique la redondance du propos qui suit. Dans une telle organisation du texte, les propos de Greta Thunberg perdent leur crédibilité : ils sont présentés comme répétitifs et éculés. Ensuite vient la question des « actions controversées de collectifs écologistes » qui agit comme une double attaque : une question sur des actions activistes – littéralement décrites comme « controversées » – met à mal l'image médiatique de Greta Thunberg. Dans ce large fragment, l'évident cadrage médiatique du *Soir* déstabilise l'environnementaliste, en faveur d'un discours qui se veut critique envers les voix dissonantes – celle des activistes climatiques.

La minorisation de la voix activiste peut également s'observer à travers la mise en scène de l'entretien. Prenons les trois éléments suivants (1) les incises (2) les verbes de paroles et (3) les titres associés dans deux articles distincts : le présent entretien de Greta Thunberg, « Greta Thunberg ne se rendra pas à la COP27 'pour beaucoup de raisons' » et l'article analysé dans la précédente section sur le discours de l'expert : « Du levier de changement climatique à la pathologie paralysante ». Sont répartis, dans les deux tableaux suivants, les mots correspondants à ses trois catégories.

Tableau 15. Analyse de la mise en scène de l'entretien (1)

ARTICLE 1		
Greta Thunberg ne se rendra pas à la COP27 « pour beaucoup de raisons »		
INCISES	VERBES DE PAROLES	TITRES ASSOCIÉS
<i>d'après elle</i> <i>selon elle</i>	<i>a estimé</i> <i>a lancé</i> <i>a fait valoir</i> <i>a argumenté</i> <i>a poursuivi</i> <i>a répété</i> <i>prévient-elle</i> <i>a raconté</i> <i>dit</i> <i>répond</i>	<i>la jeune militante</i> <i>écologiste</i> <i>la militante de 19 ans</i> <i>l'activiste écologiste</i> <i>suédoise</i> <i>l'activiste suédoise</i> <i>la jeune femme.</i> <i>L'activiste</i> <i>Greta Thunberg</i> <i>la Suédoise de 19 ans</i>

Tableau 16. Analyse de la mise en scène de l’entretien (2)

ARTICLE 2		
Du levier de changement climatique à la pathologie paralysante		
INCISES	VERBES DE PAROLES	TITRES ASSOCIÉS
<i>[aucune]</i>	<i>développe</i> <i>détaille</i> <i>explique</i> <i>estime</i>	<i>professeur en</i> <i>psychologie à</i> <i>l’UCLouvain et</i> <i>chercheur FNRS</i> <i>le professeur</i> <i>Alexandre Heeren</i> <i>le professeur de</i> <i>l’UCLouvain</i>

Ces deux articles sont des entretiens, et sont donc soumis au même processus de mise en scène. Pourtant, il existe une différence de traitement entre Greta Thunberg et Alexandre Heeren. L’entretien de l’environnementaliste procède à l’utilisation des incises « d’après elle » ou « selon elle » laissant entendre que les positions exprimées peuvent être sujettes à débat. En revanche, l’entretien de Heeren n’a pas recours à cette rhétorique journalistique. En ce qui concerne les verbes de paroles, Thunberg « raconte », « dit », « fait valoir », lorsque Heeren « développe », « détaille », « explique » : d’un côté, un témoignage, de l’autre, un décryptage de l’information. Observez l’effet des verbes de paroles : ils contextualisent les citations, notamment en indiquant leur portée. Une explication requiert un regard analytique, lorsqu’un témoignage impose moins d’analyse critique, et donc moins d’intérêt médiatique. Ensuite, les titres associés diffèrent également. L’écriture journalistique fait emphase sur la jeunesse de Greta Thunberg « la jeune militante », « la Suédoise de 19 ans », voire sur son genre, « la jeune femme ». D’un autre côté, Alexandre Heeren jouit du titre répétitif de Professeur – alors, son intervention gagne en crédibilité. Alors que Greta Thunberg est l’environnementaliste militante la plus représentée au monde – et ayant touché aux plus hautes sphères de pouvoir – ses titres associés ne laissent pas entendre son expérience et sa légitimité de prise de parole.

3.1.3. LE DÉFILÉ DES POLITIQUES : CHOISIR UNE IDÉOLOGIE

Dans notre étude, nous remarquons le poids de la voix politique, observée comme majoritaire dans les sources rapportées sans sollicitation (avec 58%). La dimension politique des négociations onusiennes sur le climat rend probable la forte participation de l’intervenant politique dans notre couverture médiatique. Lors de la COP27, 196 États ont été représentés.

Défilent alors, des centaines de politiques qui réagissent, analysent, et commentent les événements dans les médias internationaux. Si leur présence est naturelle dans la médiatisation des Conférences des Parties, le choix des politiques rapportés reste sélectif. Par conséquent, nous n’analyserons pas la voix politique par son importante représentation, qui semble dans un contexte de politique environnementale internationale, peu opportun. Ce qui vient nous intéresser, en revanche, ce sont les profils politiques qui ont été sélectionnés comme digne d’une intervention médiatique. Pour ce faire, nous avons identifié les 24 politicien(ne)s dont la prise de parole a été rapportée. Dans le but de déterminer leur profil politique, nous avons dû consulter les dossiers : pour chacun de ces politiques, nous avons identifié le parti auquel ils sont affiliés. À partir de cette information, nous avons diagnostiqué deux facteurs déterminants : l’idéologie politique du parti²⁷² et la zone géographique qui délimite son pouvoir. Ensuite, nous avons classifié les politiques en fonction de ces deux critères, toujours sous la forme de pourcentage. Vous trouverez, ci-dessous, les résultats de notre investigation.

Tableau 17. Résultats de l’analyse du facteur « idéologie politique »

IDÉOLOGIE POLITIQUE	DISTRIBUTION EN POURCENTAGE
Droite conservatrice	25%
Gauche travailliste/social-démocrate	20,83%
Ecologisme, centre-gauche	12,5%
Droite	20,83%
Droite nationaliste, extrême droite	8,33%
Droite autoritaire, nationalisme	4,17%
Centre-droit	4,17%
Droite libérale	4,17%

Tableau 18. Résultats de l’analyse du facteur « zone géographique »

PAYS/RÉGION	DISTRIBUTION EN POURCENTAGE
Royaume-Uni	12,5%
Pays-Bas	4,17%
Allemagne	12,5%
Belgique	25%

²⁷²L’idéologie politique d’un parti peut faire l’objet d’une double étiquette telle que « écologisme / centre-gauche ». Dans ce cas spécifique, le parti est proclamé « écologiste » tout en partageant des positions qui le rapproche du centre dans l’échiquier.

Antigua-et-Barbuda	4,17%
Pakistan	4,17%
France	8,33%
Egypte	8,33%
Brésil	4,17%
Barbade	4,17%
Etats-Unis	8,33%
Canada	4,17%

Observez les deux tendances qui se dessinent : en ce qui concerne la couleur politique, 58,34% se situent à droite, 8,33% à l'extrême-droite, 12,5% au centre-gauche et 20,83% à gauche. Sur la question de la zone géographique, nous retrouvons 70,84% de politiques d'Europe occidentale (dont 58,34% en Union européenne), 12,5% d'Amérique du Nord, 4,17% d'Asie du Sud, 4,17% d'Amérique du Sud et 8,33% d'Afrique. Les orientations sont claires : les politiques les plus fortement médiatisées dans notre corpus sont (1) de droite (2) d'Europe occidentale. Ces observations ne signifient pas que leur traitement est favorable aux idéologies politiques rapportées. Néanmoins, il est observable que la sélection des politicien(ne)s représentés montre une couleur politique et favorise un point de vue géopolitique particulier.

Le travail de l'analyste du discours n'est pas de prescrire l'intervenant idéal, mais plutôt d'observer la portée de ce choix médiatique. Il est important de préciser qu'il existe une relation – souvent coopérative – entre le média et le politique²⁷³. Le rôle du média est reconnu comme essentiel dans la construction des points de vue dans une société. Sa fonction ne se limite donc pas au strict partage de l'information, mais à l'élaboration de ce qui constitue l'opinion publique²⁷⁴. Le politique, quant à lui, nécessite le pouvoir du média pour faire adhérer à ses idées²⁷⁵. Dans ce contexte, l'information devient stratégique, et le politique comme le média disposent des armes idéologiques. Ainsi, cette démarche s'apparente aux phénomènes de co-construction ou de coopération – entre ces deux forces politiques – dans la conception des opinions. Lorsque qu'un(e) politicien(ne) intervient dans un média, ses paroles sont indéniablement truffées de messages idéologiques, invitant le lecteur à embrasser son point de vue²⁷⁶. Ce qui est intéressant dans cette couverture médiatique, c'est que nous avons la possibilité de déterminer la couleur politique des propos rapportés. En effet, si l'analyse de

²⁷³Vlera Ejupi, Liljana Siljanovska, et Arburim Iseni, « The Mass Media and Persuasion », *European Scientific Journal* 10, no 14 (2014) : 636.

²⁷⁴Ibid., 637.

²⁷⁵Ibid., 639.

²⁷⁶Ibid., 641.

contenu de tous les débats que la médiatisation de la COP27 a généré dans *Le Soir* suggère une libéralisation de la question climatique, le profil des interventions politiques est largement teinté de bleu.

Pourtant, nous savons que l'orientation politique détermine et cadre l'action climatique. Dans une étude sur le rapport entre le profil idéologique et le discours climatique, le regard s'est posé sur le cas de l'Europe occidentale. Les résultats de l'étude démontrent que la droite et la gauche traitent le réchauffement climatique différemment. Il est observé que l'idéologie de droite est plus favorable au climatoscepticisme que la gauche, surtout lorsqu'il s'agit de sa nature anthropique²⁷⁷. De plus, les conceptions idéologiques de droite ont démontré un désinvestissement général dans le débat climatique, que ce soit sur la question de la justice climatique, sur la réduction des émissions, ou encore sur son niveau d'urgence²⁷⁸. Des résultats similaires ont été observés dans d'autres régions du monde, comme les États-Unis ou le Royaume-Uni. Notons, en revanche, que ce clivage est moins marqué dans les pays d'Europe de l'Est²⁷⁹. Il est alors important de noter l'impact d'une telle médiatisation des personnalités de droite d'Europe occidentale dans notre corpus. Sur la question climatique, il est évident que l'hyper-représentation de ce discours idéologique cadre le débat dans une position défavorable à l'action climatique. Cela détermine, de plus, un choix politique de la part du média – qui amènent à penser qu'une telle sélection s'allie sur sa ligne éditoriale. Le discours pro-européen est aussi stratégique : déjà observé dans l'analyse de contenu, la tendance se confirme. Le débat favorise alors, en plus d'une couleur politique, un point de vue géographique.

3.1.4. LA VOIX INSTITUTIONNELLE :

ENQUÊTE SUR LES SOURCES DOCUMENTAIRES DU JOURNALISTE

Dans les études sur les médias, la contribution la plus rarement étudiée est la voix institutionnelle. Alors que les individus influencent le discours médiatique – par leurs positions manifestes sur les enjeux de société – les sources documentaires qui servent de cadres théoriques constituent également des discours idéologiques. Dans cette étude de la couverture médiatique de la COP27 dans *Le Soir*, nous nous sommes intéressés à l'existence d'un discours dissimulé: sous quelques statistiques qui ajoutent une touche de légitimité au cadrage

²⁷⁷Aaron M. McCright, Riley E. Dunlap, et Sandra T. Marquart-Pyatt, « Political Ideology and Views about Climate Change in the European Union », *Environmental Politics* 25, no 2 (2016) : 351, doi.org/10.1080/09644016.2015.1090371.

²⁷⁸Ibid.

²⁷⁹Ibid.

médiatique, le choix de la source documentaire détermine l'information autant que celui de l'individu qui y contribue. L'analyse de la répartition statistique des sources d'information révèle la place écrasante qu'occupe les rapports de l'ONU (avec 71%) comme base documentaire des articles du *Soir* dans son traitement du climat. Nous avons déjà noté – dans notre réflexion sur la sociologie wébérienne – l'importance de la domination légale-rationnelle sur nos sociétés démocratiques. Les concepts de légitimité et de croyance, dans lesquels l'autorité institutionnelle prévaut, nous invitent à étudier le discours médiatique à travers sa capacité de neutralisation. Si la plupart des articles se réfèrent aux rapports des Nations Unies (PNUE, GIEC, OMM, etc.) comme base théorique du discours informatif sur la question climatique – à travers une série de chiffres et de recommandations – il convient de noter que ce recours systématique n'est pas impartial.

Les Nations Unies sont toute une économie : elles gèrent des organismes environnementaux, organisent des concertations internationales (comme les COP) et fondent leurs décisions sur des rapports produits par leurs propres organes. Cette économie tournante repose donc sur un mode de pensée singulier. Or, les rapports des Nations Unies ont la particularité d'être présentés comme objectifs et apolitiques. C'est sa nature institutionnelle, bureaucratique et scientifique qui justifie son autorité. L'ONU devient ainsi la source première, dépourvue de couleur idéologique et fondamentalement impartiale. Le contenu scientifique produit par l'organisation internationale – qu'il s'agisse des rapports du GIEC ou des prévisions de l'OMM – a l'autorité scientifique pour prescrire des solutions qui, dans le contexte de légitimité sur lequel il est construit, sont présentées comme des déclarations scientifiques objectives. Ainsi, l'ONU présente ses projets d'adaptation et de prévention sur une base scientifique solide, dont elle est la gardienne. Naturellement, les médias se nourrissent de ces informations, l'ONU incarnant l'autorité suprême – assortie d'une neutralité assumée. Ainsi, le média présentera les nouvelles recommandations de gestion des fortes chaleurs pendant la COP27 avec le consentement des rapports onusiens, imposant une lecture unique du réchauffement climatique.

Car les rapports de l'ONU ne peuvent prétendre à la neutralité. Dans une vaste étude sur la dépolitisation du monde des organisations internationales, les documents des Nations Unies ont été passés au crible : les orientations des rapports environnementaux suivent une ligne éditoriale préétablie, mais sous couvert de l'objectivité revendiquée par l'organisation multilatérale, censée refléter une politique internationale consensuelle²⁸⁰. L'ONU publie alors

²⁸⁰Marieke Louis et Lucile Maertens, *Why International Organizations Hate Politics: Depoliticizing the World* (Taylor & Francis, 2021), 8.

ses préconisations raisonnables, qui relèvent en fait d'une lecture idéologique d'un problème donné : les études menées sur les pratiques recommandées par les instances onusiennes révèlent qu'elles promeuvent une approche favorable à leur pouvoir légitime, témoignant ainsi d'un intérêt orienté²⁸¹. Les chiffres du PNUÉ ont déjà montré leur coloration politique en utilisant le pouvoir autoritaire des statistiques pour imposer une lecture partisane d'un problème politique²⁸². Les rapports du GIEC – les grands gagnants en termes d'autorité scientifique sur le climat – sont également utilisés comme des outils idéologiques : leur constante (re)formulation des concepts d'adaptation et d'atténuation permet de cadrer le débat climatique, que l'on connaît comme inévitablement inscrit dans l'agenda politique des comités de lecture²⁸³.

La récupération par les médias des rapports de l'ONU les expose ainsi au risque de dépolitisation. Le réchauffement climatique étant fondamentalement politique, les reformulations constantes de la lecture onusienne du problème environnemental – et la promotion des événements de la COP27 – renforcent une interprétation biaisée. Dans notre analyse de cet acteur institutionnel apparaît un nouveau fragment de la coloration politique du traitement médiatique du climat par *Le Soir*. Ces nouveaux enjeux nous amènent à repenser les concepts de neutralité et d'objectivité, trop souvent attribués à l'institutionnel, et ce même lorsqu'il s'agit d'une institution politique.

²⁸¹Ibid., 75.

²⁸²Ibid., 38.

²⁸³Morgan Scoville-Simonds, *Socialization and Depoliticization of Climate Change Adaptation: shifting adaptation discourses in the 2007 and 2014 IPCC reports*, communication présentée à la conférence « Beyond 2015: Exploring the Future of Global Climate Governance », 20 novembre 2014, Amsterdam, 1-4.

V. CONCLUSION

Notre recherche s'est attachée à étudier la question climatique dans les médias à partir d'un échantillonnage précis – le traitement de la COP27 dans *Le Soir* – qui a permis, d'une part, d'en étudier tous les éléments constitutifs et, d'autre part, d'investiguer les débats que la Conférence a générés. Nous avons alors cherché à déterminer les différents paramètres du diagnostic que pose le média du débat climatique à travers un événement singulier qui a la particularité de soulever une question cruciale, celle de la politique climatique internationale telle qu'elle est instituée par les Nations Unies. Ainsi, nous avons entrepris un travail sur l'important volet de la politique environnementale onusienne comme mécanisme déterminant du problème climatique. C'est dans une perspective qualitative, qui accorde une importance particulière à la dimension contextuelle du discours, que nous avons abordé les multiples déclinaisons de la question climatique, que ce soit sur ses composantes juridiques, scientifiques, économiques ou sociologiques.

Cette étude a formulé, en amont de l'analyse, l'hypothèse d'une vision néolibérale du débat climatique dans le discours du *Soir*. Elle a cherché à confirmer ou infirmer la possibilité d'une lecture déconflictualisée du système onusien et, incidemment, de la politique environnementale conduite par les Nations Unies. Cette investigation, par ailleurs, a prescrit un potentiel discours médiatique promouvant la logique de marché et ses multiples réponses au problème environnemental pour asseoir ses intérêts économiques. Parallèlement à ce phénomène, cette hypothèse a impliqué l'éventualité d'une répression d'un discours alternatif. De surcroît, la présente investigation a prédit, dans la mesure où il existe une libéralisation de la question climatique, un processus de légitimation des arguments du discours néo-libéral par la figure d'autorité, dont le positionnement social supposerait la qualité de l'intervention.

À partir d'un cadre conceptuel posé, nous avons admis, dans un premier temps, l'importance du discours médiatique dans sa participation au processus démocratique. Conscients de l'urgence du réchauffement climatique et du bilan de cette Conférence, nous avons postulé que le discours journalistique endosse, dans un tel contexte, une responsabilité dans la qualité de l'information qu'il propose. Dans un second temps, nous sommes revenus sur les potentiels intérêts économiques du groupe *Rossel* comme des éventuelles variables du discours.

Les résultats de l'analyse supposent qu'il existe une construction d'un discours orienté qui, dans tous les paramètres étudiés, relèvent de phénomènes de cadrage. Les premières

considérations indiquent que la construction du récit climatique – que sous-tend la médiatisation des sommets onusiens – souffre d’une hyper-représentation des conséquences du réchauffement. Si les éléments extradiscursifs qui amènent les journalistes à proposer des informations particulièrement *médiatisables* expliquent la valorisation de phénomènes sensationnels en dépit d’autres discours, nous avons relevé l’impact de ce récit dans le débat public : la dépolitisation de la question climatique. Nous avons observé que l’intention de *sensibiliser*, passant inévitablement par celle de *vendre*, impose une hiérarchisation du récit climatique répondant strictement à la logique marchande. Cette délimitation de la question environnementale propose, alors, une lecture apolitique du phénomène. L’effet de dépolitisation d’une telle question ne signifie pas l’absence de couleur idéologique, que nous avons identifiée comme libérale dans la formulation de ces arguments, mais plutôt l’expression d’un discours unique qui se présente comme détaché du paradigme politique.

Dans son explication des dynamiques de la question climatique, l’énonciation journalistique se positionne dans un discours notablement eurocentrique, même lorsqu’elle admet sa responsabilité historique dans les émissions de gaz à effet de serre. En effet, c’est à travers un discours valorisant l’action climatique de l’Union européenne et la visibilité accordée aux politiques européens que nous constatons, dans le cadre de la médiatisation du débat climatique, un favoritisme géopolitique décomplexé. Le discours qui consiste en la promotion de l’action des pays du nord dans le débat climatique promeut une vision désituée du phénomène en omettant les réalités politico-économiques qui en sont à l’origine. Accuser la Chine, notamment, dans une rhétorique qui fait porter la responsabilité du réchauffement à l’Asie de l’Est, ignore les liens du marché et propose un lissage idéologique de la question climatique.

Si la construction du récit climatique dans *Le Soir* débloque une première lecture idéologique, nous avons observé le renforcement de cet évident cadrage médiatique par la confiance accordée aux Conférences des Parties dans le discours. Alors que nous connaissons les réalités du système onusien en matière environnementale – qui peut difficilement se targuer d’être ambitieux sur la question climatique – la médiatisation de la COP27 propose un récit déconflictualisé de ces Conférences. Que ce soit à travers la promotion des projets des Nations Unies tels que le *développement durable*, la quasi totale omission de la présence d’acteurs non étatiques, la stricte sélection des décisions à couvrir, la confiance accordée à sa documentation ou l’absence de discours sur les controverses dont elles souffrent ; le discours médiatique accrédite le système de la CNUCC. Il oublie de rappeler l’histoire et le fonctionnement des sommets climatiques, imposant l’idée que la politique environnementale internationale est

impartiale dans la lutte contre le réchauffement. En conséquence, la médiatisation d'un tel discours cautionne et consolide un système politico-économique qui défie toute logique climatique.

L'apparent *consentement* dont fait preuve le média sur la gestion libérale de l'enjeu environnemental se voit renforcé par un double processus. D'une part, un effort de légitimation de ce discours par la médiatisation des experts, porteurs de la voix scientifique et de l'impartialité, qui participent collectivement à la circularité de la pensée, mais aussi des personnalités politiques, quasi toutes inscrites à droite de l'échiquier. D'autre part, une campagne de criminalisation des acteurs qui proposent un débat alternatif à la logique de marché, particulièrement incarné par les activistes climatiques. Cela signifie qu'il existe non seulement des mécanismes promouvant la protection des lignes paradigmatiques du système capitaliste, qui s'apparente à une logique de *défense*, mais aussi, un effort général de diffamation des voix qui contestent l'ordre établi, dans une logique *d'attaque*.

Nous avons confirmé nos hypothèses de départ. Un discours qui s'est montré fidèle au système, notamment dans la protection de ses structures. Ce résultat plaide en outre en faveur d'un lien potentiel entre la non-indépendance du média et le message qu'il véhicule. Nous avons constaté que ce cadrage médiatique, dans sa caution de l'ordre établi, expose des arguments orientés, mais sous couvert du discours informationnel neutre. Pourtant, la promotion chronique de ces thématiques libérales est préjudiciable au débat climatique ; et l'impartialité revendiquée par la voix médiatique impose une stérilisation du débat public sur la question. L'énonciation journalistique n'évoque qu'un fragment du débat, dépeint comme l'unique lecture du phénomène, occultant le discours alternatif. Ces considérations amènent à réfléchir sur la responsabilité journalistique, qui porte atteinte au jeu démocratique, fragilisé à l'issue d'une médiatisation partisane et promotionnelle. Elles amènent, par ailleurs, à repenser l'existence d'un véritable processus démocratique dans la lutte contre le réchauffement. Et, plus encore, l'existence d'un débat climatique.

BIBLIOGRAPHIE

- Albertini, Clarisse. « Coca-Cola, EgyptAir... les sponsors controversés de la COP27. » *Reporterre*, 10 novembre 2022. www.reporterre.net/Coca-Cola-EgyptAir-les-sponsors-controverses-de-la-COP27.
- Badillo, Patrick-Yves. « De la parfaite adéquation du journalisme à la ‘société de l’information’... » *Les Enjeux de l’information et de la communication* 2005/1 (2005): 9-17. Éditions GRESEC. doi.org/10.3917/enic.005.0009.
- Baruah, Antara. « 18 out of 20 Sponsors for COP27 Had Links to Fossil Fuel Industry, Says Report. » *The Print*, 24 novembre 2022. theprint.in/environment/18-out-of-20-sponsors-for-cop27-had-links-to-fossil-fuel-industry-says-report/
- Bastin, Gilles. 2003. « Un objet qui résiste: le journalisme dans la sociologie bourdieusienne. » *Recherches*. Version française de « Der Journalismus in der Bourdieuschen Soziologie: Ein Gegenstand, der Widerstand leistet. Einige Bemerkungen über das Feld des Journalismus », *Publizistik* 48(3).
- Bouquet, Brigitte. « La complexité de la légitimité. » *Vie sociale* 8, no. 4 (2014) : 13-23. doi.org/10.3917/vsoc.144.0011.
- Brand, Alexander, et Achim Brunnengräber. « Conflictive Knowledge Constructions on Climate Change through Mainstream and Alternative Media. » *Transcience* 3, no. 1 (2012): 7-24. www.berlin.de/transcience/Vol3_Issue1_2012_7_24.
- Brennen, Bonnie S. *Qualitative Research Methods for Media Studies*. Londres : Routledge, 2021.
- Cahez, Patrick. « Laurence Tubiana : Une première ministre supermacronpatible. » *Mediapart*. 17 juillet 2024. blogs.mediapart.fr/patrick-cahez/blog/170724/laurence-tubiana-une-premiere-ministre-supermacronpatible.
- Cammaerts, Bart. *Activism and Media*. 2007.
- Carvalho, Anabela. « Ideological Cultures and Media Discourses on Scientific Knowledge: Re-reading News on Climate Change. » *Public Understanding of Science* 16, no. 2 (2007): 223-243. doi.org/10.1177/0963662506066775.
- Charaudeau, Patrick. « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? » *Communication* [En ligne], vol. 27, no. 2 (2010). Mis en ligne le 14 août 2012. journals.openedition.org/communication/3066. doi.org/10.4000/communication.3066.

- Christine Servais, « Médias et médiations numériques, » Cours de l'Université de Liège, année académique 2023-2024.
- Collard, Fabienne. « Les COP sur les changements climatiques ». *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2486-2487, no. 1-2 (2021): 5-68. doi.org/10.3917/cris.2486.0005.
- Comby, Jean-Baptiste. « Quand l'Environnement Devient 'Médiatique': Conditions et Effets de l'institutionnalisation d'une Spécialité Journalistique. » *Réseaux* no. 5 (2009): 157-190. doi.org/10.3917/res.157.0157.
- Comby, Jean-Baptiste. *La Question Climatique: Genèse et Dépolitisation d'un Problème Public*. Paris : Raisons d'agir, 2015.
- Comte, Jean. *Au cœur du lobbying européen*. Liège: Presses universitaires de Liège, 2023.
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. New York : Nations Unies, 1992.
- Convention-cadre sur les changements climatiques. « Decision -/CP.27 Joint work on implementation of climate action on agriculture and food security. » unfccc.int/sites/default/files/resource/cop27_auv_3ab_Koronivia.pdf.
- Convention-cadre sur les changements climatiques. « Matters Relating to Adaptation: Report of the Adaptation Committee and Review of the Progress, Effectiveness and Performance of the Adaptation Committee. » Version du 3 décembre 2023, 22:00. unfccc.int/sites/default/files/resource/Adaptation_Committee_0.pdf.
- Convention-cadre sur les changements climatiques. « Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh. » 20 novembre 2022. unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2022_L21F.pdf.
- Crawford, Laura, Mary Breheny, Juliana Mansvelt, et Stephen Hill. « Broad Consensus across the Divide: Rhetorical Constructions of Climate Change in Mainstream News Media. » *New Zealand Journal of Social Sciences Online* 14, no. 1 (2019): 22-37. doi.org/10.1080/1177083X.2018.1503605.
- D'Allens, Gaspard. « Pour Défendre Son Action Climatique, Le Gouvernement S'offre Les Services D'un Cabinet De Conseil International. » *Reporterre*, 13 février 2021. reporterre.net/Pour-defendre-son-action-climatique-le-gouvernement-s-offre-les-services-d-un-cabinet-de-conseil-international.
- Dahani, S. « Incorporer la contrainte, transmettre la critique, occuper les médias: Sur la médiatisation de jeunes dirigeants du Front National. » *Savoir/Agir*, vol. 46, 2018, pp. 83-88. doi.org/10.3917/sava.046.0083.

- De Graaf, Rutger, et Robert Van Der Vossen. « Bits versus Brains in Content Analysis: Comparing the Advantages and Disadvantages of Manual and Automated Methods for Content Analysis. » *Communications* 38, no. 4 (2013): 433-450. doi.org/10.1515/commun-2013-0025.
- Dufresne, Jean-Louis. « Jean-Baptiste Joseph Fourier et la découverte de l'effet de serre ». *La Météorologie* 53 (2006): 1-7. hal.archives-ouvertes.fr/hal-00113200.
- Duterme, Renaud. *Nos mythologies écologiques: Déconstruire les idées reçues sur le changement climatique*. Paris: Les Liens qui libèrent, 2022.
- Ejupi, Vlera, Liljana Siljanovska, et Arburim Iseni. « *The Mass Media and Persuasion* ». *European Scientific Journal* 10, no 14 (2014) : 636-646.
- Elyada, Ouzi. « La représentation de l'opinion publique populaire dans la presse parisienne révolutionnaire ». *Annales historiques de la Révolution française*. Société des études robespierristes, 1996: 37-47. doi.org/10.3406/ahrf.1996.1831.
- Garside, Juliette. « Vodafone reveals existence of secret wires that allow state surveillance ». *The Guardian*, 6 juin 2014. www.theguardian.com/business/2014/jun/06/vodafone-reveals-secret-wires-allowing-state-surveillance.
- Garrec, Jean-Pierre. « Changement de concentration atmosphérique des gaz à effet de serre ». *Revue forestière française* 52, no sp (2000): 15-20. doi.org/10.4267/2042/5400.
- Garric, Audrey. « La COP27 accueille un nombre record de lobbyistes des énergies fossiles. » *Le Monde*, 10 novembre 2022. www.lemonde.fr/planete/article/2022/11/10/la-cop27-accueille-un-nombre-record-de-lobbyistes-des-energies-fossiles.
- Gayle, Damien. « More Than 30 Climate Activists Behind Bars in UK During COP27. » *The Guardian*, November 21, 2022. www.theguardian.com/environment/2022/nov/21/more-than-30-climate-activists-just-stop-oil-were-behind-bars-in-uk-during-cop27.
- Gérard, Mathilde. « Coca-Cola, l'encombrant parrain de la COP27. » *Le Monde*, 4 novembre 2022. www.lemonde.fr/planete/article/2022/11/04/coca-cola-l-encombrant-parrain-de-la-cop27.
- Geuens, Geoffrey, et Jeremy Hamers. « Questions d'actualité. » Cours de l'Université de Liège, année académique 2023-2024.
- Geuens, Geoffrey. « Experts, médias et idéologies. » Cours de l'Université de Liège, année académique 2022-2023.

- Gingras, Anne-Marie. « La construction de la légitimité dans l'espace public. » *Politique et sociétés* 27, no. 2 (2008) : 3-9. doi.org/10.7202/019454ar.
- Gordon, Constance. « Criminalizing Care: Environmental Justice Under Political and Police Repression. » *Environmental Communication* 18, no. 1-2 (2024): 138-145. doi.org/10.1080/17524032.2023.2296835
- Greenpeace East Asia. « Microsoft, Google Reliant on Fossil Fuels Despite 100% Renewable Energy Pledges: Study. » *Greenpeace*, 28 octobre 2022. www.greenpeace.org/eastasia/press/7698/microsoft-google-reliant-on-fossil-fuels-despite-100-renewable-energy-pledges-study/.
- Greenwashing: Manuel pour dépolluer le débat public.* Éd. Aurélien Berlan, Guillaume Carbou et Laure Teulières. Paris : Éditions du Seuil, 2022.
- Gubon, Clément. « COP27 : l'Égypte, un hôte vraiment pas écolo. » *Reporterre*, 11 novembre 2022. www.reporterre.net/COP27-l-Egypte-un-hote-vraiment-pas-ecolo.
- Guerrero, Dorothy Grace. « The Limits of Capitalist Solutions to the Climate Crisis. » Dans *The Climate Crisis: South African and Global Democratic Eco-Socialist Alternatives*, 30-357. 2018. doi.org.10.18772/22018020541.
- Hoynes, William. « Media Research and Media Activism. » Dans *Rhyming Hope and History: Activists, Academics, and Social Movement Scholarship*, 97-114. 2005. ISBN 0-8166-4620-1.
- Jassogne, Pierre. « Expert ou chiens de garde ? » *Marianne* (édition belge), 16 au 22 mars 2013. 20130828172945494%20(2).pdf.
- Kleinen-von Königslöw, Senja, et Mike S. Schäfer. « Between Guilt and Obligation: Debating the Responsibility for Climate Change and Climate Politics in the Media. » *Environmental Communication* 13, no. 6 (2019) : 1-29. doi.org/10.1080/17524032.2018.1446037.
- Kohl, Ulrik, et Jhon Anderson. « Copenhagen's Struggle to Become the World's First Carbon Neutral Capital: How Corporatist Power Beats Sustainability. » *Urban Planning* 7, no. 3 (2022): 1-12. doi.org/10.17645/up.v7i3.5327.
- Kohl, Ulrik. *The Copenhill Crisis: The Dark Side of Planning the Greenest Waste-Fired Power Plant Ever Seen.* Mémoire de fin d'études, Roskilde University, 2019. urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:mau:diva-21591.
- Krieg-Planque, Alice. *Analyser les discours institutionnels.* Malakoff : Armand Colin, 2012

- Kweku, Darkwah Williams, Bismark Odum, Maxwell Addae, et al. « Greenhouse Effect: Greenhouse Gases and Their Impact on Global Warming ». *Journal of Scientific Research and Reports* 17, no. 6 (2018): 1-9. doi.org/10.9734/JSRR/2017/39630.
- Lavoinnie, Yves. « Le journaliste, l'histoire et l'historien. Les avatars d'une identité professionnelle (1935-1991). » *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, vol. 10, no. 51, 1992, pp. 39-53.
- Lawson, Stephen. « Répression Politique : Cisco A-T-Il Collaboré Avec Les Autorités Chinoises ? » *Le Monde Informatique*, 13 janvier 2016. www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-repression-politique-cisco-a-t-il-collabore-avec-les-autorites-chinoises-63571.html.
- Le Monde, avec AP. « L'Égypte coupée d'Internet. » *Le Monde*. 28 janvier 2011. www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/01/28/l-egypte-coupee-d-internet_1471708_3218.html.
- Le Monde. « Qui réchauffe le climat (et comment) ? Ft. Le Réveilleur. » Publié le 17 juillet 2022. www.youtube.com/watch?v=GVJRZqI6h2k.
- Legault, Frédéric, Arnaud Theurillat-Cloutier, et Alain Savard. *Pour une écologie du 99%: 20 mythes à déboulonner sur le capitalisme*. Montréal: Écosociété, 2021.
- Levantesi, Stella, et Phoebe Cookeon. « 'Back Off': African Climate Groups Decry Europe's Dash for Gas at COP27. » *The Smog*, 15 novembre 2022. www.desmog.com/2022/11/15/back-off-african-climate-groups-decry-europes-dash-for-gas-at-cop27/.
- Liang, Xuan, Jiun-Yi Tsai, Kristine Mattis, Sharon Dunwoody et al. « Exploring Attribution of Responsibility in a Cross-National Study of TV News Coverage of the 2009 United Nations Climate Change Conference in Copenhagen. » *Journal of Broadcasting & Electronic Media* 58, no. 2 (2014) : 253-271.. doi.org/10.1080/08838151.2014.906436.
- Libert, Manon, Florence Le Cam, Coraline Lethimonnier, Bart Vanhaelewyn, Sarah Van Leuven, et Karin Raeymaeckers. *Portrait des Journalistes Belges en 2023*. Gent : Academia Press, 2023. content/uploads/2023/06/Journalistiek_BW_FR_digitaal_metCover.pdf.
- Louis, Marieke, et Lucile Maertens. *Why International Organizations Hate Politics: Depoliticizing the World*. Taylor & Francis, 2021.
- Maïa. « Charm El-Cheikh, faux paradis vert ? » *Reses*, 1er décembre 2022. www.le-reses.org/charm-el-cheikh-faux-paradis-vert.

- Maréchal, Jean-Paul. « La Chine dans les négociations climatiques. » *Géoéconomie* 64 (2013) : 107-122. <https://doi.org/10.3917/geoec.064.0107>.
- Mariani Zini, Fosca. « Crédibilité, croyance, confiance. Le legs de la tradition romaine. » *Revue de métaphysique et de morale* 66, no. 2 (2010) : 179-194. doi.org/10.3917/rmm.102.0179.
- Mauvais, Lyse. « À Charm el-Cheikh, la répression fait rage autour de la COP27. » *Vert Eco*, 9 novembre 2022. www.vert.eco/articles/a-charm-el-cheikh-la-repression-fait-rage-autour-de-la-cop27.
- McCright, Aaron M., Riley E. Dunlap, et Sandra T. Marquart-Pyatt. « *Political Ideology and Views about Climate Change in the European Union* ». *Environmental Politics* 25, no 2 (2016) : 338-358. doi.org/10.1080/09644016.2015.1090371.
- Michaelson, Ruth. « Cop27 Wifi in Egypt Blocks Human Rights and Key News Websites. » *The Guardian*, 7 novembre 2022. www.theguardian.com/environment/2022/nov/07/cop27-wifi-egypt-blocks-human-rights-key-news-websites.
- Milman, Olivier. « ‘Like Vegas, but Worse’: Sharm el-Sheikh Fails to Charm Cop27 Delegates. » *The Guardian*, 11 novembre 2022. www.theguardian.com/environment/2022/nov/11/like-vegas-but-worse-bemusement-week-one-cop27-sharm-el-sheikh.
- Moneer, Zeina. « COPs in the MENA Region: Green Washing or Changing Scenario? » *Strategic Sectors, Economy & Territory*, (2024): 298-303.
- Monod, Olivier, et Éléonore Disdero. « Mais qui aurait pu prédire ? Réchauffement climatique : ExxonMobil avait tout vu... et s’est bien gardé de le dire. » *Libération*, 13 janvier 2023. www.liberation.fr/environnement/climat/rechauffement-climatique-exxonmobil-entre-modeles-precis-et-communication-dans-le-deni-20230113_QJQP6MUU6ZDTDHDPDPII5IRLMA/.
- Moritz, Paloma. « 50 ans de sabotage : la responsabilité criminelle des lobbies fossiles. » *Blast*, 21 novembre 2022. www.youtube.com/watch?v=FK7Qr4HOGJk.
- Moritz, Paloma. « Grand sabotage climatique : révélations sur un système corrompu. » *Blast*. <https://www.youtube.com/watch?v=h6ziZ4JPWEM&t=4s>.
- Moritz, Paloma. « On fonce dans le mur : la COP27 à côté de la plaque. » *Blast*, 15 novembre 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=of0UH95cWzk>.

- Morunga, Aden Miles. « Unbottling the Truth: Coca Cola's Role in Plastic Pollution. » *Greenpeace*, 26 septembre 2023. www.greenpeace.org/aotearoa/story/unbottling-the-truth-coca-colas-role-in-plastic-pollution.
- Murali, Raniji, Aishwarya Kuwar, et Harini Nagendra. « Who's Responsible for Climate Change? Untangling Threads of Media Discussions in India, Nigeria, Australia, and the USA. » *Climatic Change* 164 (2021): 1-20. doi.org/10.1007/s10584-021-03031-1.
- Nicolino, Fabrice. *Le grand sabotage climatique : Révélation sur un système corrompu : ONG, Multinationales, Gouvernements...* Paris : Les liens qui libèrent, 2023.
- Nowell, Lorelli S., Jill M. Norris, DE White, et NJ Moules. « Thematic Analysis: Striving to Meet the Trustworthiness Criteria. » *International Journal of Qualitative Methods* 16, no. 1 (2017): 1-13. doi.org/10.1177/160940691773384.
- Pignatelli, Chiara. « Coca-Cola, EgyptAir, Orascom, Microsoft... Les douteux sponsors de la COP27. » *Observatoire des multinationales*, 8 novembre 2022. multinationales.org/fr/actualites/coca-cola-egyptair-orascom-microsoft-les-douteux-sponsors-de-la-cop27.
- Rigaux, Natalie. *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs*. Louvain-La-Neuve: De Boeck Supérieur, 2016.
- Rossel. www.rossel.be/.
- Schneider, Stephen H. « The Greenhouse Effect: Science and Policy ». *Science* 243, no. 4892 (1989): 771-781.
- Scoville-Simonds, Morgan. *Socialization and Depoliticization of Climate Change Adaptation: shifting adaptation discourses in the 2007 and 2014 IPCC reports*. Communication présentée à la conférence « Beyond 2015: Exploring the Future of Global Climate Governance », 20 novembre 2014, Amsterdam, 1-58.
- Serle, Jack. « Vodafone: the story so far ». *The Bureau of Investigative Journalism*, 6 mars 2012. www.thebureauinvestigates.com/stories/2012-03-06/vodafone-the-story-so-far.
- Servais, Christine. « Énonciation journalistique et espace public ». *Communication* [En ligne], vol. 32, no. 2 (2013). Mis en ligne le 9 avril 2014. journals.openedition.org/communication/5058. doi.org/10.4000/communication.5058.
- Stroobants, Jean-Pierre. « Les Gafam, rois du lobbying à Bruxelles ». *Le Monde*, 31 août 2021. www.lemonde.fr/economie/article/2021/08/31/les-gafam-rois-du-lobbying-a-bruxelles_6092811_3234.html.

- Tanuro, Daniel. « COP 27 : victoire du capitalisme fossile à Charm el-Cheikh. Il ne reste que la lutte. » *Contretemps*, 11 décembre 2022. www.contretemps.eu/cop-27-bilan-victoire-fossile-charm-el-cheikh/.
- Tanuro, Daniel. *Trop tard pour être pessimistes! Écosocialisme et effondrement*. Collection « Petite encyclopédie critique ». Paris: Éditions Textuel, 2020.
- Tavernier, Aurélie. « Rhétoriques journalistiques de médiatisation. La co-construction de l'expertise ». *Questions de communication* 2009, no 16, p. 1-23. doi.org/10.4000/questionsdecommunication.341.
- UNEP. « Le monde pleure l'un de ses grands hommes : Maurice Strong s'éteint, son héritage perdure. » 28 novembre 2015. www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/le-monde-pleure-lun-de-ses-grands-hommes-maurice-strong-seteint-son.
- Vanhala, Lisa. « The Comparative Politics of Courts and Climate Change. » *Environmental Politics*, vol. 22, no. 3, 2013, pp. 447-474. doi.org/10.1080/09644016.2013.765686.
- Verbauwhede, Michaël. « Et tout à coup, il n'y en avait plus que deux : le danger de la concentration des médias. » *Solidaire*, 13 octobre 2023. www.solidaire.org/articles/et-tout-coup-il-n-y-en-avait-plus-que-deux-le-danger-de-la-concentration-des-medias.
- Watine, Thierry. « Journalisme et complexité. » *Les Cahiers du journalisme* 3 (1997) : 14-26.

TABLE DES ANNEXES

CORPUS DE TRAVAIL

CALCULS, RÉSULTATS CHIFFRÉS ET COMPTABILISATION ANALYSE DE CONTENU

Le changement climatique comme phénomène

La Conférence de Charm el-Cheikh : victoire ou défaite ?

Les solutions au réchauffement climatique

Les raisons du maintien de la trajectoire du réchauffement

Présence et absence de discours

L'occidentalisme

L'Égypte au cœur du débat

Les acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique

Les activistes

CALCULS, RÉSULTATS CHIFFRÉS ET COMPTABILISATION ANALYSE DES INTERVENANTS

Voix 1

Voix 2

Analyse des politiciens

Analyse des sources sollicitées

ARTICLES DE PRESSE